This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

C
603
84

C 603.84

Harvard College
Library

FROM THE BEQUEST OF
JOHN HARVEY TREAT
OF LAWRENCE, MASS.
CLASS OF 1862

C603.84

ESSAI

SUR

LA VIE & LES OUVRAGES D'ALCUIN.

THÈSE

POUR LE DOCTORAT

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE RENNES,

PAR F. HAMELIN,

Né à Husson, vicaire à Saint-Nicolas, près Granville.

RENNES,

OBERTHUR ET FILS, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE, FAUB. DE PARIS, 18.

—

1873.

C 603.84

HARVARD COLLEGE
AUG 30 1922
LIBRARY

Treat Fund

A SA GRANDEUR

MONSEIGNEUR BRAVARD,

Évêque de Coutances et d'Avranches,

Hommage de mon plus profond respect.

F. HAMELIN.

INTRODUCTION.

Il est tard pour venir parler d'Alcuin. Cette matière a été souvent traitée depuis huit siècles, et elle l'a été quelquefois d'une manière si remarquable qu'elle semble ne plus offrir de faces nouvelles à l'écrivain et au lecteur. Deux ouvrages publiés, l'un il y a plus de deux cents ans, l'autre à une époque toute récente, devraient surtout décourager tous ceux qui osent tenter une pareille entreprise : *Alcuin*, par dom Remy Ceillier (1); *Alcuin et Charlemagne*, par M. Francis Monnier (2). Le premier de ces écrivains nous donne des ouvrages d'Alcuin une analyse claire, lumineuse et assez complète, sauf pour ce qui concerne les écrits sur les sept arts libéraux. Du reste, il explique lui-même cette lacune, quand il dit : « Nous passons légèrement sur ces sortes d'ouvrages, parce qu'ils intéressent peu notre dessein (3). » Quant au second, étudiant Alcuin sous un point de vue plus général, il le considère surtout comme professeur, comme théologien et comme littérateur (4).

(1) *Histoire générale des Auteurs sacrés;* Paris, 1862, t. XII, chap. XXI.
(2) *Alcuin et Charlemagne;* Paris, 1863.
(3) *Histoire générale des Auteurs sacrés,* t. XII, p. 189.
(4) *Alcuin et Charlemagne*, p. 4.

Dans l'appréciation des ouvrages, il suit une marche différente de celle de dom Remy Ceillier; il examine les écoles qui ont précédé, résume leurs doctrines, indique leurs procédés, leurs méthodes, et nous en montre ensuite la trace et l'influence dans les œuvres d'Alcuin.

La première partie de cet ouvrage, celle qui traite d'Alcuin comme professeur et de ses écrits sur les sept arts libéraux, est digne de grands éloges. C'est une exposition nette et saisissante des erreurs d'Elipand et de Félix, un récit fidèle et animé des troubles que ces erreurs causèrent dans le monde et de la part que prit Alcuin à la réfutation du nestorianisme ressuscité. La revue des ouvrages composés par Alcuin sur la théologie, que nous trouvons dans le second chapitre de cette même partie, à la suite de pages intéressantes écrites pour montrer les doctrines théologiques des écoles antérieures, nous a paru incomplète. Peut-être un reproche analogue pourrait-il être adressé au chapitre II de la troisième partie, qui est consacré à l'étude des poésies d'Alcuin et de sa correspondance.

Sic errata

Mais ce qui nous semble surtout manquer dans les deux ouvrages que nous venons d'examiner, c'est une étude biographique d'Alcuin. Dom Remy Ceillier s'y arrête à peine. En réunissant tous les traits dispersés dans l'ouvrage de M. Francis Monnier, on n'a qu'une idée bien imparfaite de la vie du précepteur de Charlemagne. Nous sommes loin, assurément, de vouloir blâmer ces deux savants écrivains;

chacun d'eux a suivi le plan qu'il s'était tracé, plan irréprochable et généralement bien rempli.

On commence sans doute à saisir maintenant le motif qui nous a porté à entreprendre ce travail et le but que nous nous sommes proposé. Un récit simple et méthodique des faits qui composent la vie d'Alcuin, une appréciation exacte et consciencieuse de ses ouvrages, appréciation dans laquelle nous écartant de la voie suivie par M. Francis Monnier, nous prenons la marche tracée par dom Remy Ceillier, que nous abrégeons presque toujours, que nous rectifions quelquefois et que nous complétons souvent, notamment pour ce qui a rapport aux écrits d'Alcuin sur les sept arts libéraux, sa correspondance et ses poésies, voilà tout le plan de cet ouvrage.

Puisse mon essai sur la vie d'un homme de bien inspirer le goût de l'étude, l'amour de la vérité, le désir de la vertu. L'homme de Dieu, l'homme d'esprit et de cœur dont je présente la noble figure, sourira du haut du ciel à tous ceux qui s'efforceront de marcher sur ses traces, et les progrès qu'aura excités sa mémoire compteront parmi ses titres à la vénération de la postérité.

Pour composer cette histoire, j'ai consulté principalement :

1° Alcuin lui-même, dont j'ai médité les œuvres;

2° *Commentatio Frobenii de vita beati Alcuini.* — *Migne-Patrologia,* t. C, p. 17-90;

3° *Beati Alcuini vita ex vetusto codice ms. Sanctæ Mariæ Rhemensis, primum a D. Andrea Quercetano edita.* — *Migne-Patrologia,* t. C, p. 90-106;

4° *Elogium historicum beati Alcuini (Mabill. act. ss. ord. s. Benedicti).* — *Migne-Patrologia,* t. CI, p. 1415 à 1442;

5° L'*Histoire de l'Église gallicane,* par Longueval, t. IV et V. — Gaume, à Nismes, 1780.

PREMIÈRE PARTIE.

VIE D'ALCUIN.

Quasi stella matutina in medio nebulæ (*Eccl.*, *cap.* IV, 6).

CHAPITRE PREMIER.

Enfance d'Alcuin.

Naissance d'Alcuin. — Ses noms. — Son éducation.

I. — Les historiens (1) s'accordent à placer sa venue au monde vers l'an de grâce 735, trois ans après que Charles Martel eût mis le comble à sa puissance et à sa gloire, par l'entière défaite entre Tours et Poitiers des Sarrasins, qui, conduits par Abdérame, inondaient déjà la Touraine. Alcuin précéda donc de sept ans Charlemagne, dont il devait être l'utile auxiliaire dans l'œuvre si importante de la civilisation de son vaste empire.

Les auteurs sont partagés sur le lieu de la naissance d'Alcuin. Les uns mettent son berceau près de Londres; d'autres dans le comté d'York, le plus étendu de l'Angleterre. Il était d'York même, prétend une notice de Butler, dans la *Vie des Saints*, traduite par Godescard. Feller (2) a

(1) Michaud, *Biographie universelle*, article Alcuin.
(2) Feller, *Biographie universelle*, article Alcuin.

voulu tout concilier en disant qu'il était né dans le Yorkshire, auprès de Londres. Il oubliait que la capitale des Iles-Britanniques est à quatre-vingts lieues du chef-lieu du grand comté, dont la frontière la plus rapprochée est encore à bien des lieues de Londres. Qui faut-il donc croire sur ce point? Alcuin lui-même. Dans son poème sur les évêques et sur les saints du diocèse d'York, il atteste qu'il y a reçu le jour (1).

II. — Son premier nom fut Alcwin (2), terme saxon qui signifie la même chose que Victor et Vincent en latin, que Nicéphore et Nicétas en grec. Dans ces temps de guerre, le titre de vainqueur était si cher que les familles aimaient à le donner à leurs nouveaux membres, soit comme un glorieux héritage, soit comme un signe de bon augure; mais elles ne songeaient guère qu'à la supériorité de la force et de l'adresse dans les combats sanglants. Il est un autre genre de victoires que le sage préfère et qui ne coûtent de larmes à personne. Elles sont favorables même aux vaincus : ce sont les triomphes de la vérité et de la vertu. Voilà ceux qu'Alcuin saura multiplier.

Les étrangers n'étant pas habitués à prononcer le w qui se trouvait dans son nom (3), il y substitua celui d'Alcuin ou d'Albin, qui est plus doux. On croit généralement qu'en France il y joignit le nom de Flaccus, emprunté d'Horace. Mais on voit dans la préface du *Recueil des Œuvres d'Alcuin* par André Duchesne ce passage : « *Flaccus autem a baptismate nomine proprio appellatus est* (4), » passage qui porte à croire que c'était le nom propre

(1) *Poem. de Pontif. Ebor., vers. 16 et seq., Épist. 98;* édition Duchesne.
(2) *Mabill., lib. XXIII, Annal.*, n° 37, p. 186.
(3) *Commentatio Frob.; Patrol.*, t. C, p. 19.
(4) *Præf.*, n° 2, édition in-folio; Paris, 1617.

d'Alcuin. On donna encore assez tard dans l'Église des noms qui n'étaient pas propres aux saints. D'ailleurs, le *Martyrologe universel*, par M. de Saint-Allais, porte au 1er septembre saint Flacque, martyr à Todi.

On a souvent supposé que tel personnage portait tel nom pour des motifs qui ne semblent pas vrais. Ainsi le fameux titre de Martel, que l'on assure avoir été pris par le héros qui extermina en un jour 300,000 Musulmans et qui rappellerait qu'il fut le marteau de la France, pour écraser ses ennemis, ne signifie réellement rien que Martin. On sait la vénération que les Francs avaient pour le saint évêque de Tours. Martel était d'ailleurs un nom de prédilection et particulier dans la famille des Pépins, puisque des deux premiers ducs des Austrasiens, quand ils essayèrent de se détacher du royaume, l'un se nommait Martel.

Au reste, le nom de Flaccus eût-il été donné à Alcuin dès sa naissance, n'en offrait pas moins de facilité pour rappeler le poète que protégeait Auguste.

Le nom d'Albin, que prenait notre sage, a donné lieu à de nombreuses méprises (1). Huit autres personnages vénérés sont désignés par le même mot. Il y a de plus un abbé de Cantorbéry, un camérier de Léon III, un moine d'Hersfeld, dans le XIe siècle, avec lesquels des savants ont confondu Alcuin. Mais d'autres sont tombés dans une autre erreur : ils ont fait du même homme plusieurs hommes différents. M. de Saint-Allais présente, à la page 6 de son *Dictionnaire universel*, Alcuin le vénérable, diacre, 19 mai, et Alcuin le bienheureux, abbé de Ferrières. C'est notre Alcuin qui était ce diacre et cet abbé.

On s'est encore trompé dans l'ordre des noms d'Alcuin.

(1) *Commentatio Frob.; Patrol.*, t. C, p. 19, n° 3.

Au moyen-âge, les hommes de haute naissance portaient plusieurs noms ; mais ils plaçaient toujours le dernier celui qui leur était propre, usage tout contraire à celui des anciens Romains. Ainsi Alcuin s'appelait Flaccus Albinus, ou Flaccus Alcuinus, et non Albinus Flaccus (1). Il s'appela Flaccus, mais jamais Horace ! Anquetil s'est trompé en disant le contraire (2). Pour en finir avec les noms d'Alcuin, on cite parmi les ouvrages qui lui sont attribués un travail portant ce titre : *Rhetorica præcepta Joannis Albini* (3) ; en sorte que Jean eût été encore un de ses noms. Buchanam *le nomme Joannes, cognomento Scotus, sive Albinus, quod idem valet : Scoti enim se Albinos sua lingua vocant* (4). Gautier dit dans sa table chronologique ; il était appelé Armoire, c'est qu'on le proclamait possesseur de tous les arts libéraux ; *armarium liberalium artium* (5).

La famille d'Alcuin était noble ; mais il vit dans cette distinction nationale un motif de dévouement pour marcher sur les traces de ses aïeux et non un droit de se croire exempt d'aimer et de respecter tous les hommes.

On n'a point retrouvé le nom du père et de la mère d'Alcuin. On croit généralement qu'il eut un frère nommé Arnon et surnommé Aquila, qui fut archevêque de Salzbourg, où naquit Charlemagne, suivant l'opinion la plus accréditée. Mais, comme le dit Longueval dans son *Histoire de l'Église gallicane*, les lettres d'Alcuin et sa dédicace de

(1) Édition Duchesne, préface, n° 2.
(2) *Histoire de France*, édition in-12 ; Baudoin, Paris, 1805, t. I, p. 256.
(3) *Lib. V., rerum Scoticarum*, édition in-folio ; Edimbourg, 1583.
(4) *Ibid.*
(5) Lyon, in-folio, 1651, p. 604.

l'exposition des psaumes de la pénitence feraient croire que ces deux hommes n'étaient qu'amis (1).

J'ai donné aux noms des deux illustres frères, en supposant qu'ils le fussent, le sens qu'on y a trouvé jusqu'ici. Mais je crois qu'on eût mieux rencontré si l'on avait eu recours à la langue bretonne ou à celle des Belges pour avoir la véritable signification des mots. Ar-wen (2) veut dire le blanc, et Alcuin ne fit que latiniser son nom; Arnon (3), dans la langue des Belges, signifie l'aigle; Aquila n'était aussi que la traduction latine du nom du prélat. Ces noms avaient des sens assez remarquables pour être donnés aux fils des seigneurs. Plus on est favorisé de la nature et de la société, plus il faut avoir et conserver une réputation sans tache; plus on doit s'élever par ses lumières et par ses bonnes œuvres, plus, en un mot, on doit se rapprocher de Dieu, comme l'aigle aime à se rapprocher du soleil. Ainsi le nom de notre abbé et celui du pontife leur enseignaient déjà et leur rappelaient sans cesse le but qu'ils devaient se proposer et les devoirs qu'ils avaient à remplir.

III. — Nous venons de relever quelques inexactitudes échappées aux historiens; efforçons-nous maintenant de dissiper certains préjugés trop généralement répandus à une époque peu éloignée de la nôtre. Il exista longtemps contre les sociétés monastiques des préventions qui commencent heureusement à s'évanouir. — Qu'était-ce, en effet, que le monastère au VIIIe siècle? — Une abbaye était une vaste demeure avec ses dépendances. L'abbé était le maître; les moines cultivaient les lettres, les sciences et les arts.

(1) *Histoire de l'Église gallicane*, t. V, p. 42.
(2) *Dictionnaire de la langue celto-bretonne.* — Angoulême, 1827.
(3) *Histoire de l'Église gallicane*, t. V, p. 42.

Sous les derniers Césars, il avait été permis et même ordonné aux particuliers de fortifier leurs habitations. Un couvent, enceint de murailles crénelées, ressemblait à toutes les maisons romaines un peu considérables. L'habillement des moines était celui de tout le monde. Les Romains, depuis longtemps, avaient quitté le manteau et la toge. Les braies des Gaulois et la robe longue des Perses étaient devenues d'un usage commun. Les religieux ne nous paraissent si extraordinaires dans leur costume que parce qu'il date de l'époque de leur institution. L'abbaye n'était donc qu'une maison romaine. Elle acquit plus tard, par la loi féodale, une sorte de souveraineté; elle eut sa justice, ses chevaliers et ses soldats.

On ne peut rien imaginer de plus favorable aux travaux de l'esprit et à l'indépendance individuelle que la vie cénobitique. Une communauté religieuse représentait une famille artificielle toujours dans sa virilité et qui n'avait pas, comme la famille naturelle, à traverser l'imbécillité de l'enfance et de la vieillesse; elle ignorait les temps de tutelle et de minorité et tous les inconvénients attachés à l'infirmité de l'enfance. Cette famille, qui ne mourait point, dégagée des liens du monde, exerçait sur lui un prodigieux empire. Les couvents devinrent des espèces de forteresses où la civilisation se mit à l'abri sous la bannière de quelque saint. La culture de la haute intelligence s'y conserva avec la vérité philosophique qui renaquit de la vérité religieuse. La vérité politique ou la liberté trouva un interprète dans l'indépendance du moine, qui recherchait tout, disait tout et ne craignait rien. Les grandes découvertes dont l'Europe se vante n'auraient pas pu avoir lieu dans la société barbare sans l'inviolabilité et le loisir du cloître; les livres et les langues de l'antiquité ne nous auraient point été transmis; la chaîne qui lie

le passé au présent eût été brisée. L'astronomie, l'arithmétique, la géométrie, le droit civil, la physique et la médecine, l'étude des auteurs profanes, la grammaire et les humanités; tous les arts eurent une suite de maîtres non interrompus, depuis la chûte de l'Empire romain jusqu'au siècle où les universités, elles-mêmes religieuses, firent sortir la science des monastères (1).

On sait tout ce qui avait lieu relativement aux livres : tantôt les moines en multipliaient les exemplaires par zèle ou par ordre; tantôt ils en faisaient des copies par pénitence.

La musique, la peinture, la gravure et surtout l'architecture ont des obligations infinies aux ordres monastiques. Il y avait des écoles de musique; les moines connaissaient les instruments à cordes et à vent. L'art de graver sur pierres précieuses n'était pas perdu au VIIIe et au IXe siècle. Plus tard, l'architecture que nous appelons, mal à propos, gothique dut, en majeure partie, sa gloire à des clercs, à des abbés, à des moines et à des affiliés aux établissements monastiques (2).

C'est dans un de ces asiles du travail et de la piété, de la science et de la vertu qu'Alcuin va passer son enfance; c'est là qu'il commence par suivre ponctuellement ce qu'il recommande plus tard d'une manière si pressante à la jeunesse de tous les pays et de tous les siècles :

O vos est ætas, juvenes, quibus apta loquendi,
Discite : eunt anni, more fluentis aquæ.
Atque dies, dociles, vacuis ne perdite rebus.
Nec redit unda fluens, nec redit hora recens.
Floreat in studiis virtutum prima juventus,
Fulgeat ut magno laudis honore senex (3).

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 34 *et seq.*
(2) Châteaubriand. — *Études historiques.* — Préface *passim.*
(3) *Patrol.*, t. CI, p. 950.

O vous, qui parcourez le printemps de vos jours,
Apprenez; comme l'eau, le temps hâte son cours.
L'onde fuit pour jamais; telle l'heure s'envole,
Pourquoi la profaner par un emploi frivole?
Au culte des vertus livrez vos jeunes cœurs,
Et pour vos cheveux blancs méritez des honneurs.

Dès sa plus tendre enfance, en effet, Alcuin fut mis dans un monastère (1) contigu à l'église métropolitaine d'York, pour recevoir une éducation complète et digne de sa naissance et de son avenir. Il eut des maîtres distingués.

Plusieurs de ceux qui ont parlé d'Alcuin mettent à la tête de ses professeurs (2) le vénérable Bède, recommandable par sa piété, sa modestie et son savoir, auteur d'une histoire ecclésiastique estimée et de près de quatre-vingts traités sur des matières religieuses et philosophiques. Mais Bède mourut en 732, trois ans avant la naissance d'Alcuin, qui dès lors ne peut être un des élèves du savant et pieux instituteur. Bède eut pour ami un bénédictin nommé Albin (3), abbé de Saint-Augustin de Cantorbéry, qui l'excita à écrire l'*Histoire d'Angleterre* et qu'on est porté à confondre avec celui dont nous avons entrepris d'écrire la vie.

Alcuin fut disciple d'Egbert (4), qui, disciple lui-même de Bède et frère du roi Egbert, devint archevêque d'York en 735. Ce prélat était remarquable à bien des titres. Alcuin le proclame, après saint Adelme et le vénérable Bède, de beaucoup le plus savant de tous les Anglais (5). Il fonda, à la prière d'Alcuin, une magnifique bibliothèque pour la

(1) *Vita Alcuini, cap. II; Patrol.*, t. C, p. 93.
(2) *Ibid. Vid. etiam Elogium B. Alcuini*; *Patrol.*, t. CI, p. 1417.
(3) Alfort, *Ann. Eccl. de la Bretagne*, t. II, ann. 710, n° 4.
(4) *Commentatio Frob., cap. II*, p. 22.
(5) *Vita B. Alcuini, cap. IV; Patrol.*, p. 109.

ville d'York. Saint Boniface, légat en Germanie, le consultait dans les affaires les plus difficiles et s'en rapportait à sa décision. Le saint archevêque, un des éminents précepteurs d'Alcuin, composa divers ouvrages que Spelman a publiés (1). Il mourut en 766. Alcuin, qui lui prodigua tous les soins du plus tendre des fils et qui sollicita et suivit religieusement ses dernières recommandations, avait alors 31 ans. Alfort (2) montre que c'est à tort qu'on le fait ensuite disciple d'Elbert, successeur d'Egbert. Alcuin fut alors maître et non élève. Une vie d'Alcuin, tirée d'un manuscrit de sainte Marie de Rheims, dit qu'il suivait en tout les avis de son maître *cuncta ejus faciebat consilio* (3). C'est en somme tout le devoir d'un élève exemplaire. Aussi, nous dit encore le même écrivain, la plus cruelle des passions, celle qui osa le premier meurtre, la jalousie souleva contre le pieux élève tous ses condisciples. Il ne les désarma que par une longue patience, une modestie universelle et un dévouement de toutes les heures (4).

Alcuin avait eu plusieurs autres maîtres. Colcus, lecteur en Écosse, à qui il écrivait (5), semble avoir été de ce nombre. Ces doctes guides l'initièrent à toutes les connaissances qu'ils possédaient et qu'on enseignait dans le monastère, connaissances qu'il perfectionna depuis et qu'il transmit à tant d'autres. Il joignit les leçons des morts aux enseignements des vivants. La bibliothèque que le frère du roi avait formée était pour lui une grande école où il écoutait Dieu parlant dans les Écritures, les docteurs de l'Église

(1) *Poem. de Pontif. Ebor.*, vers. 1304 *et seq.*
(2) T. III, p. 2.
(3) *Vita B. Alcuini, cap. III; Patrol.*, p. 93.
(4) *Ibidem.*
(5) *Epist.* III; *Patrol.*, p. 142.

universelle et les beaux génies de tous les siècles passés. Il avait appris le latin, le grec, l'hébreu, pour entendre toutes les grandes voix de l'humanité. Ses lumières furent étendues, dit son premier historien, par la lecture des auteurs utiles et agréables : *Legerat idem vir Domini libros juvenis antiquorum philosophorum, Virgiliique* (1). Ses succès furent si brillants que, jeune encore, il fut élevé dans la chaire au pied de laquelle on l'avait vu assis. Quelques auteurs pensent même qu'il parcourut les principales écoles de la Grande-Bretagne (2), pour acquérir et répandre tous les trésors du savoir : ils s'appuient sur ce qu'il dit lui-même : *Mane florentibus per ætatem studiis seminavi in Britannia* (3).

CHAPITRE II.

Jeunesse d'Alcuin.

Il est diacre — il est chargé de l'enseignement — il est bibliothécaire — il est architecte dans le Northumberland.

I. — J'ai dû insister sur l'éducation donnée à l'enfance d'Alcuin. L'éducation première est le point d'appui et de départ de tout le reste; c'est la base de l'édifice, le fondement de l'avenir. L'enfance est l'âge où l'on est initié à la science, aux grands mystères de la religion; où l'on commence à former son caractère. C'est un âge que le divin Docteur de l'univers bénit et recommande, un âge que tous

(1) *Vita B. Alcuini, cap. X; Patrol.*, p. 101.—*Vide etiam Epist. XXVII.*
(2) *Patrol.*, t. C., *nota prima.*
(3) *Epist. XLIII.*

les peuples éclairés et prudents ont cultivé avec un soin tout spécial, l'âge que le célèbre et pieux Gerson voulut former jusqu'à son dernier jour, et dont il enseigne l'art d'élever l'âme à Dieu, dans un traité que Cousin signale comme fort remarquable.

On sait généralement combien l'instruction première a d'influence, et c'est avec raison que non seulement la patrie la donne libéralement à tous, mais qu'elle veut que ses auxiliaires dans cette grande institution joignent la sagesse à la science. Elle regarde cet intérêt comme vraiment capital et a réuni toutes les expériences et toutes les lumières pour régler ce qui le concerne.

Il importe de bien commencer; car ordinairement on suit la route qu'on a prise (1), ou du moins on finit par y revenir.

Alcuin eut le bonheur d'être mis dans la bonne voie par ses parents et par ses maîtres. Sut-il y persévérer, même dans la périlleuse saison des passions? Sut-il, dans cette ardente jeunesse qui n'a pas encore d'expérience personnelle, bien faire l'acte le plus décisif de toute la vie? C'est alors qu'on doit choisir un état, connaître et suivre sa vocation. Tous les exercices antérieurs ont dû y préparer; tous les suivants doivent l'appliquer. Il est de la plus grande utilité que, dans le corps social, chacun soit à sa place pour la facilité et le succès de la marche générale vers le bien.

Quand on a coulé, comme Alcuin, les jours de son enfance dans l'innocence la plus pure, dans la pratique des vertus, près des sages dont il suivait les conseils : « *Cui virtutes inter alias hoc erat datum, ut nihil per se eligeret*

(1) *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea, Prov. XXII.*

agere, quod magistri auctoritas probans non concederet(1); quand on a, comme lui, consulté Dieu dans la prière et mérité de l'entendre répondre au fond de la conscience ou par l'organe d'un directeur, le choix devient facile et sûr.

Alcuin fut bientôt décidé. Il voulut renoncer pour toujours au monde et se consacrer irrévocablement à Dieu. « Albin, » dit le manuscrit précité, grandit de vertu en vertu et le » jour de la Purification de sainte Marie, il fut sacré lévite; » car depuis longtemps il avait, le même jour, sacrifié sa » chevelure à la tonsure cléricale » (2).

Le voilà diacre, ordre qui le lie inviolablement au service des autels et dont son humilité resta si constamment amie qu'elle le fit refuser les degrés supérieurs. La cathédrale d'York était alors desservie par les disciples de saint Benoît, et le clergé, comme les simples fidèles, les habitants et les visiteurs étaient, tous les jours et à toutes les heures canoniales, à tous les offices, édifiés et attendris à la vue de notre jeune lévite recueilli, pieux comme les anges, empressé comme eux pour tout ce qui tournait à la gloire du Très-Haut. Sa présence assidue et fervente était une irrésistible prédication (3).

On peut se demander quel âge avait alors Alcuin. — Aucun historien ne le dit; le récit du biographe que nous venons de citer semble (4) indiquer que cette ordination eut lieu peu de temps avant la mort d'Egbert qui, nous le verrons, mourut le 29 mai 766. Alcuin avait donc environ trente ans à l'époque dont nous parlons.

Une autre question non moins importante et plus difficile

(1) *Vita B. Alcuini, cap. III*; *Patrol.*, p. 94.
(2) *Ibid., cap. V*, p. 96.
(3) *Vita B. Alcuini, cap. III*; *Patrol.*, p. 94.
(4) *Ibid.*

à résoudre est de savoir si Alcuin fut bénédictin, s'il fit une profession monastique. Mabillon essaie de le prouver et d'expliquer ces paroles d'un historien presque contemporain : « O véritable moine sans avoir fait le vœu d'être moine. *O vere monachum, monachi sine voto* » (1). Son argumentation a de la force, mais elle laisse encore bien des doutes dans l'esprit du lecteur (2). D'un autre côté, comme Alcuin n'a rien dit sur ce point et que les monuments de l'époque imitent son silence, nous sommes forcés de laisser sans solution positive une question aussi importante dans la vie de ce grand homme.

II. — Depuis longtemps Alcuin pouvait remplir les fonctions de maître et il se plaisait encore à se confondre parmi les disciples (3). Il fallut un ordre formel pour le déterminer à monter dans la chaire, qu'il regardait comme le trône de la vérité et de la sagesse. Malgré sa jeunesse, il montra tant de gravité, de prudence, de savoir et de zèle, qu'il semblait avoir la science consommée, quoique si difficile, de l'enseignement. Le gouvernement des esprits est l'art des arts. Alcuin l'avait longtemps étudié sous d'excellents maîtres qu'il ne cessa point de consulter. Il s'adressa surtout au Maître divin et joignit à tant de ressources un travail soutenu qui secondait son aptitude et triomphait de tous les obstacles. Il avait de plus la riche bibliothèque que le frère du roi, son maître, avait achetée au poids de l'or et placée dans l'établissement comme un foyer de lumières. Alcuin, qui avait suggéré cette grande idée, sut, comme nous l'avons vu, profiter du voisinage de cette assemblée de tous

(1) *Vita B. Alcuini, cap. III; Patrol.*, p. 94.
(2) *Elogium historicum B. Alcuini, cap. III; Patrol. CI*, p. 1418.
(3) *Commentatio Frob., cap. IV; Patrol.*, p. 32.

les sages et de tous les savants, représentés par leurs écrits. Son génie, agrandi de tous ces génies, venait apporter à la foule de ses auditeurs les trésors d'une science étendue et solide, agréable et utile. Jusque dans un âge avancé et depuis qu'il était loin de son île, en commerce journalier de lettres et d'entretiens avec les têtes couronnées, il aimait le souvenir de ses travaux paisibles. Il le plaçait dans la première lettre qu'il écrivait à l'empereur de son abbaye de Tours : « Dans la brûlante matinée de la vie, j'ai semé les lumières » dans la Bretagne. Maintenant, ajoutait-il, que mon sang » se glace, au soir de mon existence, je ne cesse de répandre » les mêmes fleurs sur le sein de la France » (1).

Les succès d'Alcuin réalisèrent bientôt les espérances qu'on avait conçues. Ses disciples ne tardèrent pas à devenir nombreux. « On venait l'entendre en foule, dit un de ses » biographes, même des contrées lointaines : *Ad beatum* » *Alcuinum scolas eboracenses moderantem magnus* » *undique, et ab exteris quoque regionibus erat discen-* » *tium confluxus* (2). » Parmi ses plus illustres disciples dans cette école, on compte Eambalde II, qui devint archevêque d'York, et Joseph (3), auteur d'un *Précis du Commentaire de saint Jérôme sur Isaïe*, auquel il joignit deux épigrammes d'un poème en l'honneur de saint Luidger, que l'évêque Alfride inséra dans la vie du saint prélat; Joseph composa aussi quelques poésies que Vossius rapporte dans son *Traité des historiens latins*. De ce nombre fut aussi Luidger, premier évêque de Munster, en Westphalie, et des cinq cantons de la Frise orientale qu'il avait convertis,

(1) *Epist. XLIII.*
(2) *Commentatio Frob., cap. IV; Patr.*, p. 33.
(3) Mabill., *Act. 55, sæculo IV*, part. I, p. 188 *et seq.*

auteur d'une *Vie de saint Grégoire,* évêque d'Utrecht; mais Baillet regarde comme fruit de l'imposture ce qu'on a publié sous son nom, sur la prétendue canonisation de saint Suidbert. Saint Luidger écrivit aussi quelques circonstances de la vie de saint Boniface, archevêque de Mayence. Alfride semble même lui attribuer la *Vie de saint Albric,* évêque d'Utrecht (1). Sigulfe lui-même fut disciple d'Alcuin, et un très-grand nombre d'autres, *et alii plurimi* (2), dit Mabillon. Quelques-uns de ses meilleurs élèves suivirent même Alcuin en France, entre autres Fridugise (3), qui fut, après son maître, abbé de Saint-Martin de Tours et de Saint-Paul de Corméry. Il devint même chancelier de France sous Louis-le-Débonnaire, et abbé de Saint-Bertin, où il mit des chanoines comme à Tours. Fridugise, connu dans le monde savant sous le nom de Nathanael, eut un démêlé littéraire avec Agobart, archevêque de Lyon. On n'a plus ce qu'il écrivit dans cette dispute; mais Baluze a publié, dans ses *Mélanges*, sa lettre aux grands de la cour de Charlemagne sur le néant et les ténèbres.

C'était Egbert qui avait consacré son disciple bien-aimé à l'instruction de la jeunesse. Il eut, nous venons de le voir, lieu de s'applaudir du choix qu'il avait fait, et le désir de répondre à l'attente de son ancien maître excitait Alcuin à faire tous les jours encore mieux que la veille. Le bon vieillard voyait son fils adoptif de plus en plus digne de lui. La mort vint les séparer le 25 mai 766 (4). Egbert était épuisé par les ans et par les travaux. Alcuin tremble pour les jours du vénérable prélat et tente tous les moyens de les

(1) Longueval, *Histoire de l Eglise gallicane*, t. IV, p. 421.
(2) *Elogium historicum, cap. II; Patrol.*, t. CI, p. 1418.
(3) *Epist. CXXXV.*
(4) *Commentatio Frob., cap. II; Patrol.*, p. 23.

prolonger, mais Dieu veut l'éprouver par un des plus douloureux sacrifices. Le saint pasteur n'a plus que quelques instants à passer ici-bas. Alcuin en pleurs se jette à ses pieds, et, toujours docile, il le conjure de l'instruire encore. « La mort seule, dit-il en soupirant, l'impitoyable mort pouvait nous séparer ; mais je veux que vous soyez toujours avec moi, et que votre esprit ne cesse jamais de me diriger. Vos désirs seront des ordres pour mon cœur. Parlez, votre serviteur écoute. » Le ciel inspira cette réponse au pontife mourant, au frère d'un roi qui avait trouvé un généreux asile dans notre bonne France : « Je veux que vous alliez à » Rome et qu'en revenant, vous visitiez la France. Je sais » que vous y ferez beaucoup de bien. Le Sauveur sera » votre guide. Soyez l'intrépide vengeur de sa personne » contre la monstrueuse hérésie qui veut l'abaisser au rang » des créatures ; soyez l'inébranlable et l'éloquent défenseur » de la Sainte-Trinité !!! Oh ! oui, mon cher Alcuin, vous » persévérerez sur la terre de votre pèlerinage et vous for- » merez d'innombrables disciples. Que le lion de Juda vous » assiste et qu'il vous aide à réaliser mes vœux ; qu'il mette » le comble aux bénédictions que je vous donne (1). »

Alcuin écoutait encore dans un religieux recueillement ; la voix venait de se taire. Il lève les yeux sur le saint vieillard. La sérénité la plus douce tempérait la majesté de son visage ; mais il restait immobile : il s'était endormi dans le Seigneur.

La nature a ses droits, et la religion, qui nous défend de nous désoler autant que ceux qui n'ont point d'espérance, bénit les gémissements et les pleurs de la piété filiale. Alcuin

(1) *Vita Alcuini, cap.* II; *Patrol.*, p. 97. *Vid. etiam*, t. CI, *poem. de Pontif. Ebor.*, vers. 1583.

poussé des cris de douleur ; les religieux accourent et partagent son deuil et ses touchants regrets. Il ne trouve de solides consolations que dans les soins qu'il donne aux funérailles de son guide, que dans les supplications qu'il adresse au Seigneur pour lui et le zèle qu'il met à remplir ses dernières volontés. Il fit fructifier merveilleusement le talent que lui avait confié son maître ; il fut lui-même le maître d'une multitude de disciples dans la Grande-Bretagne, d'une multitude de disciples en France (1). La reconnaissance est un devoir d'autant plus rigoureux que le bien qu'on a reçu est d'un ordre plus élevé. Tout le monde le dit et presque personne ne le sait. Honorer nos bienfaiteurs et pendant qu'ils sont avec nous et quand ils n'y sont plus : voilà l'exemple que nous donne Alcuin. Il est toujours possible et glorieux de le suivre.

III. — Elbert, successeur de l'archevêque Egbert, qui pendant trente-quatre ans avait dirigé son troupeau dans les voies du ciel, connaissait le prix de la belle collection de livres qu'il laissait comme un héritage ouvert à tout le monde. Quoi qu'il n'eût pas toute l'influence et la fortune du prince, il voulut, non seulement conserver, mais encore accroître ce faisceau de lumières. Il lui fut aisé de trouver un homme tout prêt à le seconder. Vous avez déjà deviné son choix : c'est Alcuin. L'excellent professeur avait, plus que tout autre, contribué par ses conseils, par ses recherches, par ses sacrifices, par ses travaux à cette création importante. Il fut le bibliothécaire en titre de l'archevêque Egbert (2) ; il fut également honoré de cette confiance par l'archevêque Elbert (3). Tous les ouvrages confiés à sa garde

(1) *Vita beati Alcuini, loc. cit.*

(2) *Mabill. Elogium historicum, cap.* II ; *Patrol.*, t. CI, p. 1418.

(3) *Ibid.*

étaient des manuscrits, et chacun d'eux avait demandé bien des veilles aux auteurs et aux copistes. Un volume était alors si difficile à trouver et il en coûtait tant pour l'acquérir que les seigneurs les plus opulents redoutaient et cet embarras et cette dépense. On peut en juger par les œuvres de Tite-Live, qu'on a aujourd'hui pour quelques sous et qu'on estimait, avant la découverte de l'imprimerie, 120 écus d'or. En 1364, la bibliothèque royale de France n'était que de vingt volumes. Les Heures que Charles VI donna en 1412 à la duchesse de Bourgogne coûtèrent 600 écus. Les œuvres de Pierre Lombard coûtèrent à l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, en 1431, soixante-dix boisseaux de blé. La copie d'un antiphonaire coûta cent soixante boisseaux de blé au curé de Cérisey, en 1470. On conservait dans une cage de fer, qu'une chaîne tenait à la muraille des églises, un bréviaire commun pour le service des ecclésiastiques et des personnes pieuses. Le précieux manuscrit était exposé dans le lieu le plus éclairé, afin que plusieurs personnes pussent réciter l'office en même temps. Tout contribuait à rendre les livres chers et rares. On les copiait lentement et peu de gens savaient écrire; on les transcrivait sur parchemin et sur papier d'Égypte, formé des membranes du papyrus. Quand vainqueur de tous les obstacles on avait pu se procurer quelques écrits, la guerre venait, avec ses pillages et ses incendies, enlever en un instant le fruit de tant de soins.

Une grande bibliothèque était donc une sorte de prodige et le plus grand des trésors. Le conservateur devait être choisi entre mille.

Alcuin disposa cette belle pharmacie de l'âme, qu'il appelle *les trésors de la sagesse* (1), dans un ordre parfait.

(1) *Epist. LVI*; *Patrol.*, t. C, p. 221.

D'un côté, les sciences divines, les livres sacrés de l'ancien Testament et du nouveau, avec les œuvres des Pères qui en émanent comme autant de rayons, pour porter au loin la lumière; de l'autre, les connaissances humaines sur une foule d'objets, spécialement sur ce qui concerne les arts libéraux, poussant toujours ainsi à l'application (1). Sur le frontispice de sa bibliothèque, il pouvait écrire : *Manifestatio spiritus ad utilitatem* (2).

On aime à se figurer l'ami passionné des sciences, des arts et des lettres, attirant des lecteurs, leur découvrant les sources les plus fécondes et les plus pures, les aidant à y puiser à grands flots, cherchant, avec toute l'ardeur d'un conquérant, de nouvelles mines à exploiter, y travaillant lui-même, prenant pour y suffire sur le jour et sur la nuit. De quel air de triomphe n'apportait-il pas un volume, obtenu par ses supplications, acheté des épargnes qu'il s'imposait ou copié de sa main? Comme il pressait tous ses élèves de lui donner leur appui? Ils savaient que le plus grand plaisir qu'ils pussent lui causer, la plus agréable marque de gratitude qu'ils pussent lui donner, c'était de grossir son trésor, dans lequel il voyait l'espérance de la civilisation du monde.

IV. — Le zèle charitable d'Alcuin pour tous les intérêts de l'humanité se manifesta de mille manières. Il voulut réparer tout ce que les dévastations avaient détruit : les choses qui tiennent à l'âme avant tout; mais aussitôt après, ce qui sert au corps.

Diverses constructions qu'il dirigea prouvèrent tellement son bon goût que le métropolitain d'York le présenta à toute sa province comme un architecte habile et digne de la

(1) *Poem. de Pontif. Ebor.*, vers. 1520 *et seq.*
(2) 1. *Cor.* 12.

plus entière confiance. Il lui donna toute la ~~science~~ sienne pour le succès de la plus grande entreprise de son règne. Il s'agissait de construire une magnifique église dans la ville d'York, suivant le plan tracé par le prélat. Alcuin et Eambalde, son condisciple, furent architectes en chef de cette nouvelle basilique, et ils firent le chef-d'œuvre qu'on désirait (1).

Ainsi s'érigeaient au Très-Haut des temples matériels, dignes de Sa Majesté suprême. Alcuin faisait plus : il formait des sanctuaires encore plus propres à l'honorer, en éclairant et sanctifiant les âmes. S'il savait donner aux édifices de bois et de pierres une solidité qui brava, pendant des siècles, tous les coups du temps, il réussit encore mieux à consolider la vertu par de sages institutions, à assurer pour longtemps le triomphe et la propagation de la vérité, en lui préparant de nombreux défenseurs et en créant des bibliothèques qui lui serviraient d'arsenaux. Pour entraîner toute la terre dans cette voie, il prit le seul moyen efficace : il y marcha le premier. Il profita de toutes les occasions qui s'offrirent et il s'étudia à les multiplier pour déployer son tendre et infatigable amour de Dieu et du prochain. On accumulait les charges sur sa tête ; on accablait son cœur de soins : il était toujours prêt ; sa charité immense répondait et suffisait surabondamment à tout : *In omnibus charitas.*

(1) *Mabill. Annal., lib. XXIV,* p. 211. *Vid. etiam poem. de Pontif. Ebor.*, vers. 1510 *et seq.*

CHAPITRE III.

Age mûr d'Alcuin.

Belle conduite d'Alcuin à la mort d'Elbert et d'Eambalde. — Voyage en Italie. — Alcuin en France. — Il rentre dans sa patrie. — Retour définitif en France.

Il eut bientôt à recevoir deux derniers soupirs. La mort vint de nouveau frapper tout près de lui. L'archevêque Elbert, depuis deux ans et deux mois, s'était donné un successeur, dans un des amis d'Alcuin et sans doute d'après les conseils d'un homme qui ne pensait à lui-même que quand il fallait un sacrifice. Ce fut Eambalde 1er, vieillard rempli de prudence et entouré de la vénération publique (1). Le pontife démissionnaire mourut en 780, dans la solitude où il s'était retiré pour ne plus s'occuper que du ciel. Le successeur qu'il avait choisi le suivit de près dans l'éternité. Alors on voulut confier la houlette pastorale au savant et pieux Alcuin; mais sa modestie, qui ne permit jamais qu'on l'élevât au sacerdoce, fut un obstacle insurmontable. On trouva cependant un moyen de réaliser le vœu de tous : l'esprit et le cœur d'Alcuin furent placés sur le trône métropolitain d'York, dans la personne d'Eambalde II, que tant d'écrivains confondent avec le premier, et qui était élève d'Alcuin (2). On disait : « C'est son œuvre, c'est son âme

(1) *Comment. Frob., cap. V; Patrol.*, t. C, p. 41. *Vide etiam poem. de Pontif. Ebor.*, vers. 1517 *et seq., et notam b.; Patrol.*, t. CI, p. 813.

(2) *Patrol.*, t. C, p. 221, not. *e*.

communiquée à son disciple que nous couronnons. Il continuera d'exercer une heureuse influence sur ce fils adoptif: ce sera le même effet sans que son humilité en murmure... » Mais qu'il fut touchant de voir le maître venir, à la tête des religieux et des fidèles, s'agenouiller aux pieds de celui qui, la veille, était son inférieur, son simple écolier; chacun d'eux s'attendrit et s'empressa de donner à l'autre le doux nom de père. C'est un exemple qu'on a admiré depuis dans saint Bernard et Eugène III, un de ses disciples placé sur le siége de saint Pierre. Il est dans la vie des grands hommes des rapprochements de faits et de sentiments qui semblent prouver que, malgré la distance et la différence des temps, des lieux et des choses, les nobles cœurs brûlent du même feu sacré. On voit que celui d'Alcuin était de ce nombre.

Tels étaient les beaux exemples qu'il donnait à son pays. Mais il n'avait pas perdu de vue les recommandations de son ancien maître. L'Italie et la France étaient dans sa pensée comme deux amis qu'on veut revoir au plus tôt et dont on souffre d'être séparé. La Providence lui ménagea l'occasion de remplir l'engagement qu'il avait pris au lit de mort du prince Egbert.

Les voyages élargissent les idées, complètent l'éducation, donnent mille notions, mille expériences que le cabinet ne saurait offrir. Quand à ces avantages s'allie une intention pieuse, un vœu qu'on a juré d'accomplir, le pèlerinage semble réunir tous les intérêts. Bénissons le ciel de celui qu'entreprit Alcuin, puisque avec lui venaient, comme un brillant cortége, les sciences, les lettres, les arts et surtout les célestes vertus. Il fit du bien à nos pères, il leur livra tous les trésors les plus dignes d'envie; nous en avons hérité. Gloire et reconnaissance au généreux Alcuin.

II. — *Salve, Roma potens, mundi decus, inclyta mater,*
Atque tui tecum valeant in sæcula nati.

ALCUIN, *poem.* 224.

En 781, le roi de Northumberland, Alfwolde, voulut envoyer un ambassadeur offrir au Souverain Pontife les hommages de sa piété filiale et lui demander le pallium pour le nouvel archevêque (1). Il fallait quelqu'un qui fût digne de représenter seul toute l'Église du royaume et le monarque lui-même. Il fut bientôt trouvé : l'éloquence, le savoir, la piété, la sagesse, le dévouement, tout se réunissait dans notre illustre diacre. Il fut choisi et par le prince et par le prélat. Chacun d'eux, dans l'audience de départ, lui confia le secret de ses affaires les plus sérieuses, le soin des intérêts de l'État et de la religion qu'on ne doit jamais séparer, les vœux de son espérance. Alcuin se chargea de tout, parce que tout était honorable, et, béni par son fils devenu son père, il monta sur le navire mis à sa disposition pour cette mission importante et solennelle.

Il franchit heureusement l'espace qui sépare sa patrie de la patrie d'Horace. Il a vu le beau ciel d'Italie. Il entre dans la Ville-Éternelle, et bientôt il est aux pieds du père des chrétiens, aux pieds du bon pasteur des agneaux et des brebis du Seigneur. Adrien Ier, qui joignait à de grandes vertus des talents politiques et le mérite littéraire, gouvernait l'Église universelle depuis 772 (2). Il connaissait de réputation l'ambassadeur d'Alfwolde; il l'accueillit avec une affectueuse estime et lui accorda tout ce qu'il venait

(1) *Comment. Frob., cap. V; Patrol.*, t. C, p. 41.
(2) Longueval, *Histoire de l'Église gall.*, t. IV, p. 387,

solliciter. Alcuin n'omit aucun des vœux de ses maîtres; mais il ne demanda pour lui que la bénédiction du saint vieillard.

Il avait commencé par s'acquitter de toutes les affaires confiées à sa fidélité. Sa tâche est remplie. Alors il peut satisfaire tous les désirs de sa piété. Il visite les édifices sacrés et prie pour l'univers du sein de la reine des cités.

Enfin, l'envie de voir une foule de monuments, qu'il est utile de connaître pour le progrès des arts, le promène au milieu de mille merveilles que renferme la ville des Césars. Riche de tant de souvenirs, il profite de quelques jours encore disponibles pour visiter les autres localités les plus remarquables de ces contrées.

Il arrive à Parme et Charlemagne s'y trouvait alors (1). Il connaissait déjà ce grand prince, car parmi les innombrables actes de sa vie que nous n'avons pu épuiser, il faut citer au moins ici, en passant, une mission dont l'avait autrefois chargé son maître Egbert auprès de Charles. Il était donc déjà venu à la cour de France, vers 772. Il en gardait un doux souvenir (2). L'accueil qu'il y avait reçu du roi l'engagea à reparaître devant lui. Ces deux hommes semblaient s'être devinés et l'un paraissait nécessaire à l'autre.

Toutefois, rien n'annonce qu'Alcuin prévit l'offre qu'allait lui faire le plus célèbre et le plus puissant des souverains (3). Charlemagne cherchait partout des gens de lettres pour éclairer ses vastes États. Il eut de longues conférences avec

(1) Longueval, *Histoire de l'Église gall.*, p. 427. — *Vid. Comment. Frob. loco jam citato.*

(2) *Comment. Frob., cap. V; Patrol.*, p. 40.

(3) *Ibid.*, p. 38-42.

Alcuin, que son savoir et sa vertu rendaient déjà illustre. Il lui fit des offres qui auraient séduit un esprit ambitieux; mais il trouva l'ambassadeur d'Alfwolde insensible; il eut recours aux prières. Aussitôt l'humble Alcuin, profondément ému à la vue d'un roi suppliant, parut tout disposé à obéir (1). Mais quand le prince parla des services qu'il attendait de lui pour des millions de sujets privés d'instruction, l'homme de Dieu, l'homme de l'humanité ne put plus résister; il promit formellement de revoir la France et d'unir ses efforts à ceux du monarque, pourvu cependant que deux autres volontés y consentissent, et ces deux volontés étaient toutes puissantes sur lui. Il appartenait au roi de son pays et au prélat de son diocèse. Il n'aurait jamais entrepris l'œuvre même la plus utile au mépris de l'obéissance (2). Charlemagne, qui lui-même aimait l'ordre avant tout, applaudit à ce trait de sagesse et ne désira que plus ardemment d'obtenir un sujet si fidèle.

Alcuin se hâte de porter à ceux qui l'ont envoyé tout ce qu'ils avaient souhaité (3); son retour est fêté comme un triomphe dans les lieux qu'il traverse, mais encore plus dans la pieuse retraite des fils de saint Benoît, dans le manoir métropolitain, dans le palais des rois. Mais Alcuin n'accorde aux réjouissances que ce qu'il ne peut refuser. L'embarras et la douleur de quitter, peut-être pour toujours, ses amis et sa solitude, sa patrie, la crainte de ne pouvoir porter l'immense fardeau que lui présentait Charlemagne : voilà ce qui diminue son bonheur d'être encore au milieu de ses frères.

(1) *Vita beati Alcuini, cap. VI; Patrol.*, t. C, p. 97.
(2) *Mabill. Annal., lib. XXV*, p. 258.
(3) *Comment. Frob., cap. V; Patrol.*, t. C, p. 41.

Le roi et l'archevêque eurent bientôt découvert le chagrin que leur digne envoyé ne pouvait dissimuler. Il le leur avoua franchement et ne leur cacha pas sa promesse conditionnelle; il ajouta qu'il avait pris le même engagement dès le jour de la mort d'Egbert. De son côté, le roi de France pressait vivement les deux maîtres d'Alcuin. L'ancien disciple reconnaissant et le roi Alfwolde, entièrement satisfaits des services de l'homme de bien, s'entendirent et voulurent bien prêter pour quelque temps ses talents et ses vertus aux Français (1). « Allez donc, mais promettez-nous bien de » revenir dès que vous aurez comblé les désirs du roi » Charles. En vous laissant aller vers lui, nous voulons lui » donner la marque la plus grande de notre affectueux » respect; mais, en vous obligeant à revenir, nous montrons » que nous n'oublions pas la patrie. »

L'espoir de revoir Alcuin, de le revoir bientôt, fut donné à toute la population, qui, sans cette précaution, se serait opposée à son départ. Le voilà aux pieds de son évêque, sollicitant une précieuse faveur. Le prélat le comprend et prie avec lui Celui qui tient dans sa main tous les cœurs et les rênes de tous les États de protéger le charitable pèlerin, cet apôtre de la science et de la vertu, partant pour les pays d'outre-mer, et, au nom du ciel, il le bénit avec émotion. Alcuin se dérobe aux pénibles adieux de la cour et du monastère, et, sur une barque légère, il va encore courir les périls de la traversée. Les anges, amis de la France, veillent sur lui et font voguer le frêle bâtiment sur les flots endormis; bientôt, ils l'auront déposé sur les heureux rivages de nos pères.

III. — Dès que le savant religieux arriva près de Char-

1) *Comment. Frob., cap. V; Patrol.*, t. C., n° 4, VIII.

lemagne, qui passait l'hiver à Quiercy, 781, il fallut songer à remplir la grande mission de civilisateur de la Germanie et de la France qu'il avait acceptée à l'entrevue de Parme. Quand l'exemple descend d'en haut sur la foule, l'entraînement est plus fort et plus général. Tel fut le plan qu'il proposa et qui fut préféré. Quelque temps après son arrivée, le roi le fit abbé de Bethléem, qu'on nommait aussi Ferrières-en-Gâtinais, de Saint-Loup de Troyes et de Saint-Josse-en-Ponthieu (1); il lui donna même le titre de grand-aumônier, afin de l'attacher à jamais à sa personne et à son royaume. « Charles, nous dit un écrivain presque contemporain, à l'exception du temps où il allait en personne à des guerres importantes, eut constamment et jusqu'à sa mort Albin avec lui; il se faisait gloire de se dire son disciple et l'appelait son maître (2). » Il ignorait encore ce qu'il apprit bientôt avec la plus grande peine : Alcuin, lié par des devoirs inviolables, ne pouvait faire qu'un séjour de quelques années en France. Le monarque comprit que le temps n'en était que plus précieux, et qu'il fallait exécuter de suite le projet du rétablissement général des études.

Pour éviter les retards qu'eût entraînés la construction d'un local pour l'école modèle qui allait ouvrir cette ère de renaissance des lettres, le grand roi donna des salles de son palais et engagea tous les seigneurs de la cour à venir écouter le docteur étranger. Alcuin monte dans la chaire improvisée et voit à ses pieds, assis parmi tous les grands du royaume qu'attire le désir de plaire au roi et de s'instruire, le roi lui-même (3). Cet exemple donné par le chef de l'État con-

(1) *Vita beat. Alcuini, cap. V; Patrol.*, t. C, p. 97.

(2) Guizot, *Collection des mémoires pour servir à l'Histoire de France*, t. III, p. 175. — Paris, 1824.

(3) *Comment. Frob., cap. VII; Patrol.*, p. 49.

tribua puissamment au succès de cette haute entreprise. Bientôt des cours nombreux sont organisés. Alcuin préside à tout; mais les plus habiles instituteurs du temps, tels que Paul de Warnèfride et Pierre de Pise, enseignent sous sa direction. La dialectique, la rhétorique, les arts libéraux sont la partie que le grand maître de cette jeune université de France aime à révéler à son royal élève et aux grands de l'État, ainsi qu'à l'élite de la jeunesse. A cette école palatine, Alcuin joignit une académie dont le roi voulut bien être membre (1). Chacun des personnages qui en faisaient partie portait un nom célèbre dans la civilisation antique. Charlemagne s'appelait David (2). Peut-être avait-il reçu ce nom au baptême ou à son sacre; au reste, on appelait ainsi dans ce siècle et le suivant tous les rois de France, Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve. Peut-être Alcuin lui suggéra-t-il ce choix pour que le prince guerrier fût aussi monarque pacifique et se rappelât ce verset du poète inspiré, qui disait de lui-même : « Grand Dieu, souvenez-vous de David et de toute sa douceur! *Memento, Domine, David et omnis mansuetudinis ejus*» (3). Le promoteur de cette adoption, Alcuin traduisit son nom en celui d'Albin et y ajouta celui de Flaccus, qui rappelait le poète des grâces, le poète aimé d'Auguste, celui dont les vers renferment tant de leçons. Adélard ou Adalhard, abbé de Corbie, se surnomma Augustin, pour réveiller le souvenir du docteur de la grâce et de la charité. Vala s'appela Arsène ; l'évêque de Trèves, Macévius. Le jeune Angelbert prit le nom du grand génie poétique de la Grèce, de cet Homère qui chanta les fléaux de

(1) *L'abbé Millot*, t. I, p. 126, édition de 1768.
(2) M. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II, p. 350 et suiv.
(3) Psaume CXXXI.

la discorde et les doux fruits de la sagesse. Riculfe, depuis archevêque de Mayence, s'appela Flavius Damœtas; d'autres se désignent par les noms de Candide, d'Onie, de Nathanael: Théodulphe, depuis évêque d'Orléans, Eginard, Fridugise. Les académiciens se réunissaient à jours fixes; chacun rendait devant ses collègues compte de ses lectures et de ses observations. Ensuite on traitait, tantôt de vive voix, tantôt par écrit, divers sujets intéressants. Le goût des sciences devint une mode; les femmes la suivirent, et on remarque qu'il y eut une dame de la cour qui fit quelques progrès en astronomie. Alcuin couronna ses établissements par la création d'une bibliothèque, afin que les membres de l'académie, que les professeurs de l'université naissante, les élèves et même tous les autres amis des lumières eussent un grand moyen de profiter de celles des siècles passés, comme d'un point lumineux de départ (1). Laidrade, né à Nuremberg, et plus tard archevêque de Lyon, fut bibliothécaire.

Charlemagne voyait avec joie les heureux efforts d'Alcuin et il lui voua une affection particulière : il l'appelait son cher précepteur (2). Il voulut même, par un coup d'éclat, presser et assurer le triomphe des désirs d'Alcuin.

« Un jour, dit le moine anonyme de Saint-Gall, après une longue absence, le très-vertueux Charles, de retour dans la Gaule, se fit amener les enfants, et voulut qu'ils lui montrassent leurs lettres et leurs vers; les élèves sortis des classes moyennes et inférieures présentèrent des ouvrages qui passaient toute espérance et où se faisaient sentir les plus douces saveurs de la science; les nobles, au contraire,

(1) Anquetil, *Histoire de France*, t. I, p. 259.

(2) Guizot, *Collection des mémoires pour servir à l'Histoire de France*, t. I, p. 175.

n'eurent à produire que de froides et méprisables pauvretés. Le très-sage Charles, imitant alors la justice du souverain juge, sépara ceux qui avaient bien fait, les mit à sa droite et leur dit : « Je vous loue beaucoup, mes enfants, de votre » zèle à remplir mes intentions et à rechercher votre propre » bien de tous vos moyens. Maintenant efforcez-vous d'at- » teindre à la perfection ; alors je vous donnerai de riches » évêchés, de magnifiques abbayes, et vous tiendrai toujours » pour gens considérables à mes yeux. » Tournant ensuite un front irrité vers les élèves demeurés à sa gauche, portant la terreur dans leurs consciences par son regard enflammé, tonnant plutôt qu'il ne parlait, il lança sur eux ces paroles pleines de la plus amère ironie : « Quant à vous, nobles, » vous fils des principaux de la nation, vous enfants délicats » et tout gentils, vous reposant sur votre naissance et votre » fortune, vous avez négligé mes ordres et le soin de votre » propre gloire dans vos études, et préféré vous abandonner » à la mollesse, au jeu, à la paresse ou à de futiles occu- » pations. » Ajoutant à ces premiers mots son serment accoutumé et levant vers le ciel sa tête auguste et son bras invincible, il s'écria d'une voix foudroyante : « Par le Roi des cieux, permis à d'autres de vous admirer ; je ne fais, moi, nul cas de votre naissance et de votre beauté ; sachez et retenez bien que, si vous ne vous hâtez de réparer par une constante application votre négligence passée, vous n'obtiendrez jamais rien de Charles (1). »

Cette formidable leçon porta ses fruits ; elle frappa de terreur ceux qui auraient encore voulu résister aux désirs et aux ordres du souverain. Charles savait qu'il est des

(1) Guizot, *Collection des mémoires pour servir à l'Histoire de France*, t. I, p. 175.

crises où il faut se montrer résolu, qu'il est des hommes qu'il faut contraindre d'accepter un bienfait. Ses prévisions furent pleinement justifiées par l'événement. Le lendemain même, les écoles qu'il visita offraient une prodigieuse affluence d'élèves, qui tous rivalisaient de zèle et d'ardeur pour apprendre. Il leur adressa des encouragements, des félicitations, avec cette effusion de cœur qui excite l'enthousiasme. Dès lors, les sourdes résistances cessèrent et la science précipita son cours, comme un fleuve majestueux qui, dégagé d'entraves, porte largement son tribut à la mer.

IV. — Alcuin se multipliait, afin de suffire à tout. Il resta encore quelque temps pour achever cette grande organisation et voir les progrès rapides des lumières. Il ne quitta même qu'après avoir promis de revenir, et pour toujours, si Charlemagne l'obtenait du roi et de l'archevêque dont il dépendait par sa naissance. Charlemagne n'aurait pas encore consenti, s'il n'avait eu besoin d'envoyer un ambassadeur à Offa, roi de Mercie, pour terminer un démêlé survenu entre les deux princes au sujet d'un mariage. Alcuin remplit heureusement cette mission de paix. Charlemagne avait demandé la fille d'Offa pour son fils Charles, et le roi Offa ne consentait qu'autant que Charles donnerait sa fille Berthe à son fils Egferde, ce qui irrita le roi de France au point que les communications furent interrompues (1).

Vers l'an 790, Alcuin retourna donc en Angleterre et y fit divers présents aux églises et aux monastères (2). Il pouvait faire ces libéralités, n'eût-il pas reçu de gratifications de la cour de France; il avait des ressources de famille; il tenait de ses pères une fortune considérable. L'auteur de

(1) *Comment. Frob., cap. VIII; Patrol.*, t. C, p. 56 *et seq.*
(2) *Mabill. Annal., lib. XXVI*, p. 298.

sa vie le fait dire à Charlemagne : « Quoique dans le pays » de mes aïeux je sois riche d'un héritage qui n'est pas » modique, je serai ravi de le sacrifier et de rester ici dans » l'indigence, pour être à même de vous être utile. *Libenter » etiam paterna in regione mea non modica hæreditate » ditatus, hac spreta, tibi ut prodesse possim, hic » pauper stare delector* (1). »

Au désir qu'il avait d'aller prouver combien il était fidèle à son prince et à son pasteur, ne pourrait-on pas, d'après ces paroles, ajouter un motif bien décisif pour un fils? Ne s'agissait-il point d'aller rendre les derniers devoirs aux auteurs de ses jours dont il aurait appris la mort récente et qui lui auraient laissé cet héritage immense? Tout s'explique à l'aide de cette interprétation qui ne trouve pas d'opposition fondée dans l'esprit et qui charme le cœur. Alcuin n'a jusqu'ici possédé d'autres richesses que ses vertus et ses lumières. La mort de ses parents lui livre une grande succession. Il rentre dans sa patrie pour régler ses affaires, et, en homme détaché du monde par ses engagements et par ses goûts, il se hâte de distribuer tous ses biens en aumônes; il en accorde aux monastères qui nourrissent les pauvres; il en attache aux églises qui prient pour ceux dont il a reçu le jour et de vastes domaines. Par ses générosités, il dédommage sa patrie de ce qu'il n'a pu y faire pendant son absence; il seconde les vues paternelles de son archevêque et de son roi; il en achète, par cet abandon de tout ce qu'il a, la permission d'aller poursuivre une entreprise utile aux innombrables sujets de Charlemagne. Pendant trois années, l'infatigable Alcuin multiplia ses leçons, ses courses, ses travaux, ses sacrifices, les progrès, les établissements pour

(1) *Vita beat. Alcuini, cap. VI; Patrol.*, t. C, p. 98.

se rendre moins nécessaire. Quand tout fut dans l'ordre le plus complet et qu'il eut ainsi fait en trois années ce qu'on n'eût pu exiger de toute sa vie, qu'il eut surabondamment payé sa dette à sa patrie et aux Etats voisins par mille heureuses influences, il parla à ses deux maîtres de l'espoir qu'il avait donné d'étendre de plus en plus sur le continent le bien dont jouissaient les Iles Britanniques. Les sollicitations les plus pressantes du roi de France avaient disposé son allié et le prélat à participer, par le don le plus avantageux qu'ils pussent faire, à la gloire d'étendre en cent contrées le règne de la vertu et de la science. Ils accordèrent au généreux Alcuin l'exil qu'il se résignait à subir, encore une fois, dans l'intérêt de la religion et du bien-être des peuples. Et quand le monarque et le prince de l'Eglise lu dirent dans les plus tendres adieux : « Nous vous reverrons dans quelques années au plus tard, » il n'osa ni fortifier, ni affaiblir cette espérance; un pressentiment invincible le condamna au silence; il leva les regards au ciel, et des larmes coulèrent de ses yeux attristés. Non, il ne reverra plus en ce monde tant d'objets de sa tendresse! Que de morts son cœur souffre dans un même instant! Pour rendre son départ encore plus héroïque et plus méritoire, Dieu permet que tout ce qui pouvait l'attacher au pays natal s'offre à la fois à sa pensée, vienne en même temps accabler sa tendresse; il croit voir ses confrères, ses supérieurs, ses disciples, ses amis, toute la nation et les morts mêmes sortis de leurs tombeaux, et les générations futures devançant leur naissance, lui tendre les bras et lui dire avec un accent de douleur qui déchire son âme : « Pourriez-vous nous abandonner pour jamais. » Mais jugez de son angoisse extrême. De l'autre rivage des mers lui arrivent des myriades de supplications; des nations innombrables se lèvent et accourent jusqu'au

bord de l'abîme qui l'en sépare, tendent vers lui des mains suppliantes et lui crient : « Oh ! qu'il nous tarde de vous entendre, de vous revoir. Songez à tous les maux que le plus cruel des démons, que la barbarie même fait peser sur nous comme un joug de fer; songez à des fléaux plus horribles encore, à tous les vices qui nous rendraient malheureux dans le temps et dans l'éternité ! Alcuin, vous qui aimez si tendrement tous ceux que Jésus-Christ a rachetés de son sang, nous laisserez-vous en proie à tout ce qui nous ferait fouler aux pieds cette rançon divine ? Voici qu'aux anciens ennemis de la foi vient se joindre un ennemi nouveau ; sera-t-il dit qu'Alcuin permettra à ce loup ravisseur de dévorer sans résistance le troupeau du Seigneur, et que, par un amour excessif pour son pays, il laissera périr l'univers, il laissera blasphémer contre le Sauveur du monde ? Au nom du genre humain, au nom de l'Eglise, au nom de Dieu même, souvenez-vous de vos anciennes promesses et venez sauver tout ce qui vous doit être le plus cher ? Montrez que vous l'aimez encore. »

Il est parti.

La Providence a voulu l'éloigner d'un séjour où bientôt il serait mort de douleur. Il aurait vu les plus sanglantes tragédies se succéder dans sa malheureuse patrie et n'aurait pu les empêcher. Déjà à sa rentrée il n'avait plus trouvé Alfwolde sur le trône ; il n'avait plus trouvé le fils du prince infortuné. Le roi avait été victime, dès 783, d'une poignée d'hommes pervers qu'avait armés l'ambitieux Sigga ; Sigga, qui, cette année-là même, toujours tourmenté par le souvenir de son crime, voyant sans cesse le cadavre de son roi le poursuivre, s'arracha lui-même une vie insupportable et voulut fuir jusqu'aux enfers le théâtre de ses forfaits (1).

(1) *Comment. Frob., cap. VIII; Patrol.*, p. 56 *et seq.*

Le fils de l'ancien roi Alrède succéda à l'infortuné Alfwolde; mais à peine avait-il commencé à fermer les plaies de sa patrie que ceux qui l'avaient élevé sur le trône l'en précipitèrent. Il ne régna pas un an. Ethelrède, qu'on avait expulsé précédemment, fut ~~nommé~~ par le flot de la fortune et substitué à Osrède. Il débuta par la perfidie et le meurtre : les deux fils d'Alfwolde, les vertueux Else et Elfvin, attirés de l'église, leur asile, par de trompeuses promesses, furent cruellement égorgés (1). ramené

Tant d'assassinats furent bientôt sévèrement punis. Trois vengeurs parcoururent deux fois ces contrées: deux fois la famine, la peste et les pirates ravagèrent le Northumberland. Ce fut même pendant que ces fléaux sévissaient encore que le charitable Alcuin était dans son pays, consolant et soulageant ses concitoyens. Il ne quitta que quand il vit la contagion s'éloigner.

En 792, Osrède, qui naguère avait reçu la tonsure dans la ville d'York et qui pour plus de sûreté était sorti de ce royaume, chercha par des intrigues à ressaisir la couronne et fut immolé par ordre d'Ethelrède (2). Ethelrède entassa les crimes. Bientôt il chassa son épouse légitime et plaça à ses côtés sur le trône la fille d'Offa, roi des Merciens, dont l'alliance lui paraissait propre à consolider son pouvoir (3). Deux ans après, la fureur populaire faisait expier au malheureux prince les déplorables excès auxquels il s'était livré. Il fut impitoyablement massacré par cette multitude inconstante dont il avait été l'idole. Les révolutions étaient si fréquentes dans l'Heptarchie que, pendant la vie d'Alcuin, une quaran-

(1) Lingard, *Histoire d'Angl.*, t. I, p. 6 *et seq.* — Paris, 1844.
(2) *Comment. Frob.*, *cap. VIII*, not. 96.
(3) *Mabill. Ann.*, *lib. XXVI*, p. 310.

taine de rois montèrent sur le trône et une partie subirent le sort d'Osrède et d'Ethelrède. Alcuin ne fut pas témoin de cette dernière catastrophe. Il avait quitté l'Ile où tant de malheurs étaient venus attrister ses regards.

V. — Vers l'an 793, Alcuin revint en France (1). Il y revint pour le salut de sa patrie. Charlemagne, qui l'avait nommé membre de son conseil, ne trouvait pas de moyen plus sûr de lui témoigner son attachement qu'en faisant du bien à son pays visité par tous les fléaux. Mais tandis qu'il préparait une ambassade chargée de présents pour les rois des Merciens et des Northumbres et pour les diocèses de l'Ile, il fut informé par des envoyés d'Écosse du nouveau régicide commis sur la personne d'Ethelrède. Aussitôt, reprenant ses dons, il s'écria dans son indignation contre le peuple bourreau, qu'il était pire que les païens et qu'il était temps de le châtier (2).

Alcuin se jeta aux pieds du monarque et demanda grâce pour sa patrie, par tous les services qu'il avait pu rendre et par tous ceux qu'il désirait y ajouter jusqu'au dernier soupir. Il rappelle cette salutaire intercession dans une lettre au roi de Mercie : « Si je n'avais pas conjuré le prince irrité contre elle, il lui aurait déjà enlevé tout le bien qu'il aurait pu et lui eût fait tout le mal possible : *nisi ego intercessor essem pro ea, quicquid eis boni abstrahere potuisset, et mali machinari, jam fecisset* » (3). C'était à Offa qu'Alcuin retraçait le danger dont il avait préservé son pays. Il calma tellement Charlemagne qu'en 794 les générosités du roi de France parvinrent au monarque insulaire.

(1) *Mabill. Ann., lib. XXVI*, p. 304.
(2) *Patrol., Epist. XLVII* et *XLVIII.*
(3) *Patrol.. Epist. XLVII.*

Alcuin n'avait détourné la foudre qui allait éclater sur ses compatriotes que pour en recevoir bientôt les plus désolantes nouvelles. Les Danois venaient de promener chez eux l'épouvante et la mort. Les profanations les plus horribles avaient mis le comble aux désastres (1). Alcuin s'empressa de consoler les malheureux échappés au massacre et de leur apprendre comment ils répareraient tant de pertes et s'assureraient l'appui qui seul pouvait les défendre contre tous leurs ennemis. Dans plusieurs lettres que la plus ardente charité lui dicta, il les exhortait au repentir, leur signalait le désordre comme le chef de leurs persécuteurs et leur montrait l'union dans l'amour de Dieu comme le principal remède à tous leurs maux (2).

Il ne se contenta point d'indiquer la source des calamités, d'en découvrir les remèdes et de donner des pleurs aux victimes, il voulut tenter tous les moyens de salut pour ses frères. Il ajoutait à sa lettre à Hingobalde, évêque de Lindisfarne : « Dès que notre seigneur le roi Charles, vainqueur, à l'aide du ciel, de tous ses ennemis, reviendra dans son palais, je suis résolu d'aller avec le secours de Dieu me présenter à lui, et si je puis faire quelque chose ou pour les enfants traînés dans l'esclavage par les païens, ou pour nos autres nécessités, je ferai tous mes efforts, afin d'y parvenir. » *Cum Dominus noster rex Carolus, hostibus per misericordiam Dei subditis domum reverteretur, nos, Deo juvante, ad eum venire disponimus; et si quid tunc vel de pueris qui in captivitatem ducti sunt a paganis, vel de aliis necessitatibus nostris proficere poterimus, diligentes ad effectum producere curabimus* (3). »

(1) *Patrol., Epist. LXXIV* et not. *d.*
(2) *Patrol., Epist. XI, XII, XIII.*
(3) *Patrol.*, p. 151, not. *a.*

Il eut même le désir d'aller en personne porter à Offa les présents de Charlemagne et de rentrer dans sa patrie pour l'assister par tous ses soins. Une seule considération le priva de cette consolation. Non seulement il se fût en vain exposé sur un volcan rougi du sang de ses maîtres, couvert des débris des monastères et des autels et alimenté par le feu d'une guerre d'extermination qu'y répandaient les barbares ; mais ce qui le touchait bien plus que sa propre vie, c'est qu'en restant auprès du plus puissant des rois chrétiens et du plus généreux des princes, il pouvait faire plus pour rendre la paix et le bonheur à son pays. Aussi, écrivait-il au roi des Merciens : « *Melius mihi visum est, propter pacem gentis meæ in peregrinatione remanere* » (1).

Nous venons de voir les services rendus par Alcuin à sa patrie ; il ne recueillit pour récompense que l'ingratitude et une odieuse accusation : On le signalait comme un traître à son prince et à ses compatriotes (2). Il fut obligé de réfuter cette calomnie et il le fit en homme qui pense noblement, en homme qui ne sacrifie pas à la partialité. Sa voix a quelque chose de solennel. C'est une affirmation qui, dans une bouche si honorable, a l'énergie du serment. « Je le déclare en toute vérité, jamais je n'ai été infidèle au roi Offa et au peuple anglais. Comme je conserverai fidèlement et de toutes mes forces les amis que Dieu m'a donnés en France, de même conserverai-je ceux que j'ai laissés dans ma patrie » (3).

Si Alcuin savait se sacrifier pour sa patrie, il savait aussi combattre pour son Dieu : car tous ces intérêts furent attaqués à la fois.

(1) *Patrol., Epist. XLVIII.*
(2) *Malmesb., lib. I, reg. aug., cap. III.*
(3) *Patrol., Epist. VII.*

Félix, évêque d'Urgel, en Catalogne, avait été maître d'Elipand (1), évêque de Tolède. Celui-ci lui écrivit afin de savoir comment il reconnaissait le Sauveur pour fils de Dieu et en reçut cette réponse : « Jésus-Christ, selon la nature humaine, n'est que fils adoptif et nuncupatif. » Il propagea cette erreur qui renouvelait le nestorianisme. Le pape Adrien recommanda aux évêques d'Espagne de s'y opposer. Charlemagne, dont les conquêtes renfermaient le diocèse de Félix, fit rassembler un concile à Narbonne (2) en 791, et le nestorianisme naissant y fut réprouvé. Les deux novateurs furent encore condamnés, la même année, au concile de Frioul, tenu par saint Paulin, patriarche d'Aquilée. En 792, Félix fut condamné une troisième fois au concile que le roi de France fit tenir à Ratisbonne (3) et envoyé à Rome vers le pape, devant lequel il abjura son hérésie. Mais, rentré dans son diocèse, il montra que sa soumission n'avait été qu'une feinte. Le mal s'étendait comme un incendie dans ces ardentes contrées.

Charlemagne rappela son docte maître surtout pour l'opposer aux deux prélats rebelles à l'Église. Il aurait manqué quelque chose à la gloire d'Alcuin, si, après avoir déjà tant hâté les progrès des sciences humaines, il n'eût pas assuré le triomphe de la foi sur toutes les hérésies qui l'attaquèrent de son temps (4).

Le concile plénier de Francfort, qui n'était à cette époque qu'une maison royale sur le Mein, près de Mayence, s'ouvre au commencement de l'été de 794 (5). Là, paraissent plus

(1) Longueval, *Histoire de l'Église gall.*, t. V., p. 1 et suiv.
(2) *Ibid.*, p. 4.
(3) *Ibid.*, p. 8.
(4) *Comment. Frob., cap. VIII; Patrol.*, p. 58.
(5) Longueval, p. 16.

de trois cents évêques de France, de Germanie, d'Espagne, d'Italie et d'Angleterre. Le pape y avait ses légats Théophylacte et Etienne. On y vit une foule de savants des ordres inférieurs, à la tête desquels est Alcuin. Le roi pria lui-même le concile de recevoir le vénérable abbé en son sein et en communion de prières, à cause de sa vaste érudition dans les matières religieuses, et les Pères de Francfort y consentirent à l'unanimité. Le LVIe canon, le dernier qu'ils dressèrent, fut en faveur de cette admission si honorable. *Commonuit etiam (Dominus rex) ut Alcuinum ipsa sancta synodus in suo consortio, sive in rationibus recipere dignaretur, eo quod esset vir in ecclesiasticis doctrinis eruditus. Omnis namque synodus, secundum admonitionem Domini regis, consentit, et eum in eorum consortio, sive in orationibus receperunt* (1).

Alcuin se rendit de plus en plus digne de sa réputation par ses écrits et par les services qu'il continua de rendre à la religion. Cependant, comme il n'avait pas moins de piété et de modestie que d'érudition, il voulut, quelque temps après le concile de Francfort, renoncer entièrement au monde pour ensevelir tous ses talents dans la solitude. Mais Charlemagne, qui craignait de perdre un si savant homme, se l'attacha par de nouveaux bienfaits. Outre les abbayes qu'il possédait déjà, il lui donna celle de Saint-Josse-sur-Mer et l'abbaye de Saint-Martin de Tours (2).

Angilbert, ancien gouverneur des côtes de l'Océan et alors abbé de Saint-Riquier, où il nourrissait trois cents pauvres, plus de cent cinquante veuves et soixante clercs par jour, porta au souverain pontife Adrien un capitulaire composé

(1) *Édition royale des Conciles*, t. XX. — Voir aussi Longueval, p. 31.
(2) Longueval, 32.

par ordre de Charlemagne contre le second concile de Nicée ; c'est cet ouvrage qu'on désigne sous le nom de *Livres carolins*. Le but de ce travail était de rejeter l'adoration des images. Le concile de Nicée, qui d'ailleurs n'était pas encore formellement confirmé par le pape ni reçu en Occident, n'avait pas été mal compris par les Pères de Francfort, comme quelques-uns l'ont prétendu : ils ne condamnèrent qu'un excès que l'Église tout entière continue de rejeter, le culte latrique des images ou l'adoration proprement dite qui n'est due qu'à Dieu seul (1). Godeau, évêque de Vence, soutient avec raison, dans son *Histoire de l'Église*, que le concile de Francfort n'a point condamné le concile de Nicée, et que s'il l'avait fait, les légats du Saint-Siége auraient réclamé. A Francfort, on ne condamna qu'une erreur également rejetée par le concile de Nicée. Au reste, Alcuin fut étranger aux *Livres carolins* (2). L'envoyé en cour de Rome était élève d'Alcuin et porta au vicaire-général de Jésus-Christ une lettre de son maître. Cet écrit respirait les sentiments les plus humbles et les plus dociles au Chef visible de l'Église. Angilbert était aussi chargé par le pieux abbé de Saint-Josse de demander pour lui des reliques ; et comme le nom littéraire de son disciple était Homère, Alcuin lui appliquait agréablement ce vers d'Ovide :

Si nihil attuleris, ibis, Homere, foras (3).
Si vous n'apportez rien, Homère, je vous chasse.

Cependant, le roi de France triomphait des Saxons, et, pour compléter et affermir sa victoire, il résolut, d'après les

(1) Longueval, p. 32 et suiv.
(2) *Ibid.*
(3) *Patrol., Epist. XXV.*

conseils d'Alcuin, de gagner ses nouveaux sujets à la religion catholique. Il fallut choisir un chef pour les missionnaires chargés de cette conquête spirituelle. Alcuin ne dut pas être étranger à la résolution que prit Charlemagne de confier cette belle mission à l'évêque de Salzbourg (1). Arnon occupait ce siége depuis 786, date de la mort de saint Virgile, dont Michelet dit : « C'est lui qui affirma le premier que la terre était ronde. » Son épiscopat avait duré environ quarante ans. Le prélat Arnon écrivit à son illustre ami pour lui demander des conseils. Alcuin l'exhorte à déployer un courage charitable et insiste pour qu'il n'exige pas la dîme des néophytes, de peur de leur faire trouver trop lourd le joug de la foi. Il attachait tant d'importance à cette réserve qu'il écrivit deux fois à Charlemagne dans le même but. Il est beau de voir le vénérable diacre plaider la cause des peuples devant les princes de l'Église et devant les rois de la terre (2).

La valeur des Français et l'action de la grâce soumirent les barbares; les avis d'Alcuin apprirent à leur faire chérir leur nouvelle situation. Mais il était plus facile de dompter des nations révoltées que de réduire une poignée de perturbateurs des églises d'Allemagne, d'Italie, de France et d'Espagne. Félix d'Urgel se fit une gloire de braver les canons de Francfort et ralluma le feu de l'hérésie. Alcuin, qui était alors l'organe du clergé de France, défendit la vérité avec une modération qui lui fit autant d'honneur que sa science. Il écrivit au novateur relaps, ainsi qu'il le dit lui-même, pour le conjurer de garder ses serments; et ce fut, dit-il, *calamo charitatis*, avec le roseau de la charité. On écrivait

(1) Longueval, p. 42.
(2) *Patrol., Epist. LXXXVII.*

alors avec un roseau (1). Mabillon dit que ce fut sous Louis-le-Débonnaire qu'on adopta l'usage de la plume. Le coryphée du nestorianisme ressuscité avait levé le masque. Il répliqua par un long écrit dont d'artificieux émissaires inondèrent la péninsule et le royaume. Le libérateur du genre humain était clairement présenté comme n'étant Dieu que de nom. Cette nouvelle attaque avait lieu en 797. Le roi chargea son maître de confondre cet orgueil indomptable. Le savant abbé accepta; mais, comme il n'avait pas moins de modestie que de science, il pria le prince d'envoyer des écrits du Catalan au pape Léon III, qui avait succédé à Adrien, mort le 25 septembre 795; à saint Paulin, patriarche d'Aquilée; à Théodulphe, évêque d'Orléans, et à Ricbode, évêque de Trèves, pour que le concours de leurs lumières hatât la défaite de l'erreur.

Alcuin composa contre l'écrit de Félix d'Urgel un grand ouvrage divisé en sept livres, qu'il envoya au monarque avec prière de le soumettre aux savants de sa cour avant de le rendre public. Deux conciles tenus, l'un à Rome, centre de l'orthodoxie, l'autre à Urgel, foyer de l'erreur, anathématisèrent Félix en 798 et au commencement de 799. L'opiniâtre nestorien levait encore son front tant de fois sillonné par la foudre. Charlemagne résolut d'en finir avec l'incorrigible prélat et un nouveau concile fut assemblé à Aix-la-Chapelle à la fin de 799 (2), le grand synode tint ses sessions dans le palais du roi. Le monarque y parut entouré des grands de sa cour; on y voyait une foule d'évêques catholiques et de savants des ordres inférieurs. De son côté, Félix, armé d'un sauf-conduit, se présenta avec ses sectaires

(1) Longueval, p. 46.
(2) Longueval, p. 52.

pour soutenir son paradoxe. Ce fut en présence de toute cette imposante assemblée que Charlemagne voulut qu'Alcuin et Félix fussent entendus. L'athlète du dogme de la divinité du Sauveur se leva afin de plaider cette cause capitale pour tout le christianisme. Il était plus instruit, plus habile que son antagoniste, et il avait pour lui la force de la vérité. Le champion de l'erreur, quoique toujours décidé à tout oser pour elle, hésita quelque temps; il fallut le presser de se défendre ou de s'avouer vaincu. La vanité lui rendit toute son ancienne audace. Raisonnements captieux, textes mal entendus ou tronqués, autorités spécieuses, chicanes subtiles, il épuisa l'arsenal de la mauvaise foi et de la ruse, enhardi par les applaudissements de ceux qu'il avait séduits et par la patience de l'assemblée qui respectait la liberté de la défense.

C'est au tour d'Alcuin : un profond silence règne dans toute la salle du concile; on ne veut rien perdre de la réponse de l'oracle de l'univers chrétien. Avec quelle lucidité il exposa la saine doctrine! Avec quel *poids ne tomba-t-il pas sur le serpent de l'erreur!* Comme il le perça de traits mortels dans tous ses refuges! La discussion avait commencé le lundi, et chaque jour avait éclairé de nouveaux succès pour Alcuin. Tous les assistants jugèrent Félix vaincu. Il fut le seul à nier sa défaite, et il combattit en désespéré jusqu'au samedi. Le concile, voyant son entêtement aveugle et incurable, prononça sa condamnation et le déposa de la dignité épiscopale.

Cette double humiliation atterra le superbe Félix (1). Alcuin s'en aperçut et tenta un dernier effort. Il lui présente un texte de saint Cyrille, d'Alexandrie. L'ex-évêque le lit

(1) Longueval, p. 52-53.

d'une voix émue : « La nature que le démon avait viciée a été élevée au-dessus des anges et placée à la droite du Père, dans la personne de Jésus-Christ triomphant. *Ea natura, quæ per diabolum vitiata est, super angelos exaltata est, propter triumphum Christi, atque ad dexteram patris collocata* » (1). A la vue de cette traduction du grec du saint patriarche d'Alexandrie, de cet intrépide vainqueur des Nestoriens, à la voix de celui que les Cophtes et les Ethiopiens appellent le docteur du monde, que saint Célestin nomme le docteur universel et que les théologiens regardent comme le docteur du dogme de l'incarnation, Félix fut touché. Alcuin priait alors pour lui ; la grâce fit le reste. Celui qui avait affecté jusqu'ici de paraître inébranlable, au milieu des ruines de son parti, avoua avec larmes qu'il s'était égaré et publia sa rétractation dans les termes les plus précis comme les plus humbles. Il fut envoyé à Lyon pour y finir paisiblement ses jours. Ce fut là qu'il écrivit même une confession de foi au clergé et aux fidèles d'Urgel, où il affirmait qu'il était revenu de tout son cœur à l'Église catholique, et les suppliait, au nom du Seigneur, de détester comme lui tout ce qui avait troublé et scandalisé le troupeau de Jésus-Christ.

Alcuin ne se reposait pas à l'ombre des lauriers qu'il venait de cueillir (2). Il s'empressa d'écrire à Elipand une lettre pleine de politesse et de charité pour l'exhorter à imiter le bel exemple de Félix. Ecoutez ses accents humbles, charitables, dévoués et suppliants, pleins d'une angélique douceur : « Homme vénérable, dit-il, puisse la bonne volonté de mon néant vous être agréable pour le salut de

(1) *Vita beati Alcuini, cap. VII; Patrol.*, t. C, p. 98.
(2) Longueval, p. 56.

plusieurs, car vous êtes, très-saint Pontife, la cité placée sur la montagne qui ne peut être cachée. O mon excellent père, ma bassesse ne vous adresse point une discussion, c'est une supplication humble, pour vous conjurer de rester fidèle à l'unité et à la paix catholique. Père très-saint et bien-aimé, je vous en prie, lisez ce que je vous soumets, avec cette charité que le Sauveur a pour nous. Je suis bien loin de vous regarder comme coupable; je vous crois prédicateur, confesseur de la foi, la lumière donnée pour éclairer toutes les âmes » (1). Non seulement il ménage le vieillard, mais il ne parle de ses complices qu'avec des égards infinis. On s'attend à une réponse aussi polie, aussi affectueuse, aussi chrétienne que la lettre d'Alcuin qu'il faut voir en entier dans ses œuvres. Le prélat mit quarante jours à faire sa réplique, et ce fut, dit-il, pour couvrir Alcuin de confusion. Voici comment il l'apostropha : « Au frère Alcuin, non ministre de Dieu, mais suppôt de l'antechrist, disciple du maître le plus abominable, au nouvel Arius, à l'adversaire des Docteurs de l'église, salut, s'il se convertit; mais, s'il ne veut pas le faire, damnation éternelle. » Dans la suite de cette lettre pleine de fiel, il appelle Alcuin secrétaire du diable, race de vipère, aspic, basilic, enfant de la mort, second Datan, bourreau qui poursuit Félix sur le haut des montagnes et dans le fond des cavernes, homme animal, fou, mauvais riche qui sera enseveli dans l'enfer (2). Ensuite il déraisonne longuement sur la filiation du Sauveur qu'il outrage et dépouille de sa divinité.

On voit qu'il a vraiment existé un archevêque de Tolède qu'il n'était pas prudent d'avertir des défauts de ses

(1) *Patrol.*, t. CI, p. 235.
(2) *Patrol.*, t. XCVI, p. 870.

homélies, même de la manière la plus charitable, si l'on voulait n'être pas brusquement éconduit. Le sage Alcuin savait à quoi on s'expose en faisant, même le plus humblement, la correction fraternelle; mais il disait : J'aime bien Élipand, mais j'aime encore mieux la vérité.

Ce n'est pas tout. Le prélat, qui jouissait d'un des plus beaux bénéfices du monde, alla jusqu'à reprocher à l'abbé de Saint-Loup d'avoir vingt mille esclaves, reproche aussi absurde qu'injuste. Car Alcuin n'avait nul attachement aux biens de ce monde; il ne les administrait que par obéissance au roi; il faisait le bonheur des populations qui dépendaient de lui; jamais il n'eut même une personne à son service; c'était lui que sa charité rendait esclave et serviteur dévoué non seulement de vingt mille vassaux de ses abbayes, mais de tout le monde. Il était de l'intérêt de ces établissements d'avoir un chef qui ne coûtait rien à personne, qui donnait aux malheureux ce qu'une multitude de dignitaires eût absorbé. Plus Alcuin aurait pu nager dans l'opulence, plus son désintéressement, sa simplicité, sa vie pénitente, laborieuse et austère parlent en sa faveur. Si un homme portait de nos jours le dévouement au bien public jusqu'à se laisser surcharger d'une foule de fonctions qu'il remplirait gratuitement et parfaitement, ne serait-il pas un modèle toujours trop rare? Voilà pourtant ce que fit Alcuin; il faudrait donc oublier ou dénaturer sa conduite pour y trouver un motif de reproche. Parce qu'un maire de Paris aura dans sa commune plus de vingt mille âmes dont les intérêts le préoccupent chaque jour, sans qu'il en retire le moindre salaire, sera-t-on en droit de l'accuser d'avarice et de luxe; si un préfet, qui a deux cent mille âmes à gouverner et qui peut en tout honneur jouir des appointements de sa place, se contente du plus strict nécessaire, travaille nuit et jour pour

le gagner et laisse tout à l'Etat et aux pauvres, n'admirera-t-on pas justement ce prodige de générosité ? Plus les temps où vivait Alcuin offraient d'abus, d'exemples d'avidité, de luxe, plus sa charité doit paraître merveilleuse. Il avait bien le droit de prêcher une abnégation qu'il pratiquait le premier. On ne peut pas être surpris de l'entendre combattre dans ses écrits la soif des biens de la terre dont ses actions le montrent si détaché. Lisez ces vers ; ils furent la règle de sa conduite.

Dilige pauperiem, mordaces effuge gazas,
Nam reddunt cupidis, post carnis dulcia, flammas.
Quamvis perspicuus auro gemmisque nitescas,
Pauper et exiguus ibis, et nudus ad umbras.
Id solum tecum post mortis fata manebit,
Quod bene, quod juste, quod recte feceris ipse (1).

Chéris la pauvreté ; des trésors fuis la gêne ;
Au feu des enfers va leur amour défendu.
Et d'or et de bijoux pourquoi brillerais-tu ?
La mort te ravirait cette parure vaine.
Dans le monde éternel où chaque instant te mène,
Que te peut-il rester ? le fruit de la vertu.

Peut-être sommes-nous loin de notre sujet. Toutefois, cette digression ne nous laissera aucun regret si elle peut contribuer à mettre en lumière quelques-uns des traits de la physionomie d'Alcuin. Revenons à l'hérésie urgélienne.

Ne serait-on pas maintenant porté à croire que Félix est bien revenu et que son complice, l'archevêque de Tolède, va mourir dans l'impénitence. Voici la fin de ces deux anciens complices. Saint Agobart trouva dans les papiers du relégué,

(1) *Patrol., poem.* CCXIV, t. CI, p. 777.

mort à Lyon, une sorte de rétractation de toutes ses rétractations, dans laquelle il se rattachait à toutes ses erreurs. Tomaius Salazar a imprimé une lettre d'Archaricus, évêque de Brague, qui félicite Elipand de son retour à l'Eglise. L'auteur de la vie de saint Béat marque qu'Elipand s'est vraiment reconnu et que c'est l'opinion reçue en Espagne (1). « Il reste à savoir s'il persévera, » dit le Père Longueval (2). Quoique la sincérité et la persévérance, dont Fénélon a donné l'exemple, soient rares chez les chefs d'hérésie qui abjurent, laissons à Dieu ce secret, et espérons que, si la plus insigne mauvaise foi fit le malheur éternel de Félix, un repentir tardif, mais loyal, sauva l'évêque octogénaire.

L'hérésie félicienne avait fait quelques progrès dans la Septimanie; elle y enfanta même une autre erreur. On enseigna, dans cette province, qu'il ne fallait se confesser qu'à Dieu. Cette doctrine si favorable au libertinage eut bientôt de nombreux partisans. Le zèle d'Alcuin, justement alarmé, accourut au secours de la religion. Il écrivit au clergé languedocien une lettre qui montre clairement et enseigne formellement la nécessité de se confesser aux prêtres (3). Comment donc nos frères égarés des derniers siècles ont-ils pu avancer que jusqu'au pontificat d'Innocent III, c'est-à-dire avant le XIIIe siècle, on ne regardait pas la confession comme obligatoire?

Ainsi Alcuin faisait de tous côtés une guerre infatigable à l'ennemi du salut. C'était vers lui que se tournaient les regards dès qu'un danger menaçait l'Église. Laidrade, élu archevêque de Lyon, vit des nouveautés s'insinuer chez les

(1) *Martyrologe d'Espagne*, 17 février.
(2) Longueval, p. 52, note.
(3) Longueval, p. 51.

religieux et les ecclésiastiques de son diocèse; il invoqua l'intervention d'Alcuin pour le rétablissement de l'ordre. A la voix du primat des Gaules, le savant abbé reprit la parole pour réfuter les novateurs et les ramener dans l'antique chemin de la doctrine apostolique (1).

Cette affaire était encore moins grave que celle qui fit jeter un cri d'indignation à toute la chrétienté. Deux cousins et des amis du feu pape Adrien, irrités de l'élévation de Léon III, le surprirent le 25 avril de l'an 800, pendant qu'il se rendait à l'église de Saint-Laurent pour prier en faveur du monde entier. Le primicier Pascal le tenant par la tête, le sacellaire Campule par les pieds, ils s'efforcèrent de lui crever les yeux et de lui couper la langue, et le laissèrent pour mort sur place. La fureur des satellites était assouvie; celle des deux clercs ne l'était pas encore. Ils traînèrent Léon dans l'église du monastère et achevèrent de le mutiler; ils le laissèrent nageant dans son sang à la garde de leurs complices, et, la nuit, pour que personne ne leur arrachât la victime, ils la transférèrent dans la prison du couvent de Saint-Erasme. Le camérier Albin accourut, avec d'autres hommes de cœur, et ils portèrent l'infortuné pontife dans l'église de Saint-Pierre, où était Vironde, abbé de Stavelo, envoyé du roi de France (2). Vinigise, duc de Spolète, vint à son secours et le fit conduire dans sa capitale. On fut consolé de voir que le pape recouvrait parfaitement l'usage de la langue et des yeux; mais on fut saisi d'horreur contre ses bourreaux. Charlemagne consulta son digne conseiller sur ce qu'il convenait de faire. Alcuin lui répondit : « Vous êtes la ressource de l'Église, le ven-

(1) Longueval, p. 58.
(2) Longueval, p. 67.

geur des crimes, le consolateur des affligés (1). » Il excitait en même temps le roi à ménager les Romains pour éviter de nouveaux excès et le danger de perdre le royaume de Lombardie.

Le roi envoya une ambassade au chef des fidèles. Léon fut encouragé par cette démarche à venir réclamer l'appui de Charlemagne. Le prince alla l'attendre à Paderborn, d'où il sortit pour le recevoir à la tête de toute son armée que précédait une procession générale. Léon et Charles s'embrassèrent en versant des pleurs que la douleur et la joie faisaient couler et vinrent en triomphe bénir Dieu dans l'église de Paderborn. Un poète contemporain chante cet événement et dit que les Francs, en voyant les yeux du père des chrétiens et en l'entendant parler, admiraient sa miraculeuse guérison (2).

Au milieu de toutes les peines que ces catastrophes et ces révoltes causaient à l'abbé Alcuin, au milieu des travaux que la défense de tant de grands intérêts ne cessait de lui imposer, il n'oubliait pas sa première intention, celle qui l'avait amené et fixé en France. Créé inspecteur général des études à sa dernière rentrée, il multipliait et visitait les écoles; il aimait à y donner des leçons. Il évitait même autant qu'il dépendait de lui tout ce qui pouvait le distraire du soin de la république des lettres dont il était le président et le modèle (3).

Son enseignement offrait quatre degrés (4). Il était primaire : il apprenait à lire, à écrire, à prier; il était secon-

(1) Duchesne, *Epist. XI.*

(2) Duchesne, p. 1556.

(3) *Comment. Frob., cap. V*, p. 38-42.

(4) Voir Léon Maître, *les Écoles épiscopales et monastiques de l'Occident depuis Charlemagne.* Dumoulin, Paris, 1866, p. 207 et suiv.

daire : il enseignait la grammaire, la rhétorique, la logique, et ces trois parties formaient le cours appelé *Trivium;* il était supérieur et développait l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie ; l'ensemble de ces quatre genres de connaissances s'appelait *Quadrivium;* il était suprême et théologique : « de tous les objets de l'étude de l'homme; la théologie, la connaissance des livres sacrés du christianisme et celle des Pères, des Docteurs de l'Église et des conciles, étaient cultivées avec le plus de soin. Il fallait, à chaque instant, défendre ou attaquer les opinions religieuses qui se succédaient avec rapidité et qui répandaient en Europe, en Asie et en Afrique le désordre et les persécutions. Il fallait citer les discours des Pères, les passages des livres saints, les décisions des conciles et les maximes transmises par la tradition. Il ne fallait pas être peu érudit et peu exercé dans l'art de présenter ses idées avec avantage et de réfuter celles de ses adversaires (1). » L'histoire se mêlait à tous ces cours, comme moyen d'appuyer et d'éclaircir par les faits les principes et les théories, comme moyen de rendre l'étude et plus agréable et plus utile.

Voilà ce qu'il a enseigné à York, sa patrie, ce qu'il enseignera à Fulde et à Tours, ce qu'il enseigne à l'école du palais aux nombreux élèves qui se pressent autour de lui et parmi lesquels il faut compter, outre les membres de l'académie dont nous avons parlé plus haut, les trois fils du roi, Charles, Pépin et Louis. Il eut même des élèves remarquables parmi les dames de la cour (2), surtout Gisèle, surnommée Eulalie, fille de Charlemagne, à qui il adressa sa deux cent trentième lettre et pour qui il composa le traité de l'âme; la princesse Gisèle, connue sous le nom de

(1) Roy, *Histoire de Charlemagne et de son siècle.* Voir aussi Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II, p. 360.

(2) *Commentat. Frob., cap. VII; Patrol.*, t. C, p. 52.

Lucie, sœur du roi, et enfin Rothrude, ou Colombe, fille aînée du monarque. Rothrude et sa tante Gisèle écrivirent une lettre à Alcuin pour lui demander un commentaire latin sur l'évangile selon saint Jean. On la trouve dans l'édition de Duchesne et aussi dans la patrologie latine de M. Migne. En voici quelques lignes; elles nous donneront une idée de la manière d'écrire du temps: « *Habemus Clarissimi Doctoris Augustini explicationes, sed majori circumlocutione decoratas, quam nostræ parvitatis ingeniolum intrare valeat... Nec nostrum est altissima cedrorum cacumina ascendere, sed cum Zachæo, pro brevitate staturæ nostræ, in sycomoro stare, Jesumque transeuntem cernere... Memento scripturæ doctorem, Hieronymum, non terrarum longinquitate, vel procellis Adriatici Maris fluctibus territum, quominus sanctarum virginum precibus annueret. Minori vadosum Ligeri flumen, quam Tyrrheni maris latitudo, periculo navigatur. Et multo facilius chartarum portator tuarum de Turonis parisiacam civitatem, quam illius de Bethleem Romam pervenire poterit... Aderit tibi in itinere hujus laboris illius gratia, qui duobus discipulis euntibus in via se addidit, illisque sensus aperuit, ut sanctas intelligerent scripturas* (1). »

Saint Augustin nous offre un savant commentaire,
Mais souvent il échappe à notre œil impuissant :
Du cèdre nous n'osons gagner la cime altière,
Et l'humble sycomore est pour nous assez grand;
Là Zachée éleva sa petite stature,
Et vit avec transport passer le Rédempteur.
Aux simples plus d'un père expliqua l'Ecriture,
Daignez en abaisser pour nous deux la hauteur.

(1) *Patrol.*, t. C, p. 739.

Aux épouses du ciel pour porter la science,
Un saint qui, comme vous, s'exila des cités,
Jérôme sut franchir un intervalle immense :
Le golfe de Venise et ses flots agités.
Si la mer de Toscane est vaste et périlleuse,
Nous ne vous prions pas de braver sa fureur;
D'une moindre étendue et bien moins dangereuse
La Loire pourrait-elle effrayer votre cœur?
De Tours jusqu'à Paris votre pieux message
Ne peut jamais trouver les chemins aussi longs
Et surtout si peu sûrs que ne l'est le voyage
Du berceau du Messie à la ville aux Sept-Monts.
Vous aurez, pour charmer les ennuis de la route,
La grâce de celui qui, de deux *voyageurs*,
Sur les livres sacrés, vint lever chaque doute,
Et les laissa remplis des plus saintes ardeurs.

Nos historiens assurent et avec raison, je crois, que ces deux femmes étaient, l'une sœur et l'autre fille de Charlemagne; mais les Bollandistes disent, au 9 avril, que Gisèle et Rothrude étaient deux bénédictines anglaises, nobles de naissance, illustres par leurs vertus et leurs lumières, élèves d'Alcuin; ils citent cinq auteurs qui ont parlé dans le même sens. Si Alcuin eut dans les îles deux disciples du même nom que nos célèbres Françaises, ce qui n'est pas probable, on aura pu les confondre (1). Quoi qu'il en soit, on voit dans les *Annales de France*, par Lecointe, que Gisèle, sœur de Charlemagne, vivait encore en 810. Rothrude mourût le 6 juin de la même année, laissant un fils nommé Louis, qui fut abbé de Saint-Denis et chancelier de France. Quant à Gisèle, sa sœur, elle fut abbesse de Chelles, où elle finit ses jours.

(1) *Comment. Frob., cap. VII; Patrol.*, t. C, p. 53 et 54.

CHAPITRE IV.

Vieillesse d'Alcuin.

Alcuin à Tours. — Il se démet successivement de tous ses emplois. — Comment il se prépare à mourir. — Mort d'Alcuin.

I. — Il y avait longtemps que, dégoûté des voyages continuels qu'il fallait faire à la suite du roi, Alcuin désirait le repos de la solitude. Il sollicita pendant cinq années sa retraite comme une grâce suprême. Il voulut se retirer au monastère de Fulde, dont saint Boniface, son compatriote, était abbé (1). Charles fut inexorable. Toutefois, pour consoler son vieux maître, qu'il ne pouvait souffrir si loin de lui, il lui permit de s'absenter du palais, mais pour habiter dans l'abbaye de Tours. Il avait aussi l'espoir qu'en donnant aux religieux de Saint-Martin un supérieur si habile et si pieux, il les ramènerait à la stricte observance.

Ce fut vers 796, à la mort d'Ithier, abbé de Saint-Martin de Tours et archi-chancelier du royaume sous les rois Pépin et Charlemagne, que cette nouvelle charge fut imposée au laborieux Alcuin (2).

Nous avons vu, dans la réponse à la lettre d'Élipand, qu'il se contentait de l'entretien le plus pauvre et que tout le reste était le revenu des malheureux. Charlemagne aimait à placer ce noble exemple de simplicité, ce culte des sciences au milieu des religieux réguliers, pour les porter à la persévérance, et des religieux relâchés, pour les ramener à la

(1) *Comment. Frob., cap. IX; Patrol.*, t. C, p. 60.
(2) *Mabill. Ann., lib. XXVI*, p. 320.

règle. Ceux de Tours l'avaient oubliée au point de se couvrir de soie et de porter des chaussures dorées. Alcuin avait écrit à son prédécesseur (1) pour le porter à sanctifier sa maladie; il écrivit deux lettres aux religieux, ses nouveaux enfants, pour les guérir des maladies de l'âme, qui sont plus redoutables que celles du corps (2). Il alla même, le plus tôt et le plus souvent possible, travailler à la réforme. Un des grands moyens qu'il crut devoir employer, ce fut la culture des lettres. Il fonda une école célèbre dans son monastère, où l'enseignement languissait avant lui. Il en fut le premier chef; il fit des cours de presque toutes les sciences divines et humaines. Sa réputation bien méritée lui attira des auditeurs de toute part (3).

Les documents du temps nous ont conservé le nom d'un bien petit nombre de ses élèves. En voici la liste à peu près complète : Raban, abbé de Fulde et plus tard archevêque de Mayence; Hatton, successeur de Raban, comme abbé de Fulde; Hemmon ou Haimon, qui devint évêque d'Halberstadt; Samuel, évêque de Worms; Adalbert, qui succéda à Sigulfe dans la charge d'abbé de Ferrières; Aldric, aussi abbé de Ferrières, emploi qu'il quitta pour devenir évêque de Sens, et enfin Amalaric, évêque de l'église de Metz (4).

Disons aussi un mot du caractère moral de son enseignement et de la direction spirituelle qu'il donnait à ses élèves : deux choses inséparables dans ces temps de foi.

Dans les épanchements de l'intimité, il apprend à ses élèves tout ce qui lui a réussi pour vaincre ses passions naissantes, pour lever les difficultés dans ses études, et met ainsi son

(1) *Patrol.*, t. C; *Epist. XXXII.*
(2) *Ibid.*, *Epist. XXIII et CCXXVII.*
(3) *Mabill. Ann.*, *lib. XXVI*, p. 320.
(4) *Comm. Frob.*, *cap. X*; *Patrol.*, t C, p. 64.

expérience au service de la postérité. Il arrache lui-même les épines de la science en proportionnant ses cours aux dispositions et aux besoins de ses nombreux disciples, donnant le lait aux faibles et le pain aux forts ; à l'exemple de l'apôtre des nations, il se fit tout à tous pour gagner tout le monde à la science et à la vertu. Il l'écrivait au roi, de sa nouvelle école de Tours : « Je fais couler pour les uns le *miel* des saintes écritures ; j'enivre les autres du vin vieux des histoires anciennes ; je nourris ceux-ci des fruits de la grammaire ; j'éclaire ceux-là en leur découvrant les étoiles comme des flambeaux attachés à la voûte d'un grand palais. En un mot, je fais plusieurs personnages différents, pour me rendre utile à plusieurs » (1).

Voilà ce qu'il fit aux écoles d'York, d'Aix-la-Chapelle, de Corméry, ce qu'il fit à l'école ambulante du palais, ce qu'il faisait à Tours. Ce n'est pas tout. Il avait soin de se servir des sciences, des arts et des lettres comme d'autant de degrés pour élever l'âme à la connaissance, à l'amour et au service de Dieu, vers lequel tout doit être dirigé. Toutes ses leçons remplissaient la mission des anges, servaient l'homme et le portaient à Dieu. Il pratiquait toujours ce devoir de sanctifier l'enseignement et d'en faire la clef du ciel. Il voulait que chacun usât de toute son influence pour la gloire de Dieu. Plus ses élèves étaient capables et puissants, plus il insistait sur cette obligation capitale. Dès qu'il s'adresse à son disciple couronné, c'est pour le presser d'en agir toujours de cette manière.

O rex augusto clarissime dignus honore,
Et dux, et doctor, et decus imperii,

(1) Duchesne, *Epist. VI.*

Te pater, atque patris proles, te spiritus Almus
Protegat, exaltet, salvet, honoret, amet,
Quem tua per populos, terras, per regna, per urbes
Mens pia permandet semper amare Deum (1).

Roi digne des respects de tout ce qui respire,
Vous le chef, le docteur et l'honneur de l'Empire,
Soyez du Trois fois saint l'amour le plus heureux :
Gloire, salut, honneur au favori des cieux !
Pour payer de retour la divine tendresse,
Gagnez-lui tous les cœurs et partout et sans cesse.

Voyons maintenant dans Alcuin le directeur des âmes. Comme il applaudit à toutes les bonnes œuvres ! Que l'humanité soit consolée, que l'Eternel soit béni par lui, par les autres : voilà son ambition de tous les instants. Il propose les plus beaux et les plus touchants modèles ; il encourage tous les généreux désirs de les imiter.

Vos mandata patrum tota virtute priorum
Conservate, precor, pectore, mente manu (2) !

Sur les traces des saints, volez je vous en prie,
Tout y doit concourir dans toute votre vie.

Qu'on aime à voir Alcuin ramener toutes les voies de la perfection à la charité prouvée par les œuvres. Aimez Dieu et tout le monde, disait-il, c'est le précepte du Seigneur, de notre divin Maître, et, si on l'accomplit, il suffit. Le CXLIII^e poème de ce grand homme nous montre tout le fond de sa direction céleste.

(1) Duchesne, p. 705.
(2) *Patrol.*, t. CI, *poem. CCLIII.*

Hic locus hospitibus pateat, veniat miser ultro;
Semper erit quoniam susceptus in hospite Christus.
Sitque minister ovans fesso servire vianti,
Et lavare pedes peregrinis gaudeat ille.
Hæc exempla dedit Christus pietatis amator :
Ille prior plantas lavavit discipulorum,
Hæc faciens frater speret sibi prœmia magna
In cœlis tribui, Christi precepta secutus.
Semper amate Deum, fratres et vosmet amate,
Diligit ille Deum, verus qui est fratris amator (1).

Que ce lieu soit toujours ouvert au voyageur,
Venez, ne craignez rien, victimes du malheur,
Ne nous refusez pas cette faveur suprême
D'accueillir sous vos traits le Fils de Dieu lui-même.
Qu'il est doux de loger le pauvre pèlerin,
De lui faire oublier les ennemis du chemin!
Heureux imitateurs du Sauveur de la terre,
A genoux, de ses pieds essuyons la poussière.
Aux apôtres Jésus donna ses soins touchants,
Décernons tous ce culte à ses temples vivants.
C'est lui qui le réclame, il l'enseigne, il l'ordonne :
Il offre à qui le rend la céleste couronne.
Frères, pour Dieu, pour nous, brûlons d'un divin feu :
Qui chérit les humains, prouve qu'il aime Dieu.

Mais l'enseignenent n'absorbait qu'une partie de son temps; il lui fallait vaquer à tout. Il agissait, du reste, avec une rare prévoyance. Son premier historien cite un trait qui le montre bien. Alcuin, qui aimait beaucoup ses frères de Corméry, avait enjoint de leur donner cent muids de vin. Pendant qu'on les portait au monastère, il recommanda par Sigulfe, moine de l'abbé Benoît, au procureur du couvent de retenir les charretiers jusqu'à ce que, sous leurs yeux, le vin qu'ils avaient apporté fût transvasé dans de nouveaux fûts. On découvrit qu'ils avaient introduit

(1) *Patrol.*, t. CI, p. 748.

du sable et de l'eau dans les tonneaux qu'on leur avait confiés (1). Les voleurs furent confondus et sans doute obligés de réparer le tort dont ils étaient coupables.

Les travaux matériels réclamaient aussi les soins d'Alcuin : les bâtiments tombaient en ruine, il les répara. Il allait encore à la cour pour répondre à l'appel du roi, dans les affaires importantes ; c'est ce qui porte plusieurs historiens à lui attribuer la fondation de l'école de Paris.

Le roi aimait à revoir son vénérable précepteur ; celui-ci, de son côté, était heureux de le recevoir à Tours et de lui donner mille preuves d'une affection toute paternelle. En 800, Charles vint dans cette ville recommander son voyage d'Italie au bienheureux saint Martin et consulter son prudent conseiller. La reine Liutgarde, qui accompagnait le prince dans ce pieux pèlerinage, tomba malade et mourut le 4 juin. Alcuin mêla ses larmes à celles du royal époux et lui écrivit deux lettres pour le consoler par tous les motifs que fournit la religion.

Dans les entrevues que le souverain aimait à prolonger avec son digne ami, ils s'occupèrent de tout ce qui pouvait intéresser même l'avenir. Un jour, Charlemagne, prenant l'abbé par la main, lui montra ses fils et lui demanda quel serait son successeur. Alcuin promena sur eux ses regards et désigna Louis, le plus jeune : l'événement justifia ses prévisions. Le plus humble fut le plus élevé (2).

Le roi retourna par Orléans et Paris à Aix-la-Chapelle, convoqua une assemblée à Mayence et déclara qu'il irait venger l'outrage fait au Saint-Siége dans la personne du pontife Léon. Il écrivit à son cher Alcuin pour le presser de faire partie du voyage et lui reprocha tendrement de pré-

(1) *Vita beat Alcuini, cap. XI; Patrol.*, t. C, 101.
(2) *Vita B. Alcuini, cap. X.*

férer *les toits enfumés de Tours aux palais dorés de Rome* (1). Le sage abbé s'excusa de le suivre si loin sans nécessité et lui répondit qu'il aimait mieux jouir dans sa retraite de la paix qu'il devait à son roi ; il l'assura qu'il l'accompagnerait de ses vœux ; mais que son âge et ses infirmités s'opposaient à son départ. Il joignit à sa lettre un petit poème de seize vers dont Duchesne ne donna que les deux premiers : la pièce entière se trouve dans la patrologie de M. Migne.

En 801, il ne reparut à la cour que pour féliciter son illustre disciple de la couronne impériale qu'il rapportait de Rome et sollicita son congé avec de nouvelles instances. L'ayant enfin obtenu, il se hâta de regagner son abbaye de Tours et donna l'exemple de la résidence.

II. — Désirant se concentrer dans les œuvres qui préparent le plus directement à une sainte mort, il saisit toutes les occasions de se démettre d'une multitude d'emplois qui exigeaient des courses lointaines. Il avait déjà fait agréer à l'empereur sa résiliation de la présidence de l'école du palais. Il eut pour successeur Clément l'Écossais, dont il ne parut pas faire une grande estime, non plus que Théodulphe d'Orléans ; celui-ci disait qu'en ôtant le c de son nom Scot, on donnait sa valeur ; ce qui montre que dès lors le terme sot avait le sens qu'on lui attache encore aujourd'hui (2).

Il ne quittait ses charges qu'après avoir eu soin de mettre sa succession en bon état.

L'abbé Ithier était mort avant d'avoir achevé le monastère de Saint-Paul de Corméry, dépendant de l'abbaye de Tours ; Alcuin termine heureusement cette entreprise. Quand tout fut bien disposé, il obtint de Charlemagne l'autorisation

(1) Longueval, *Histoire de l'Église gall.*, t. V, p. 74.
(2) Longueval, *Histoire de l'Église gall.*, t. V, p. 107.

d'y placer des Bénédictins. Le diplôme du prince est du 4 juin de l'an 800. Muni de cette chartre, Alcuin s'adressa à saint Benoît d'Aniane, son ami, qui lui envoya vingt de ses moines, élevés selon la réforme établie dans son monastère. Alcuin leur donna un supérieur qui relevait de l'abbaye de Saint-Martin (1).

L'abbaye de Ferrières fut assurée à Sigulfe et les monastères de Saint-Josse à Warembalde. Alcuin aurait voulu lui céder l'abbaye de Saint-Martin, où il avait fixé sa demeure. C'était encore un gouvernement qui lui semblait trop capable de le distraire de la méditation des années éternelles. A l'établissement appartenaient de vastes domaines, en diverses provinces, qu'il fallait administrer, de nombreux vassaux dont les affaires multipliées demandaient des soins continuels; la maison renfermait trois cents religieux qui observaient la psalmodie perpétuelle, mais qui fatiguaient la main ferme du vénérable abbé. Il avait fallu lutter avec une énergie de chaque instant contre les tendances marquées au relâchement. Quelque peu de zèle qu'ils eussent pour imiter sa ferveur, ils n'en étaient pas moins jaloux de défendre leurs priviléges. Un conflit très-violent le fit voir en 802. Un clerc emprisonné par Théodulphe, évêque d'Orléans, pour lui avoir dressé des embûches dans un voyage, se réfugia dans l'église de Saint-Martin de Tours et en appela à l'empereur. Le prélat réclama et se plaignit à Charlemagne, qui rejeta l'appel. Théodulphe, muni de l'ordre du souverain, envoya une multitude d'hommes arracher le fugitif de son asile : *homines quam plurimi*, dit Alcuin dans sa lettre à Candide (2). Alcuin voulut éviter un combat

(1) *Mabill. Annal, lib. XXVI*, p. 346 et 347.
(2) *Epist. CLVII; Patrolog.*, t. C, p. 409.

et remit l'accusé aux émissaires épiscopaux; mais le prévenu, laissé seul à la porte de l'église, rentra dans sa retraite. Les moines, le peuple de Tours, les habitants des campagnes voisines se coalisèrent pour défendre l'honneur de Saint-Martin et chassèrent les envoyés de l'évêque. Alcuin écrivit à l'empereur pour exposer les faits et s'en remettre à sa modération ; Théodulphe insista pour obtenir de Charlemagne que son sujet lui fût rendu. Le monarque, déjà mécontent des moines de Tours, leur enjoignit de livrer le coupable et de venir en personne se justifier à son tribunal, au jour que son commissaire leur assignerait. Il aurait parlé encore plus durement, sans le respect qu'il portait à leur abbé (1).

Charlemagne avait donné aux asiles une première atteinte en 779, par une défense de porter des aliments aux réfugiés dans les églises (2). On voit qu'il poursuivait son dessein de les abolir, espérant y suppléer par une administration régulière de la justice. Dans les lois pour les Saxons, l'asile des églises leur est refusé.

Le droit d'asile a été connu chez tous les peuples et a eu un bon principe, mais on en a abusé; aussi plus tard il fut aboli ou diminué, c'est ce que le Sénat fit sous Tibère (3).

Chez les anciens, les statues des dieux ou des héros, leurs sépulcres, et surtout les temples et les autels étaient la retraite des malheureux opprimés par les tyrans ou des victimes de la rigueur des lois. On supposait que, si le fugitif était criminel, la divinité se chargeait de le punir; que, s'il était innocent, elle tenait à le protéger, et qu'il fallait res-

(1) Longueval, *Histoire de l'Eglise gallicane*, t. V, p. 105.
(2) Chéruel, *Dictionnaire histor.*, t. I, p. 46.
(3) *Tacite Ann., lib. III, num.* 6 et 63.

pecter sa vengeance et son appui (1). Les païens accordaient ainsi l'impunité même aux plus coupables, par superstition ou pour peupler les villes : Thèbes, Athènes, Rome attirèrent ainsi de nombreux étrangers. Il y avait à Athènes un asile au tombeau de Thésée. On sait que Romulus éleva un temple au dieu Asylée. La Sicile avait le temple des dieux Palici, retraite sûre pour ceux qu'un pouvoir supérieur accablait. Les Juifs avaient des cités de refuge désignées par le Seigneur; mais ce n'était un asile assuré que pour les auteurs d'un crime commis par inadvertance, par cas fortuit et involontaire. Les origines ecclésiastiques de Bingham portent que le droit d'asile dans les églises chrétiennes commença sous Constantin. Ce privilége avait pour but d'offrir un abri à l'innocence persécutée, de laisser aux juges le temps d'examiner les cas douteux, de mettre l'accusé à couvert de la violence, de donner lieu aux chefs religieux d'intercéder pour les pécheurs convertis. C'est ce qui porta les empereurs suivants à confirmer cette prérogative et les pasteurs à la conserver précieusement. Les œuvres de saint Chrysostôme en offrent un exemple mémorable. Eutrope, favori de l'empereur Arcadius, suggéra au prince la suppression du droit d'asile. Bientôt disgrâcié et poursuivi, il chercha son salut près d'un autel. Ce fut dans cette occasion que l'orateur à la bouche d'or prononça un discours éloquent sur la vanité des grandeurs de la terre et sur la justice de la Providence.

Lorsque les empereurs Honorius et Théodose eurent réglé le droit d'asile, le clergé traça le cercle dans lequel ne devait pas pénétrer la juridiction séculière; cette enceinte réservée embrassa le cimetière jusqu'au manoir épiscopal (2).

(1) Goschler, *Dictionnaire théologique*, article asile, t. II, p. 59 et 60.
(2) Chéruel, *Dictionnaire historique*, tom. I, p. 46.

Ces immunités sauvèrent bien des têtes menacées aux époques orageuses où régnait la loi du plus fort. Il fallait une protection sacrée contre les puissants, toujours armés. Toutes les cathédrales avaient le droit d'asile. Le sanctuaire le plus respecté en Angleterre était à Béverly. L'église de Saint-Martin de Tours a été longtemps un refuge inviolable. Les franchises des églises d'Italie ressemblaient au droit d'asile et ont été enlevées comme lui, quand l'ordre légal a pris l'ascendant dans les sociétés. Le droit d'asile n'a été entièrement aboli en France qu'au règne de Louis XII, sous le ministère du cardinal d'Amboise (1), on peut même dire qu'il n'a été que transformé. La prison préventive est, dans bien des circonstances, un droit d'asile contre les violences des particuliers. Le droit d'appel à un pouvoir ou à un tribunal supérieur met l'individu à même d'arrêter le glaive suspendu sur sa tête, et, lors même que la puissance ou la cour qu'il invoque le condamne, il lui reste encore un asile dans le droit de grâce, dont jouit le souverain. Les nations conservent le droit de refuge pour les sujets des puissances étrangères. Elles vengeraient, à juste titre, la violation de leur territoire sur quiconque viendrait en arracher ou y punir un suppliant qui se serait jeté dans leur sein. Elles se rendraient complices de l'iniquité si elles le livraient, excepté pour des crimes universellement réprouvés et bien déterminés; encore faudrait-il que le pouvoir qui réclame exerçât la justice suivant des formes dignes d'approbation. La France donne ce noble exemple de protection des malheureux dans tous les pays; c'est toujours la terre de l'hospitalité.

L'esprit turbulent des moines de Saint-Martin dégoûtait

(1) Goschler, *ibid.*, p. 60.

de plus en plus le pieux abbé d'une direction si difficile, et l'événement que nous venons de citer le décidait à abdiquer. Il avait fait preuve de bonne volonté, de patience et avait usé de tous les moyens d'être utile. Il avait même fondé un hôpital à Ponts pour loger les pauvres et les voyageurs ; il avait aussi construit un oratoire à Tours. Il avait pourvu à tout. Il pressa tellement Charlemagne de disposer encore de l'abbaye de Saint-Martin que le prince lui permit de se désigner un successeur (1). Fridugise, le nouvel abbé, aura moins de succès qu'Alcuin pour le rétablissement de la discipline. Les religieux finiront même par prendre le costume des chanoines, et iront jurer, devant le corps de leur saint patron, de persister dans la profession qu'ils embrassent. La peste qui sévit en France vers 821 les fit périr dans une nuit. On les trouva tous morts, excepté un qui avait protesté contre le relâchement, et ce trépas subit et général fut regardé comme une punition exemplaire infligée par un ange exterminateur. Pour remplir leur place, Fridugise établit une communauté d'ecclésiastiques chargés de célébrer l'office divin.

Alcuin n'eut pas la douleur de voir tous ces malheurs ; il avait quitté la vallée des larmes.

III. — Nous allons décrire sa préparation édifiante à la mort. Il pria l'empereur de lui permettre d'aller finir ses jours dans la fervente abbaye de Fulde, mais il ne put l'obtenir. Le monarque voulait que le bon exemple d'un abbé si pieux et ses sages conseils fussent encore des digues opposées au désordre. Il est probable que ses futurs successeurs l'aidèrent et firent, comme coadjuteurs, l'apprentissage du gouvernement sous un si bon guide. Dégagé d'une partie de

(1) Longueval, *Histoire de l'Église gall.*, p. 107.

ses embarras, il conserva la haute direction. Il continuait d'accueillir les personnes qui le visitaient et les exhortait à servir le divin maître. Saint Benoît d'Aniane venait souvent le consulter, et les deux grands serviteurs de Dieu s'entretenaient d'une manière cordiale, instructive et édifiante. Benoît demandait à son vertueux directeur comment il priait. Voici, répondit le saint conseiller, la prière que j'ai coutume de dire pour moi : « Mon Dieu, donnez-moi la grâce de connaître mes péchés ; d'en faire une sincère confession, une digne pénitence et daignez me pardonner. » Ajoutez-y un mot, reprit l'abbé d'Aniane : « Et après la rémission accordez-moi le salut. » — Mon père, ajouta-t-il, que dites-vous en vous inclinant vers la croix ? — Je dis alors, répliqua Alcuin : « Nous adorons votre croix ; nous honorons votre passion glorieuse ; ayez pitié de nous, vous qui avez donné votre vie pour nous (1) ».

Ces deux grands hommes, dit Longueval, étaient persuadés que la prière ne devait être que le langage d'un cœur humble, que la plus simple est souvent la meilleure, et qu'un genre trop relevé d'oraison expose quelquefois à l'illusion. Et où n'entre pas la vanité ? elle se glisse jusque dans l'exposé que nous faisons à Dieu de nos besoins (2).

Alcuin continuait avec une ferveur toujours croissante d'employer une pratique qu'il avait adoptée dès son enfance, c'était de prier les bras longtemps étendus en croix.

Les exercices spirituels étaient son occupation constante : la prière et la pénitence faisaient ses délices. Outre ses méditations et ses prières en particulier, il donnait l'exemple de l'assiduité à tout l'office et servait plusieurs messes. Il assis-

(1) *Vita B. Alcuini, cap. IX*; *Patrol.*, t. C, p. 100.
(2) *Histoire de l'Église gall.*, t. V, p. 108.

tait, comme diacre, ses disciples prêtres à la célébration du divin sacrifice. Il allait tous les jours dire pour lui-même l'office du soir sur le lieu qu'il avait choisi pour sa sépulture; il ajoutait au cantique de la Sainte-Vierge l'antienne : *O clavis David, et sceptrum domus Israel : qui aperis, et nemo claudit; claudis, et nemo aperit : veni, et educ vinctum de domo carceris, sedentem in tenebris et umbra mortis*, qu'on chante encore le 20 décembre, comme préparation à la solennité de Noël, et dont voici le sens :

Sceptre de la maison de l'heureux Israël,
Clef du roi qui d'abord porta l'humble houlette,
Vous qui fermez l'enfer, qui nous ouvrez le ciel,
C'est le suprême bien que de vous je souhaite :
Hâtez-vous de briser la chaîne qui m'arrête;
Que libre je m'envole au sein de l'Éternel.

Ensuite, il récitait l'oraison dominicale, qui est la prière universelle, et y joignait de tendres aspirations vers l'autre vie; ces oraisons jaculatoires lui étaient fournies par les psaumes. C'était sur sa propre tombe qu'il priait ainsi (1).

Il aimait à pratiquer toutes les œuvres de miséricorde pour obtenir grâce devant Dieu. Nous venons de l'entendre former pour lui et pour l'univers les vœux les plus charitables; nous venons de le voir accueillir et loger, dans la personne d'un illustre saint, les voyageurs et les étrangers; nous l'avons vu supporter et corriger les défauts du prochain, donner de bons conseils, de bons exemples, instruire les ignorants, ajouter à la science des plus habiles, fonder un Hôtel-Dieu pour tous les besoins du corps et de l'âme des pèlerins et des indigents. Voyons-le visiter les malades,

(1) *Vita B. Alcuini, cap. XIV; Patrol.*, t. C, p. 104.

même ceux qui sont victimes de leur imprudence. Raganard, épuisé par les veilles, les jeûnes et l'abstinence, fut atteint d'une fièvre qui le conduisit aux portes du tombeau. Touché de l'état périlleux de son disciple, le bon vieillard vint le voir, et après l'avoir consolé, il fit sortir tout le monde, excepté Sigulfe, dont l'âge et les vertus rendaient la présence si convenable. Alors Alcuin dit au malade avec une sollicitude de père : « J'avais vu vos dispositions à tant de rigoureuses pratiques, et pour vous tenir dans les bornes de la modération, j'avais été jusqu'à vous faire reposer près de moi. Mais, dès que vous voyiez tout le monde endormi, vous preniez une lanterne sourde pour veiller toute la nuit. Quand je vous appelais à ma table et que je vous offrais du vin, vous me répondiez adroitement : Mon père, je viens d'en boire suffisamment avec mon oncle Sigulfe; et lorsque celui-ci vous faisait les mêmes invitations chez lui, vous lui disiez que vous veniez d'en boire avec moi : vous avez voulu nous tromper et vous vous êtes trompé vous-même (1). »

Ce même Raganard avait eu pendant le sommeil un songe affreux dont il parla à son tendre père spirituel en témoignant sa crainte d'être l'objet de cette vision effroyable. Mais Alcuin répondit avec une profonde douleur : « Malheureux Osulfe ! que de fois je t'ai averti, que de fois je t'ai réprimandé ! J'avais déjà eu une peine infinie à corriger ton oncle, à l'attirer à Dieu. Je lui prédisais que s'il ne commençait pas avant de sortir du siècle, il se verrait frappé de la plaie de la lèpre. Ce fléau est venu le punir de son impénitence. Hélas! mon fils, je vous annonce aussi qu'Osulfe, désigné par votre horrible rêve, ne mourra ni dans cette

(1) *Vita beat. Alcuini, cap. VIII; Patrol.*, t. C, p. 99.

contrée, ni dans sa patrie (1). » La suite montra que la prophétie s'était réalisée. Le coupable alla finir sa carrière en Lombardie.

Alcuin ne se contente pas de visiter ceux dont les membres sont affaiblis et tourmentés par les maladies, il donne encore plus de soin aux maux de l'âme. Le prêtre Aigulfe vint d'Engelsaxe visiter Alcuin. En mettant le pied sur le seuil de sa demeure, il entendit quatre religieux de Tours lui crier : « encore un Ecossais qui arrive chez l'autre qui se trouve dans la maison ! Que le ciel nous préserve de ces étrangers. Ils affluent chez lui comme les abeilles autour de leur reine ». Aigulfe rapporte ce qu'il venait d'entendre à son généreux compatriote. — Les connaissez-vous, demanda le saint vieillard ? — Oui, répondit le prêtre ; mais, je vous en prie, ne les reprenez pas de ce propos inconsidéré. — Je vais leur apprendre ce qu'ils ont à faire, je vais les traiter comme ils méritent, dit Alcuin ; tout ce que vous me diriez ne changerait pas mes résolutions. Le pauvre prêtre crut qu'il allait foudroyer les quatre coupables ; il trembla pour eux, quand il entendit leur vieux maître les appeler par leurs noms. Les voilà devant lui. Je vous invite, leur dit-il de la voix la plus affable, à vous placer entre nous deux comme un lien de charité et à boire une coupe de vin à la bonne arrivée d'un frère. Après cette petite fête il les congédia grâcieusement ; c'est ainsi qu'il leur rappelait qu'il n'y a plus de séparation admissible entre les hommes et qu'ils sont tous un en Jésus-Christ (2).

Charlemagne voulait encore avoir son père dans les lettres auprès de lui et sentait à sa cour un vide que rien

(1) *Vita beat. Alcuini, cap. VIII* ; *Patrol.*, t. C, p. 99.
(2) *Vita B. Alcuini, cap. XI* ; *Patrol.*, t. C., p. 102.

ne pouvait remplir. « Prince, lui écrivit Alcuin, j'ai désiré ardemment la consolation de vous voir encore une fois avant de mourir, mais mes infirmités m'en ôtent l'espérance. Ayez donc la bonté d'agréer mes excuses, et souffrez que je prie en repos pour vous, en me disposant par la confession et les larmes à paraître devant l'Arbitre Eternel, afin que, par la miséricorde du Sauveur, je puisse échapper aux poursuites de l'ennemi et trouver parmi les Saints un patron qui me défende. Oh! que ce jour, en effet, est redoutable et que chacun de nous a besoin de s'y préparer! » (1)

C'est ainsi qu'il mourait chaque jour à tout ce qu'il avait de cher au monde. Mais il savait être utile jusqu'au dernier soupir. L'empereur voyant que les erreurs des copistes avaient dénaturé et avili les saintes écritures, avait à cœur de rendre le texte à sa pureté primitive, mais personne n'osait entreprendre un travail si difficile. Il en chargea Alcuin, qui, s'y appliquant de toutes ses forces, revit et rétablit toute l'Ecriture Sainte d'après les sources les plus anciennes et les plus vraies, et quand il eut terminé cette entreprise gigantesque, il remit le fruit de ses veilles à Charlemagne (2). Ce fut le dernier usage qu'il fit de la lumière. Il était entièrement privé de la vue à la fin de sa longue et laborieuse carrière. Les infirmités n'enchaînèrent pas sa charité héroïque. En voici une preuve touchante. Le gardien du tombeau de saint Martin mit, par inadvertance, le feu à la sacristie. Alcuin était près de là, *oculis jam non videns*, dit son premier historien ; il entendit forcer la porte de l'appartement embrasé, parce que le sacristain hors

(1) *Patrol.*, *Epit.* CXXXII.

(2) *Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 298.

de lui s'était enfui avec la clef dans l'autre église. Il demanda ce qu'il y avait et apprit que tout le monastère était sur le point d'être réduit en cendres..... *Eloignez-vous*, dit-il à un de ses anciens élèves, *éloignez-vous, de peur que le plomb fondu et les flammes ne se disputent votre vie!*..... Comme l'intrépide vieillard avançait toujours vers le lieu du danger, le disciple le conjura de se rendre au tombeau de saint Martin afin d'intercéder pour ses frères. Le pieux Alcuin alla s'y jeter la face contre terre et les bras étendus en forme de croix. Aussitôt, continue l'hagiographe contemporain du fait, l'incendie s'éteignit et la communauté relevant le charitable intercesseur, rendit grâce à Dieu. Il n'est pas étonnant que les éléments obéissent aux vœux et aux ordres d'Alcuin, puisque dans son cœur repose Celui qui aime ceux qui l'aiment, qui ne permet pas que la flamme atteigne ceux qui marchent sur le brasier (1).

Malgré son grand âge et ses infirmités, Alcuin joignait au travail, à la prière, aux œuvres de la charité, les austérités de la pénitence. Il jeûnait tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, et se contentait d'aliments simples et pris en faible quantité. Le peu de vin qu'il buvait n'était qu'un remède imposé à sa faiblesse extrême et auquel il se soumettait pour suivre le conseil de l'Apôtre à l'évêque Timothée. Il le faisait sans doute aussi afin de continuer, jusqu'à la mort, de fuir de toutes les manières les extrêmes et l'oisiveté, « car, dit le plus ancien de ceux qui l'ont fait connaître à la postérité, ou il s'occupait de son instruction, ou il s'appliquait à celle des autres, ou il priait, ou il chantait des psaumes et n'accordait au corps que l'indispensable nécessaire. Il était le

(1) *Vita beati Alcuini, cap. XI; Patrol.*, t. C., p. 102.

père de tous les nécessiteux, plus humble que les humbles. Il appelait les riches à la piété et à la bienfaisance, devinait les besoins de chacun, prévenait ses demandes et les comblait de biens » (1).

Qu'il était touchant de voir cet autre Didyme, privé de la vue, ne cesser de répandre la lumière par ses leçons et par ses exemples, mêler sa voix mourante aux chœurs des anges et des hommes pour attirer les bénédictions du ciel sur la terre. Une si belle vie, que couronne une fin si belle, pouvait-elle donner la moindre prise aux assauts et aux outrages de l'ennemi? Cependant il fallut les essuyer. Luttant contre le sommeil, le juste voit soudain paraître devant lui un géant aussi noir que la nuit, d'un extérieur hideux et velu, le blasphème sur les lèvres. Aussitôt l'affreux visiteur lance sur lui les traits les plus acérés..... « Que fais-tu donc, hypocrite Alcuin! pourquoi tant d'efforts pour paraître saint devant les hommes, quand tu n'es qu'un insigne menteur, un trompeur effronté? Penses-tu que tes génuflexions te vaudront les faveurs du ciel » (2).

L'imperturbable soldat de Jésus-Christ, se tenant ferme dans la tour de David, disait d'une voix séraphique : « Mon Dieu est ma lumière et mon salut, qui craindrais-je? » L'ange des ténèbres, confus de ce calme d'un adversaire qui n'avait qu'un souffle de vie, rentra dans l'abîme et son vainqueur dormit en paix.

Pour achever de se purifier des moindres taches, Alcuin redoubla ses vœux, ses bonnes œuvres, ses macérations pendant le carême de 804. Mais quel que fût son empressement de voir Dieu, il lui disait comme saint Martin : *Seigneur*,

(1) *Vita beati Alcuini, cap. XIII*, p. 101.
(2) *Ibid., cap. XII; Patrol.*, t. C, p. 104.

si je suis encore utile, fût-ce au moindre des hommes, je consens à prolonger mon exil pour les servir (1).

IV. — Dieu se contenta de l'intention d'un si grand sacrifice; Alcuin, qui passait toutes les nuits dans les basiliques des saints situées dans l'abbaye de Saint-Martin de Tours, eut, la nuit de l'Ascension, une attaque de paralysie et fut obligé de rester étendu sur un lit de douleur, privé de la parole comme il l'était déjà de la vue. Mais trois jours avant sa mort sa langue se délia et il ne s'en servit que pour répéter ses invocations au ciel : *ô clavis*, etc., et autres expressions qui montraient son désir d'aller contempler et bénir le Très-Haut. Il mourut le 4 juin 804, après le chant solennel des Matines et des Laudes, à l'heure où il avait coutume d'assister le prêtre à l'autel (2). Au lever de l'aurore, son âme dégagée de la prison du corps fut conduite par le cortège des célestes lévites et des anges devant le Dieu sauveur qu'elle aima, qu'elle défendit, qu'elle chercha et qui lui fut accordé. Elle en jouit dans la gloire éternelle après l'avoir fidèlement servi sur la terre. Alcuin était mort le jour de la descente du Saint-Esprit, comme il l'avait désiré, et de l'autre vie il commençait déjà à poursuivre l'exercice de son immortelle charité. Il affermissait dans la foi, dans l'espérance et dans l'amour un ermite d'Italie, auquel il fut donné de voir son entrée triomphante dans la cité des cieux. Le solitaire vit, au milieu de la phalange sacrée des diacres, Alcuin, couvert d'une dalmatique éblouissante, entrer dans le séjour du saint des saints, pour l'assister avec une allégresse éternelle. Il communiquait une vertu puissante et salutaire aux objets qui l'avaient touché. Le peigne

(1) *Vita beat. Alcuini, cap. XIV*, p. 105.
(2) *Ibid., cap. XV; Patrol.*, t. C, p. 105.

qui rangea sa blanche chevelure est cité par le manuscrit de Rheims comme ayant été l'instrument de deux prodiges : le mal de tête de Sigulfe et la douleur de dents d'un autre élève du vénérable défunt s'enfuirent au contact de ce peigne (1).

Joseph, archevêque de Tours, prélat chéri du ciel et de son troupeau, vit un globe de feu sur la chambre où le juste était mort, et plusieurs autres personnes furent témoins du même phénomène (2). Emu de la perte que l'Église militante venait de faire, il s'empressa d'accourir avec son clergé pour embrasser et arroser de ses pleurs le visage serein du nouvel élu. — Alcuin, n'écoutant que son humilité, blâmait le luxe avec lequel tant de mortels préparent leurs tombeaux. Peu lui importait où serait déposé son corps, pourvu que son âme fût accueillie au ciel. Il dit : *De sepulcro cogitamus ornando : vanitas, vanitatum est. Quid mihi ubi vermi putrescat esca? tantum ut anima requiem habeat studendum est, ut illa vivat feliciter quæ mori non potest* (3). — Il avait désigné la place de sa sépulture en dehors de l'église de Saint-Martin ; mais le prélat voulut que les précieux restes du savant et du sage fussent honorablement inhumés dans la maison de Dieu, pour que les corps de ceux dont les âmes sont unies au ciel fussent rapprochés sur la terre (4), Guillaume de Malmesbury dit qu'Alcuin fut enterré à Saint-Paul de Corméry, près de la ville de Loches. Il se trompe. Il savait mieux ce qu'il ajoute. C'est qu'on distribuait tous les jours, aux pauvres de ce

(1) *Vita beat. Alcuini, cap. XV; Patrol.*, t. C, p. 106.
(2) *Ibid., num.* 32.
(3) *Epist.* XXX.
(4) *Vita beati Alcuini, cap. XV; Patrol.*, t. C, p. 106.

monastère, la pension de quatre moines pour le repos de l'âme de ce bienfaiteur (1). On grava sur sa tombe une épitaphe composée de son vivant; elle renfermait douze distiques que voici :

Hic, rogo, pauxillum veniens subsiste viator,
Et mea scrutare pectore dicta tuo :
Ut tua deque meis agnoscas fata figuris,
Vertatur species, ut mea, sicque tua.
Quod nunc es, fueram, famosus in orbe viator,
Et quod nunc ego sum, tuque futurus eris.
Delicias mundi casso sectabar amore,
Nunc cinis et pulvis, vermibus atque cibus.
Qua propter potius animam curare memento,
Quam carnem; quoniam hæc manet, illa perit.
Cur tibi rura paras? quam parvo cernis in antro,
Me tenet hic requies, sic tua parva fiet.
Cur tyrio corpus inhias vestirier ostro,
Quod mox esuriens pulvere vermis edet?
Ut flores pereunt vento veniente minaci,
Sic tua namque caro, gloria tota perit.
Tu mihi redde vicem, lector, rogo, carminis hujus;
Et dic : da veniam, Christe, tuo famulo.
Obsecro, nulla manus violet pia jura sepulcri,
Personet angelica donec ab arce tuba :
Qui jaces in tumulo, terræ de pulvere surge,
Magnus adest judex, millibus innumeris.
Alcuin nomen erat sophiam mihi semper amanti,
Pro quo funde preces mente, legens titulum (2).

Ensuite venaient ces mots :

Hic requiescit beatæ memoriæ domnus Alcuinus abbas, qui obiit in pace XIV Kal. Junias. Quando legeritis, o vos omnes, orate pro eo et dicite : Requiem æternam donet ei Dominus (3).

(1) *Libr. I, de regibus anglorum, cap. III.*
(2) *Patrol.*, t. C, p. 106.
(3) *Ibid.*

Offrons en français une idée de l'épitaphe d'Alcuin; c'est une des gloires les plus pures de l'esprit humain.

Du fond de mon tombeau je veux t'instruire encore :
De l'amour fraternel écoute les avis;
Vois ce qui te menace en voyant mes débris.
Le soir de cette vie est près de son aurore.
Naguère voyageur fameux dans l'univers
Je courais, comme toi, le chemin de la vie,
Et comme toi j'aimais cette route fleurie;
Cendre et poussière ici, je suis le mets des vers.
Souviens toi donc surtout de cultiver ton âme;
Elle doit toujours vivre et ton corps doit mourir.
Pourquoi vouloir sans fin aux champs les champs unir?
Vois cet étroit réduit qui déjà te réclame!
Faudrait-il de la pourpre orner ce corps si vain
Que l'insecte va joindre aux plus abjectes choses?
L'Aquilon furieux flétrit les tendres roses;
Si ta gloire est la chair, elle aura leur destin.
Pour moi du Rédempteur implore la clémence;
C'est ainsi que tu dois me payer de retour,
Qu'on me respecte ici jusqu'au terrible jour
Où les anges diront : « Viens, ton juge s'avance. »
Mais moi, que lui dirai-je, à ses pieds prosterné?
— Sagesse qu'en l'exil j'ai constamment chérie,
Puissé-je constamment vous voir dans la patrie! —
Demandez que d'Alcuin ce vœu soit couronné.

C'est à tort que Duchesne donne une seconde épitaphe à Alcuin et croit, d'après Brower, auteur des antiquités de Fulde, que cette inscription qu'on lisait dans l'église d'Hersfeld concernait Alcuin. On a reconnu qu'elle était pour Abbin de Niemburg, supérieur d'Hersfeld et savant philosophe au XIIIe siècle. La ressemblance des noms, des études et de l'état aura facilité cette méprise qu'on trouve aussi dans la chronique de Hesse et de Minden (1).

(1) Mabill., *Elog. Hist.*, *cap. XIII; Patrol.*, t. CI, p. 1139.

Plusieurs localités se sont disputé l'honneur d'avoir donné le jour au docte et vertueux Alcuin, d'avoir des écoles ouvertes par lui, de posséder sa tombe, tant elles estimaient l'homme et tant elles admiraient l'écrivain !

DEUXIÈME PARTIE.

ÉCRITS D'ALCUIN.

CHAPITRE PREMIER.

État des lettres, des sciences et des arts au commencement du VIIIe siècle.

Pour bien juger les écrits si nombreux d'Alcuin, pour leur assigner la place qui leur convient dans l'histoire des lettres, il faut, avant tout, se faire une idée juste de l'époque où ils furent composés; car on se tromperait étrangement si l'on se croyait encore au siècle de Cicéron, d'Horace et de Virgile.

Sous les derniers rejetons de Mérovée, les lettres, les sciences et les arts allaient s'éteignant comme la première dynastie. Ils périrent enfin au milieu des combats que se livrèrent les indignes successeurs de Clovis et des crimes de cette époque désastreuse (1). Depuis Chilpéric, les Gaules n'avaient plus d'anniversaire, de fêtes nationales, comme les Grecs et les Romains, pour éterniser la mémoire des faits glorieux qui avaient établi et accru la monarchie. Les der-

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 418 et 419.

nières classes de la société étaient accablées de travaux matériels comme de vils instruments; la noblesse se consumait dans des guerres continuelles; le clergé, seul dépositaire du savoir, voyait l'introduction des Francs encore incultes dans l'Église, et des prélats dans le système militaire comme puissance féodale, menacer les dernières lueurs de la science (1). Tout fut absorbé par le besoin le plus pressant, par la défense du pays et des droits de chacun; le temps et les ressources des séculiers et des couvents furent employés aux dépenses de la chasse (2), qui prépare à la guerre, et à équiper des chevaux et des cavaliers. L'attention universelle était détournée de ce qui éclaire. De là cette ignorance profonde chez les laïques, qui accumula chez les clercs tous les titres qui veulent des connaissances. L'homme d'église était aussi grammairien, médecin, physicien. Les incendies, les pillages détruisaient l'héritage des lumières, et la difficulté de se procurer des matières sur lesquelles on pût jeter ses idées favorisait encore les ténèbres. Alors le papyrus était apporté d'Égypte à Marseille, et coûtait si cher que les clercs seuls, et encore rarement, pouvaient l'acheter. On effaçait les œuvres des siècles antérieurs pour écrire sur le parchemin gratté, et, par ce fatal moyen, on perdait pour toujours les dernières espérances de la civilisation (3).

L'Orient même semble s'obscurcir. Le pape Agathon se plaint à Constantin Pogonat de l'ignorance répandue jusque dans le clergé (4). Les conciles, seuls flambeaux de ces jours ténébreux, sont moins fréquents (5). La poésie, pre-

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 9.
(2) *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 8.
(3) Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II, p. 115.
(4) *Histoire universelle*, César Cantù, t. VIII, p. 352, édition de 1846.
(5) *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 420.

mière et dernière expression d'un peuple, s'éloignait des formes antiques par l'envahissement de la rime, dont le retour monotone avertissait l'oreille trop grossière pour distinguer les nuances délicates de l'ancienne harmonie. La rime entrait déjà dans la langue par ce chant des soldats d'Aurélien :

Mille Francos, mille Sarmatas occidimus;
Mille, mille, mille Persas quærimus.

Mais on voit la rime traîner avec affectation dans les couplets chantés à l'occasion de la victoire de Clotaire II sur les Saxons en 667. Voici le premier :

De Clothario est canere rege Francorum,
Qui ivit pugnare cum gente Saxonum;
Quam graviter provenisset missis Saxonum,
Si non fuisset inclitus Faro de gente Burgundionum (1).

Il faut chanter des Francs ce grand roi, ce Clotaire,
Qui, des cruels Saxons, battit l'armée entière;
Contre leurs envoyés comme il allait sévir,
Si l'évêque Faron n'avait su le fléchir!

La prose du temps était encore au-dessous des vers. Les formules de Marculfe vers 670, les diplômes des souverains et autres chartres de l'époque, offrent des phrases qui violent toutes les règles, des expressions qui n'ont plus qu'une désinence latine (2).

Dans cette grande nuit, les cloîtres seuls sauvèrent le feu sacré et tinrent des écoles célèbres, créées à l'instar de celle de Lérins qui florissait au Ve siècle. Au sein de la barbarie, ces écoles conservèrent les traditions et les monuments de la

(1) *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 454.
(2) *Ibid.*, p. 422 et 423.

science. Elles fournirent ces missionnaires qui, au VIIe siècle, achevèrent l'œuvre de la régénération sociale par la propagation de la foi (1). Mais cette restauration du monde était comme un roseau fragile qu'abattait la tempête. L'enfance ou la faiblesse des derniers rois de la première race, l'interrègne de plusieurs années, le despotisme des maires du palais, les guerres intestines, si fréquentes et si cruelles, les rivalités de Charles Martel et d'Eudes, les incursions des barbares, tout poussait les lettres vers une ruine totale qui semblait imminente (2).

Ce fut dans ces circonstances que parut Alcuin et qu'il composa les ouvrages qui vont maintenant nous occuper.

Le prieur des bénédictins de Flavigny, dom Remy Ceillier, divise les nombreux ouvrages d'Alcuin en deux grandes catégories : les uns se rattachent aux livres divins, les autres concernent les connaissances humaines. Nous suivrons d'abord cette division et nous parlerons ensuite des lettres d'Alcuin et de ses poésies, dans des chapitres spéciaux.

---

(1) *Histoire littéraire de la France*, p. 30 et 34, et t. IV, p. 2.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 3.

CHAPITRE II.

Livres d'Alcuin sur l'Écriture sainte.

Le commentaire d'Alcuin sur la Genèse explique les endroits que le prêtre Sigulfe, son élève et son compagnon de voyage, trouvait encore obscurs (1). Les questions sont au nombre de 281. Le maître y répond avec une précision remarquable. En voici quelques exemples : *Interrogatio 64 : quæ est libertas vera? — Maxima libertas est servire justitiæ et a peccato esse liberum.* En quoi consiste la vraie liberté? — La vraie liberté consiste dans l'assujettissement à la justice et l'affranchissement du péché. — *Interrogatio 93 : Quid est malum? — Malum nihil est per se, nisi privatio boni, sicut tenebræ nihil sunt nisi absentia lucis.* Qu'est-ce que le mal? Le mal n'est rien en soi ; ce n'est que la privation du bien, comme les ténèbres ne sont rien que l'absence de la lumière. — *Interrogatio 188 : Cur uxor Loth in statuam salis versa est? — Responsio : ad condimentum fidelium; quia punitio impii eruditio est justi.* Pourquoi l'épouse de Loth fut-elle changée en statue de sel? — Pour l'assaisonnement des fidèles ; parce que la punition de l'impie est une leçon pour le juste. — *Interrogatio 221 : Quid, quod Abraham plenus dierum dicitur? — Responsio : quod lucis et diei operibus plenus occubuerit.* Pourquoi dit-on qu'Abraham était plein de jours? — Parce qu'il mourut rempli d'œuvres de lumière et de jours.

(2) *Patrol.*, t. C, p. 516.

Il n'y a qu'un développement étendu, c'est celui des bénédictions que Jacob répandit sur ses enfants, et c'est par là que ce traité finit (1). On avait imprimé dans les *Œuvres de saint Ambroise et de saint Augustin* un petit traité sur ces mots de la Genèse : Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance. Depuis on a reconnu que ce travail était d'Alcuin. Il montre que l'âme, une en nature, est triple en facultés; qu'elle a l'entendement, la volonté, la mémoire : voilà l'image vivante d'un Dieu en trois personnes. Il explique la ressemblance par l'imitation des perfections morales de Dieu (2). Plusieurs philosophes modernes ont profité de ces explications, sur l'âme notamment.

Alcuin est l'auteur d'une courte et pieuse explication des sept psaumes pénitentiaux. Il la fit à la prière d'Arnon, évêque de Salzbourg. Dom Luc d'Achéri fit imprimer, dans le IXe tome du *Spicilége*, en 1679, la dédicace qu'on ne connaissait pas encore du temps d'André Duchesne (3). Alcuin y déclare qu'il donne le sens que les anciens interprètes ont préféré. Le savant commentateur fit aussi, pour le même prélat, un travail du même genre sur le 118e psaume et sur les psaumes graduels.

Le livre intitulé *de l'Usage des Psaumes* est divisé en deux parties (4). En tête de cette production on lit ce distique :

Hoc opus, hoc carmen, quod cernis, tramite, lector,
Alcuinus Domini fecit honore sui.

Ce travail qu'en passant, lecteur, tu peux connaître,
Est l'œuvre d'Alcuin en l'honneur de son maître.

(1) *Patrol.*, t. C, p. 558.
(2) *Patrol.*, t. C, p. 565.
(3) *Patrol.*, t. C, p. 571.
(4) *Patrol.*, t. CI, p. 465.

Il dit qu'on trouve dans ces chants religieux les principaux articles de foi, des prières pour toutes les situations de la vie. Il remarque les passages propres à chaque besoin et y joint des oraisons qu'il compose d'emprunts faits aux psaumes. Il suit cette marche dans tout le cours du traité. Vers la fin, il propose des prières pour chaque heure de l'office. L'oraison qu'on dit encore à Prime est de ce nombre.

On doit de plus au savant et pieux diacre la distribution des offices (1). C'est un bréviaire où il partage entre les jours de la semaine les psaumes, auxquels il ajoute des hymnes, des oraisons, des litanies des saints. La litanie du dimanche est en partie celle qui est encore en usage. Après l'office du samedi vient une longue litanie tirée du livre de saint Jérôme sur les vies des saints pour toute l'année ; mais cette grande invocation des élus est divisée en six parties pour autant de jours. Les oraisons dont le recueil termine ce bréviaire ne se trouvent point dans les Pères auxquels on les attribue. Il paraît que les titres sont fondés sur ce que ces prières ont été composées d'après le sens de leurs ouvrages.

La lettre à Daphnis est l'explication mystique de ces mots du *Cantique des Cantiques* : «Il y a soixante reines, etc.» (2). Le commentaire sur l'*Ecclésiaste* a été adressé à trois élèves distingués d'Alcuin : Nathanael, qui était diacre ; Candide, prêtre ; Onie, évêque. Leur ancien maître dit que l'*Ecclésiaste*, qu'il leur ordonne d'avoir toujours à la main, comme un indispensable *vade mecum*, n'a été mis au rang des livres canoniques que parce qu'il abjure à la fin les passions terrestres et place le bonheur dans l'amour et le service de Dieu. A la suite de cette explication vient un petit

(1) *Patrol.*, t. CI, p. 510.
(2) *Patrol.*, t. C, p. 642.

poème en seize distiques pour en recommander la lecture. Il couronne le tout par la prière de Salomon à la dédicace du temple, telle qu'on la trouve au IIIe Livre des Rois (1).

Alcuin fit aussi un commentaire sur l'Évangile de saint Jean. Il se servit, pour donner cette explication des écrits des Pères, surtout de ceux de saint Augustin, de saint Ambroise, de saint Grégoire-le-Grand et du vénérable Bède. Il envoya les cinq premiers livres à la pieuse Gisèle et les dédia aussi à Ricthrude (2). Ces deux femmes lui avaient demandé ce commentaire dans uue lettre que nous avons rapportée plus haut. Les deux derniers livres ont une préface particulière adressée probablement aux mêmes princesses, qu'il désigne sous les noms de Gisèle et de Colombe. Quoi qu'il en soit, il dit qu'il suit dans ce commentaire la division du texte; il marque quarante-six chapitres; aujourd'hui on n'en compte que vingt-un.

Alcuin promet d'expliquer les trois autres Évangiles, si Dieu lui donne la santé (3). Il fit encore des commentaires sur les épîtres de saint Paul aux Éphésiens, aux Hébreux, à Philémon, à Tite (4).

Il revit et corrigea, sur l'invitation de Charlemagne, les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. A la fin de ce travail, qui demanda des recherches immenses, une application minutieuse et bien du temps, et qui a rendu un très-grand service à la religion, il écrivit de petites pièces de vers au dos des exemplaires auxquels il avait mis la main. On y voit que de son temps, on donnait à la Bible les titres

(1) *Patrol.*, t. C, p. 721.
(2) *Patrol.*, t. C, p. 737.
(3) *Comm. in Joan., lib. VII, cap. XLVII.*
(4) *Patrol.*, t. C, p. 1010 *et seq.*

de Pandectes et de bibliothèque (1). Duchesne cite six de ces épigrammes d'Alcuin. Voici la douzième :

Hæc divina Dei placeat scriptura, precamur,
Sensibus atque oculis, lector honeste, tuis.
Spiritus hanc cœli sanctus dictavit ab arce,
In quo vera fides fulget et alma salus (2).

Puisse, honnête lecteur, ce livre de Dieu même,
Paraître plein d'attraits à tes yeux, à ton cœur !
Le maître qui t'y parle est le maître suprême,
Il enseigne la foi, le salut, le bonheur.

On voit, par les travaux nombreux et importants d'Alcuin sur la parole de Dieu, tout le prix qu'il y attachait. Il est heureux qu'il ait consacré tant de veilles à populariser les oracles du ciel. « Il était pour tout l'ensemble des saintes Écritures le plus habile des érudits des temps modernes » dit le moine anonyme de Saint-Gall, « *in omni latitudine Scripturarum supra ceteros modernorum temporum exercitatus* » (3).

A tous ces ouvrages d'Alcuin sur l'Écriture sainte, il faut ajouter ses explications sur les Proverbes, sur le Cantique des Cantiques, sur Jérémie et les Lamentations, sur l'Apocalypse; un traité sur les propriétés des noms de Dieu, une généalogie de Jésus-Christ, un poème sur les patriarches, deux poèmes sur le nombre des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il ne cite celui de Tobie que dans le second, qui fut composé pour être mis en tête d'une bible que Radan, abbé de Saint-Vast, venait de faire transcrire

(1) *Epigram. prim. vers. prim. et tert.;* Duchesne, p. 686.
(2) *Ibid.*
3) *De gestis Caroli-Magni, lib. I, cap. II.*

à l'usage des lecteurs publics. Montfaucon cite un manuscrit d'Alcuin intitulé *Petite Glose* sur l'Évangile de saint Jean (1). Plusieurs autres écrits du savant et pieux commentateur auront été perdus ou pourront se retrouver. Il en reste surabondamment pour montrer son vaste savoir et son goût prononcé pour la science divine. On ne peut être surpris de l'entendre dire ce que tant de faits nous prouvent.

Est mihi lex domini dulcis super omnia mella,
Carior atque auri millia multa super (2).

Rien n'égale pour moi la loi du Roi des cieux,
Le miel même est moins doux et l'or moins précieux.

---

(1) *Montfaucon biblioth.*, p. 749.
(2) *Patrol.*, t. C., p. 728.

CHAPITRE III.

Écrits d'Alcuin sur les connaissances humaines.

Parmi ces écrits, les uns sont des ouvrages de longue haleine, les autres d'une moindre étendue. Nous allons les parcourir suivant cet ordre. Il s'occupe principalement des sciences religieuses, sans toutefois négliger les profanes dès qu'elles sont utiles. Il composa même trois livres sur la Trinité, pour combattre ceux qui croyaient la dialectique inutile et qui le blâmaient de l'avoir apprise à l'empereur. Cet ouvrage, présenté par Alcuin au monarque dans une nombreuse assemblée de prélats, est précédé d'une épître dédicatoire où l'auteur dit au roi que saint Augustin enseigne, dans ses livres de la Trinité, la nécessité des règles de la dialectique, nécessité telle pour traiter les questions les plus profondes sur ce sujet si élevé qu'on ne peut les résoudre qu'à l'aide des subtiles catégories (1). Alcuin ne s'arrête pas tellement à ce qui est propre au mystère dont il s'occupe qu'il ne propose encore plusieurs questions sur l'union du Verbe avec l'humanité (2). Le premier livre a seize chapitres; chacun des deux autres, vingt-deux. La doctrine d'Alcuin est partout orthodoxe. Il termine son œuvre par des explications sur la fin du monde, la résurrection générale, la distribution des peines et des récompenses au jugement dernier et l'éternelle béatitude des saints (3). Pour réveiller l'attention du lecteur, il mêle des traits historiques au développement des théories. En voici

(1) *Patrol.*, t. CI, p. 12.
(2) *Lib. II, cap. X; Patrol.*, t. CI, p. 29.
(3) *Ibid.*, *cap. XXII.*

un que bien des auteurs postérieurs de morale en action ont voulu attribuer à un enfant répondant à un évêque : « Un philosophe demandait un jour à un chrétien où était Dieu? — Le fidèle répondit : dites-moi vous-même où il n'est pas (1). » Le premier livre, seul, n'a pas de prologue. Après le troisième vient une longue invocation à l'auguste Trinité et un symbole de foi très-explicite sur ce mystère et sur celui de l'Incarnation. Il est dressé sur le même plan et dans le même sens que celui qu'on dit les dimanches ordinaires à Prime, sous le nom de saint Athanase, mais que les critiques attribuent à Vigile, évêque de Tapse, en Afrique, dans la dernière moitié du Ve siècle (2).

Fridugise, élève d'Alcuin, lui proposa vingt-huit difficultés sur la Trinité. Le maître y répondit en rappelant d'abord la question de son disciple et en ajoutant aussitôt sa réponse claire et précise, suivant les principes établis dans l'ouvrage précédent. Le traité de la procession du Saint-Esprit fut donné par Didon, évêque de Laon, à sa cathédrale, avec défense de le tirer de la bibliothèque de cette église; ce qui empêcha ceux qui recueillirent les œuvres d'Alcuin de le connaître. Enfin (3), Ildephonse Catelinot, bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel, qui travaillait à une nouvelle édition des écrits de l'abbé de Saint-Martin, obtint une copie du manuscrit. L'ouvrage a trois parties : la première prouve que le Saint-Esprit procède des deux autres personnes; la deuxième, qu'il est leur esprit; la troisième, qu'il est leur envoyé. Il suit la même méthode pour la démonstration dans chacune de ces divisions; l'Ecriture est d'abord citée,

(1) *Lib. I, cap. VI.*
(2) *Patrol.*, t. CI, p. 54.
(3) *Vide monitum prævium; Patrol.*. t. CI, p. 63 et 64.

puis viennent les Papes; ensuite, les Pères grecs et latins; enfin, les conciles. C'est encore la marche suivie dans les thèses théologiques.

La réfutation des erreurs de Félix, évêque d'Urgel, et d'Elipand, archevêque de Tolède, occupe une grande place dans les travaux d'Alcuin. Il écrivit une lettre et sept livres contre le premier; une longue lettre au second, et quatre livres pour vaincre l'opiniâtre résistance du vieillard. Dans le premier contre Félix, il presse son adversaire par trois arguments considérables : par l'autorité de l'Eglise universelle, par l'Ecriture, par les Pères (1). Dans les livres suivants, il suit pas à pas le novateur pour réfuter ses objections et sa fausse doctrine.

La lettre à Élipand résume les preuves alléguées contre Félix (2). L'archevêque de Tolède répondit avec aigreur et leva de nouveau l'étendard de la révolte contre la foi catholique (3). Alcuin reprit la plume et écrivit ses quatre livres, dont les deux premiers réfutent le prélat et les deux derniers défendent l'orthodoxie (4). Il adressa cette production de son zèle à Laidrade, archevêque de Lyon; à Néfride, archevêque de Narbonne; à saint Benoît, abbé d'Aniane; à tous les autres pontifes, abbés et fidèles de la province de Gothie. Aux quatre livres contre le prélat octogénaire est ajoutée une formule de demandes qu'on devait faire si l'on avait occasion de discuter sur la filiation du Sauveur. Alcuin est encore auteur de la *Confession de foi* en quatre livres. Le premier traite de la Trinité; le second de l'Incarnation; le troisième de la Trinité et de divers autres dogmes; le

(1) *Patrol.*, t. CI, p. 127.
(2) *Ibid.*, p. 235.
(3) *Patrol.*, t. XCVI, p. 870.
(4) *Patrol.*, t. CI, p. 243.

quatrième de l'Eucharistie. Il y établit la foi catholique sur la présence réelle et la transsubstantiation. Il fit aussi le bréviaire de la foi contre les Ariens.

Après avoir fait ressortir la vérité religieuse sur Dieu un en nature et triple en personnes; après avoir vengé le Saint-Esprit des attaques dirigées par les Grecs contre sa procession du Fils, le Sauveur du monde et l'auguste Sacrement où il signale tout son amour et la Vierge des assauts de l'Arianisme ressuscité, Alcuin enseigna les moyens d'honorer le Seigneur. Son livre des Sacrements contient les prières, les préfaces, les post-communions de trente-deux messes. La première est de la Trinité, pour le dimanche, avec la préface encore chantée maintenant (1). Il y a six messes en l'honneur de l'immortel évêque d'Hippone, le seul saint avec la Mère de Dieu qui ait dans ce recueil des messes particulières. La messe du jeudi est pour obtenir la charité; celle du jour précédent, pour obtenir la sagesse. Cette messe a une oraison finale qui doit se dire sur le peuple. En voici la traduction : « Dieu qui avez envoyé votre Fils et montré à la créature son créateur, jetez un regard propice sur nous, vos serviteurs, et préparez à la sainte sagesse une digne habitation dans nos cœurs (2). On trouve après les messes diverses bénédictions et différentes prières, dont deux concernent le jugement qu'on avait coutume de rendre par l'eau bouillante et par le fer chaud (3). La seconde montre qu'un ministre des autels récitait ces oraisons sur l'eau et sur le fer et demandait au ciel que l'innocence ne fût pas endommagée en les touchant. Le savant abbé composa de plus un homi-

(1) *Patrol.*, t. CI, p. 446.
(2) *Ibid.*, p. 451.
(3) *Ibid.*, p. 462.

liaire en deux volumes; mais celui qui a paru à Cologne, en 1539, est de Paul Diacre. Peut-être qu'Alcuin s'était borné à le revoir et à le compléter. Par ce qui précède, il est constant qu'Alcuin a consacré ses veilles à de longs travaux sur Dieu : il s'est attaché à le faire connaître et à le faire honorer.

Il a aussi cultivé d'une manière toute spéciale la science de l'homme, dans ce qu'elle a de plus intéressant. Il dit lui-même, en tête de son remarquable traité de la *Raison de l'âme* (1) : « Pour l'homme vivant dans l'exil, il n'y a rien qu'il soit plus nécessaire de connaître que Dieu et l'âme (2). » C'est absolument la même pensée qu'exprimait saint Augustin : « Que je vous connaisse, Seigneur, et que je me connaisse, *noverim te, noverim me* (3). »

Cet écrit était adressé à la vierge Eulalie, dame de la cour de Charlemagne. L'anonyme, qui a fait la vie d'Alcuin, la nomme Gundrade (4) : c'était Gisèle, fille du roi, dont nous avons déjà parlé. Cette psychologie renferme toutes les importantes vérités sur l'âme humaine et réfute ou donne les moyens de confondre toutes les erreurs qui pourraient naître sur un sujet si digne de notre attention. Elle indique la nature de l'âme, ses facultés, ses opérations, sa spiritualité, son immortalité, sa création, les moyens de la rendre de plus en plus grande et heureuse. L'auteur a bien soin de détruire le panthéisme, en déclarant formellement que l'âme n'est point une partie de l'essence divine, puisqu'elle peut pécher. Pour plus de détails, il renvoie Eulalie aux travaux

(1) *Patrol.*, t. CI, p. 639.
(2) *Ibid.*, not. 1.
(3) *Confessions, lib. II.*
(4) *Vita B. Alcuini, cap. XII*; *Patr.*, t. C, p. 103.

de saint Augustin et de saint Jérôme et aux saintes Écritures. Il lui conseille de consulter aussi le roi, qu'il compare à Salomon et qui lui lèvera toutes les difficultés. Alcuin résume sa doctrine et les applications qu'il faut en faire dans le deuxième petit poème qu'il ajoute à son traité, avec une formule de prière au Sauveur de nos âmes, pour lui demander la foi, l'espérance et la charité, des lumières, des forces, le progrès dans le bien, la vie qui ne se trouve que dans l'ordre et le bonheur (1). Il y a dans la *Raison* de l'âme par Alcuin plus de choses utiles que dans une foule de gros volumes vantés chez nos modernes. On voit que dans son siècle, il y avait même des femmes qui, au milieu des embarras et des pompes de la cour, savaient approfondir des matières que peu d'hommes de nos jours voudraient étudier et qu'on trouve généralement trop abstraites.

Après avoir donné des notions sur l'âme, il ajoute des pratiques aux théories. On a de lui un traité des vertus et des vices; c'est une morale, une règle de la volonté de l'âme (2). Il composa ce manuel à la demande du comte Gui, qui, vivant dans le métier des armes, désirait avoir des instructions sur l'art de mériter la gloire éternelle. Les vingt premiers chapitres traitent des vertus et de la manière de les pratiquer; treize des autres parlent des péchés et des vices capitaux, entre lesquels il range la vaine gloire, suivant l'usage des anciens, soit latins, soit grecs; un chapitre est consacré à la persévérance; un autre aux quatre vertus cardinales; le trente-sixième et dernier est un épilogue. Dans ce livre du guerrier, dans ce livre du grand seigneur, Alcuin prêche la charité, la modestie, la miséricorde, la

(1) *Patrol.*, t. CI, p. 647 *et seq.*
(2) *Patrol.*, t. CI, p. 613.

paix, l'indulgence pour les autres, l'aumône, la pratique constante de toutes les vertus, la fuite de tous les vices. Le premier péché capital dont parle Alcuin est la tristesse. Voici la traduction du chapitre trente-troisième, qui lui est entièrement consacré : « Il y a deux sortes de tristesse; l'une est salutaire, l'autre funeste.

La tristesse est salutaire quand l'âme du pécheur s'afflige de ses écarts et s'en repent jusqu'à recourir à la confession et à la pénitence, de manière qu'elle veuille réellement revenir à Dieu. Mais aussi il y a une autre tristesse, la tristesse du siècle, la tristesse qui tue l'âme, qui ne peut faire nul bien, qui ne peut que remplir l'esprit de trouble, qui souvent même jette dans le découragement et enlève toute espérance des biens à venir. Elle est la mère de la malice, du dégoût, de la pusillanimité, de l'amertume, du désespoir. Souvent même elle rend toute la vie présente à charge.

On en triomphe par la joie spirituelle, par l'attente d'un meilleur sort, par la consolation puisée dans les livres saints, par des entretiens édifiants entre amis (1). » L'auteur suit un ordre frappant : nature, effets, remèdes.

On aime à voir ce savant, ce sage écrivain consoler l'univers dans cette époque calamiteuse et défendre les nations contre l'abattement et le désespoir.

Alcuin ne parle pas de l'envie comme d'un péché capital, il en fait une branche de l'avarice. Il oppose l'humilité à l'orgueil et l'amour de Dieu à la vaine gloire. Il distingue l'orgueil de la vaine gloire, en ce que l'orgueil attaque plus l'amour qu'on doit au prochain; la vaine gloire, l'amour qu'on doit à Dieu.

Alcuin écrivit un traité sur la confession, comme moyen

(1) *Cap. XXXIII*; *Patrol.*, t. CI, p. 635.

de relever l'âme tombée. Cet ouvrage présente, en précis et sous forme de lettre qu'il adresse aux jeunes religieux de Saint-Martin de Tours, tout ce qu'il y a de pratique sur ce point : confession humble et entière, nécessaire pour la rémission des péchés ; satisfaction prompte et aussi complète que possible, couronnée par toutes sortes de bonnes œuvres (1). Qu'on n'oublie pas que si l'on peut soulager les pauvres, il faut s'empresser de le faire, se souvenant qu'un simple verre d'eau froide donné à celui qui en a besoin ne restera pas sans récompense. Il recommande le soin du salut des jeunes aux anciens de la maison.

Il ne se contente pas d'apprendre à connaître et à estimer l'âme, de signaler ce qui l'honore, ce qui l'avilit; de donner les remèdes aux maux de l'âme et de la mettre sous la garde des sages qui sont encore sur la terre. Il a soin de lui proposer de beaux modèles admis dans les cieux. Il rappelle les bonnes œuvres des saints. On lui doit deux discours, l'un sur la vie et l'autre sur la mort de saint Martin, évêque de Tours (2) ; la vie de saint Vast, évêque d'Arras, avec une lettre d'envoi à l'abbé Radon (3), et une lettre qu'il écrivit ensuite au même abbé du monastère de Saint-Vast, avec des messes, des inscriptions pour mettre aux églises ; Bollandus, qui place cette vie au 6 février, la présente en cinq parties, y joint un discours d'Alcuin pour presser les moines de Saint-Vast d'imiter leur patron (4). Lambécius cite aussi un hymne d'Alcuin en l'honneur du même saint (5).

(1) *Patrol.*, t. CI, p. 650.
(2) *Patrol.*, t. CI, p. 658 *et* 662.
(3) *Patrol.*, t. CI, p. 663.
(4) *Patrol.*, t. CI, p. 678.
(5) *Annal.*, t. I, p. 413. — Nouvelle édition.

Angilbert, abbé de Centule, visité par Charlemagne et Alcuin, pria notre pieux savant de retoucher la vie de saint Riquier (1). Ses instances, appuyées par l'empereur, déterminèrent l'abbé de Tours à se charger de ce travail. Il conserva la simplicité du style comme plus à portée du peuple, mais il refondit la vie même, qu'il dédia à son auguste élève. La chronique de Centule rapportée dans le IVe tome du Spicilége dit qu'Alcuin composa aussi, en l'honneur de saint Riquier, des antiennes, des hymnes, des répons, pour rendre la fête plus solennelle. On a encore quelques poésies du diacre laborieux pour orner le tombeau et l'église du même élu.

Bérard, abbé d'Epternac et archevêque de Sens, parent de saint Willibrod, pria l'infatigable Alcuin de compléter la vie de ce saint, qu'on devait au vénérable Bède. Ce service lui fut aussi accordé (2). Dans un prologue dédicatoire à l'abbé d'Epternac, l'auteur annonce qu'il divise son œuvre en deux livres : l'un en prose, pour être lu aux fidèles; l'autre en trois cent cinquante-et-un hexamètres, pour les savants. A l'écrit en prose, il ajoute une homélie que l'abbé lira au peuple (3) ; aux vers il joint une élégie sur saint Wilgise, père de saint Willibrod : elle a soixante-deux distiques. Citons celui qui résume toute la vie du bienheureux.

Vir fuit iste Dei patiens, moderatus, honestus,
Moribus egregius, mitis et ore pius (4).

Patient, modéré, doux, pieux et poli,
Il fut des bonnes mœurs un modèle accompli.

(1) *Patrol.*, t. CI, p. 682.
(2) *Patrol.*, t. CI, p. 693.
(3) *Patrol.*, t. CI, p. 710.
(4) *Patrol.*, t. CI, p. 724.

Il peut servir d'exemple aux gens du monde. Son fils, surnommé Clément, est le miroir des personnes retirées du siècle. Né vers 658, dans le Northumberland, il passa ses trente premières années dans le cloître, tout occupé de la prière, de l'étude, de la mortification; il n'en sortit que pour la gloire de Dieu qu'il fit connaître et aimer dans la Hollande, dans la Zélande, dans la Frise, dans la Saxe, dans le Brabant, dans la Basse-Austrasie et dans plusieurs îles de ces contrées. Il mourut premier évêque d'Utrecht, après cinquante ans de travaux apostoliques.

Saint Vast et saint Martin sont des modèles et pour ceux qui enseignent et pour ceux qui gouvernent. Quarante ans de travaux et de vertus valurent au premier la consolation de voir les diocèses d'Arras, de Cambrai, de Reims renaître à la piété et à la science religieuse. A force de douceur, de patience, de charité et de bons offices, il civilisa des hommes grossiers et leur fit goûter les maximes de l'Évangile. Il mourut à Arras le 6 février 523. Il était né à Toul; d'autres, et notamment les frères de sainte Marthe, placent son berceau près de Limoges ou de Périgueux. Ce fut lui qui prépara Clovis à recevoir le baptême (1). Alcuin retrace sa vie en deux vers :

Qui sacra celsi throni vivens vestigia Christi,
Lingua, mente, manu, namque secutus erat (2).

Penser, parler, agir comme le doux Messie,
Voilà le noble but et l'emploi de sa vie.

Le second de ces grands serviteurs de Dieu naquit à Sabarie, aujourd'hui Zombathely, en Pannonie, vers 316,

(1) *Cap. 1*; *Patrol.*, t. CI, p. 666.
(2) *Patrol.*, poem. XLII, p. 741.

fut élevé à Pavie, où ses parents étaient retirés, entra au service à quinze ans et signala sa charité à la porte d'Amiens, en partageant son manteau avec un pauvre. La nuit suivante, il vit en songe le Sauveur couvert de ce qu'il avait donné au malheureux et l'entendit dire aux anges : « Martin, qui n'est que catéchumène, m'a couvert de ce vêtement (1). » Le généreux guerrier obtint son congé à vingt ans, devint disciple de saint Hilaire, évêque de Poitiers; fut sacré évêque de Tours et fonda l'abbaye de Marmoutiers, où les jeunes religieux furent employés à copier des livres. Le reste de la vie de saint Martin fut consacré à la conversion des idolâtres et au soulagement des malheureux. Chargé de mérites et âgé de quatre-vingt-un ans, après vingt-six ans d'épiscopat, dit Alcuin, il expira sur un cilice couvert de cendres, le 11 septembre de l'an 400. La règle de saint Martin avait été adoptée par tant de monastères que deux mille de ses disciples assistèrent à ses funérailles.

Non content de célébrer les belles actions et les louanges des saints, Alcuin glorifia souvent leur reine; mais il n'est pas reconnu comme ayant fait et prononcé devant Charlemagne l'homélie sur la Purification de la Sainte-Vierge. On attribuait ce discours à saint Ambroise aussi mal à propos. La fête de la Purification ou de l'Hypapante n'existait pas de son temps. Dom Remy Ceillier (2) la rend à son véritable auteur, à Ambroise Autpert : elle est sous ce nom dans l'homiliaire de Paul Diacre, revu par Alcuin lui-même.

Après avoir indiqué les moyens et les modèles de perfection, ce qui élève à la vie céleste, Alcuin ne manque pas d'enseigner les arts libéraux, si utiles à la vie sur la terre.

(1) *Vita S. Mart.*, n° 3; *Patrol.*, t. CI, p. 659.

(2) *Histoire générale des auteurs ecclésiastiques*, t. XII, chap. XXI, p. 186.

La grammaire est la base des six autres; la rhétorique est l'ornement qui doit embellir le vrai que la dialectique fera distinguer; l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie feront mettre en tout ce nombre, ce poids et cette mesure qui président aux œuvres du Créateur que l'homme doit imiter. Labbe assure que le livre incomplet des sept arts libéraux, publié sous le nom d'Alcuin, n'est pas de lui, mais qu'il faut le rendre au sénateur Cassiodore, né en 470, et que c'est la préface de son traité des sept arts libéraux, comme l'a justement rappelé Jean Garet dans son introduction aux œuvres de Cassiodore. Il est vrai que la préface que Duchesne place en tête du livre des sept arts libéraux est de Cassiodore, ainsi que le chapitre premier, qui traite de la grammaire, et le chapitre deuxième, qui donne une rhétorique inachevée. Or, voilà tout ce que Duchesne offre du livre des sept arts libéraux. En sorte qu'il est juste d'exclure ce travail des œuvres d'Alcuin (1). Mais ensuite vient une grammaire très-développée, par demandes et par réponses (2); puis c'est un dialogue (3) sur la rhétorique, entre Charles et Alcuin, son maître, qui finit par des explications sur les quatre vertus cardinales, le plus digne objet que puisse traiter l'orateur (4); enfin, c'est une dialectique (5) traitée aussi suivant la méthode catéchistique; les interlocuteurs sont encore Charlemagne et Alcuin. Le maître déclare, dans les vers qu'il place en tête, qu'il veut faire connaître sur ce point les doctrines anciennes.

(1) *Patrol.*, t. CI, *Præfatio*, p. 847.
(2) *Patrol.*, t. CI, p. 848.
(3) *Patrol.*, t. CI, p. 919.
(4) *Patrol.*, t. CI, p. 943.
(5) *Patrol.*, t. C, p. 950.

Me lege qui veterum cupias cognoscere sensus (1).

Garet affirme qu'Alcuin n'a jamais traité que ces trois arts, et Duchesne ne présente aucun autre travail spécial d'Alcuin sur les quatre autres. Mais l'auteur de sa vie assure qu'il écrivit sur la musique; Lecointe dit que les traités d'Alcuin sur l'arithmétique, sur la géométrie et sur l'astronomie sont perdus : *perierunt!* Disons un mot de chacun des trois traités d'Alcuin édités par Duchesne. En tête du premier, il exalte la sagesse et dit que les sept arts libéraux en sont les degrés; il s'engage à les donner, prie ses élèves d'y consacrer leur jeunesse jusqu'à ce que, plus avancés en âge et en esprit, ils *puissent monter au faîte des Saintes Ecritures*. La grammaire s'élève des lettres aux syllabes, aux dix espèces de mots. Il prétend que le participe a quatre genres : le masculin, le féminin, le neutre et tous les genres; par exemple, dit-il, *amans* est des trois genres. Dans la rhétorique, la péroraison est présentée comme composée de trois parties : énumération, qui résume les moyens; indignation, qui jette de l'odieux sur l'adversaire et sur son sentiment; plainte ou supplication, pour attirer la commisération des auditeurs. L'auteur donne cinq parties à la rhétorique : invention, disposition, élocution, mémoire et prononciation.

Il définit la philosophie, la connaissance des choses humaines et divines, autant qu'il est possible à l'homme de les apprécier; ce qui établit une distinction sensible entre elle et la théologie. En sorte qu'il a donné à Descartes, dans cette définition, des connaissances précieuses (2).

(1) *Patrol.*, t. CI, p. 951.
(2) *Patrol.*, t. CI, p. 952.

Il ajoute qu'elle se compose de science et d'opinion. Il ramène les catégories à la substance et à l'accident. L'accident a neuf variétés : quantité, relativité, qualité, activité, passivité, état, lieu, temps, possession (1). On voit qu'il est fidèle à sa promesse d'enseigner l'ancienne méthode. Après la dialectique, Duchesne cite une sorte d'examen sur une foule de sujets qui finit par des énigmes. C'est d'abord le prince Pépin qui interroge son maître; puis c'est Alcuin qui adresse des questions à son élève. Voici quelques passages de cette conversation savante : « Qu'est-ce que le langage? Le révélateur de l'âme. — Le sommeil? L'image de la mort. — La liberté de l'homme? L'innocence. — Le printemps? Le peintre de la nature. — Le sang? La liqueur des veines, l'aliment de la vie. — Que sont les veines? Les sources de la chair (2).... Ceci approche de la circulation du sang. »

Ces études étendues et variées sur l'homme montrent la science de l'âme soigneusement cultivée, ainsi que celle de Dieu, bien avant nos siècles modernes. Ce qui reste des travaux d'Alcuin en est une preuve triomphante. Que serait-ce, si nous avions tout ce que cet esprit fécond a produit? Des auteurs lui attribuent quatorze livres sur toutes les épîtres de l'Apôtre des nations; mais dom Remy Ceillier prétend qu'aucun monument ancien ne soutient cette opinion (3). Il ne sait si l'homélie des vertus de saint Martin, que cite Montfaucon dans sa nouvelle bibliothèque des manuscrits, diffère du discours d'Alcuin sur le même sujet (4). Montfaucon donne aussi un discours sur l'As-

(1) *Patrol.*, t. CI, p. 952.
(2) *Patrol.*, t. CI, p. 977 *et seq.*
(3) *Histoire générale des auteurs sacrés*, t. XII, chap. XXI, p. 207.
(4) *Ibid.*

somption, un sur l'Octave de la Pentecôte, comme étant d'Alcuin (1). Le premier est d'Ambroise Autpert et a été souvent imprimé parmi les œuvres de saint Augustin. C'est donc à tort que dom Remy Ceillier remarque qu'on n'a pas imprimé ces pièces (2). Il regrette aussi qu'on ne trouve pas parmi les œuvres éditées le traité qui a pour titre : *Récapitulation de la foi catholique par demandes et par réponses*. Ce catéchisme d'Alcuin serait curieux. Il ajoute que la même omission s'est étendue sur l'ouvrage intitulé l'*Aurore*. Il ne sait si l'opuscule de l'*Utilité de l'âme* n'est pas le même que celui de la *Raison de l'âme* (3).

Montfaucon signale un manuscrit d'Alcuin avec ce titre : *Introduction sur le livre de Platon* (4). L'auteur le plus ancien de la vie d'Alcuin parle d'un écrit de ce savant sur l'*Orthographe* (5). Sigebert lui attribue un pronostic de ce qui doit arriver dans les siècles futurs ; d'autres lui donnent, avec Duverdier (6), un ouvrage en vers non gênés par la mesure du pied, où il traite divers points de morale. Balée met dans le catalogue des œuvres d'Alcuin une *Vie de Charlemagne* (7). Elle était partie en prose, partie en vers, comme on le voit par la vie du même empereur, composée par Eginard et imprimée au tome II des *Historiens français* de Duchesne. Elle renvoie à la vie qu'Alcuin avait écrite, pour connaître plusieurs actions de Charles omises par Eginard. On donne encore à l'inépuisable écrivain un livre

(1) *Biblioth.*, p. 1235.
(2) *Histoire générale des Auteurs ecclés.*, t. XII, ch. XXI, p. 207.
(3) *Ibid.*
(4) *Biblioth.*, p. 404.
(5) *Vita B. Alcuini; Patrol.*, t. C, *cap. XXXII*, p. 103.
(6) *Biblioth.*, p. 21.
(7) *Vide préf. de Duchesne*, à la fin.

de moralités, des explications du *Pater* et du *Symbole*, un traité sur le culte outré des images, et non contre l'honneur modéré que leur accorde l'Eglise. On attribue à Alcuin beaucoup d'autres écrits qu'on lui conteste ensuite, vu l'absence des preuves de leur authenticité (1).

Il est même une foule d'ouvrages qu'on imputait à Alcuin et dont il est certain qu'il n'est nullement l'auteur et dès lors nullement responsable. Les livres carolins contrastent trop avec son style, avec le ton respectueux de sa lettre au Souverain Pontife, pour qu'il y ait figuré en quoi que ce soit. L'opuscule des divins offices que Duchesne mêle aux écrits d'Alcuin est d'un auteur bien plus récent, puisqu'on y parle d'Helpric qui florissait l'an 975, comme le prouve son traité du comput ecclésiastique. Cet auteur que le livre des offices nomme Hilpéric, était moine et doyen de l'abbaye de Saint-Gall, en Suisse (2). Le XLe chapitre est un traité sur la messe par Remi, moine d'Auxerre à la fin du IXe siècle. La lettre sur les cérémonies du baptême, adressée au sérénissime très-glorieux et très-excellent Charles couronné Auguste par la main de Dieu, n'est pas d'Alcuin, mais elle fut écrite en 811. Elle est d'Amalaire, archevêque de Trèves. C'est une réponse aux questions sur le baptême, proposées par l'empereur Charlemagne dans une lettre circulaire adressée aux métropolitains de ses États. L'archevêque déclare, dès le commencement de sa lettre, qu'il l'écrit pour obéir au prince qu'il appelle très-chrétien. *Domine mi christianissime imperator misistis ad servulum vestrum inquisitiones*, etc. (3). Le titre de très-chrétien était donc

(1) Voir Balée, à la fin de la préface du *Recueil des Œuvres d'Alcuin*, par André Duchesne; il le présente comme auteur de cent livres.

(2) *Mabill., Elog. historicum, cap. XIV*; *Patrol.*, t. CI, p. 1440.

(3) *Patrol.*, t. XCIX, col. 887.

donné au souverain de la France dès le commencement du IXe siècle; il n'a donc pas commencé vers la fin du XVe siècle et par Louis XI, comme tant d'historiens et de dictionnaires se plaisent à le répéter.

L'homélie sur le silence, l'homélie sur la nativité de la Sainte-Vierge et l'homélie sur la fête de tous les saints sont tirées de l'homéliaire de Paul Diacre que Duchesne suppose d'Alcuin (1). La première diffère entièrement de son style; les deux autres lui sont évidemment postérieures, puisque les fêtes dont il s'agit n'existaient pas encore de son temps dans l'Église.

L'abbé Millot se permet légèrement d'outrager la mémoire d'Alcuin, quand il dit, au règne de Charlemagne : « Alcuin, célèbre moine anglais, serait aujourd'hui peu estimé; car on trouve parmi ses ouvrages une vie de l'antechrist : il était alors un prodige (2). » Il est vrai que cet auteur des *Éléments de l'Histoire de France* exalte ensuite celui qu'il a injustement abaissé; il dit que l'académie qu'il fit établir est plus admirable peut-être que la fondation de l'académie française sous le ministère de Richelieu, si l'on en juge par la difficulté de sentir les avantages de l'étude au sein de la barbarie (3).

La vie de l'antechrist n'est pas d'Alcuin. On ne doute plus qu'elle soit d'Adson, abbé de Monstier-en-Der, sur la fin du Xe siècle. Il l'écrivit à la prière de la reine Gerberge, femme de Louis d'Outre-Mer, comme on le voit par sa lettre à cette princesse, que l'on a rapportée à la fin du Xe tome des œuvres de saint Augustin de l'édition de Paris, en 1700.

(1) *Patrol.*, t. XCVI, p. 1178.
(2) T. I, p. 125, édition in-12. Paris, 1768.
(3) *Ibid.*, 126.

Ainsi, l'inscription à Charlemagne dans l'édition de Duchesne et apparemment dans les manuscrits dont il s'est servi, doit être imputée aux copistes.

Millot aurait pu lire au moins ce passage, publié vingt-deux ans avant sa calomnie. On ne voit pas non plus pourquoi une dissertation sur l'antechrist condamnerait son auteur au mépris de la postérité. Dom Calmet en a fait une et n'est pas moins estimé.

CHAPITRE IV.

Lettres d'Alcuin.

Passons maintenant aux innombrables écrits qui demandèrent chacun moins de temps à Alcuin. Duchesne a publié cent quinze lettres du savant abbé, auxquelles il a ajouté onze fragments de sa correspondance rapportée par Guillaume de Malmesbury. Depuis l'édition de Duchesne, l'épistolaire d'Alcuin se trouve bien augmenté. Ussérius présenta une lettre d'Alcuin dans son recueil des lettres hibernoises; Canisius en a publié soixante-sept nouvelles; le Ve tome des actes de l'ordre de Saint-Benoît en renferme deux, en y comprenant l'acte de fondation d'un hôpital au diocèse de Troyes; l'autre lettre est adressée à Candide et n'est pas toute rapportée; mais Baluze la donne dans son intégrité au Ier tome des capitulaires. Il en découvre trois autres dans le Ier tome de ses Mélanges; il y en a trois au VIe tome du Spicilège; dom Luc d'Achéry donne une nouvelle lettre d'Alcuin au IVe tome du même ouvrage; Mabillon en donne vingt-six dans ses Analectes, avec une élégie sur le *Cucule,* c'est-à-dire sur l'enfant prodigue; enfin Basnage en ajoute une à celle qu'on connaît déjà.

M. Migne, dans sa Patrologie, en a publié deux cent trente-deux avec les fragments de quatre autres (1).

Comme on avait supposé à Alcuin des ouvrages de longue haleine, on n'a pas manqué non plus de lui attribuer des écrits moins longs. On regardait comme une gloire et un titre à l'immortalité pour une production de pouvoir passer sous le nom vénéré d'Alcuin. « Ses traités de théologie, ses traités sur l'Ecriture Sainte, ses lettres sur la discipline ecclésiastique nous ont conservé la tradition de la saine doctrine de l'Église et la mémoire de la plupart des bons livres de l'antiquité sacrée et profane (2). »

On peut même dire que le recueil des lettres d'Alcuin forme une encyclopédie des connaissances religieuses et profanes, vu la multitude incalculable de choses qu'il y traite en jetant sur toutes un doux parfum de piété.

Mais ce qui frappe le plus dans cette correspondance, c'est la grande charité de son auteur, le désir qu'il a d'être utile à tout le monde, d'encourager dans la voie du bien et d'éloigner du mal.

Ces lettres sont adressées à plus de quatre-vingt-quinze personnes appartenant à toutes les classes de la société. Nous avons déjà eu occasion de le voir écrire à Charlemagne ; trente lettres, parmi celles qui nous restent, sont à l'adresse de ce prince. Deux furent envoyées au pape Léon III. Alcuin avait également écrit une lettre à Adrien, se déclarant une brebis de son immense bercail, et le priant d'ouvrir toujours les portes du bonheur éternel à tous ceux qui recouraient à lui. « *Semper aperiat perpetuæ beatitudinis ad se confugientibus portas* (3). »

(1) *Patrol.*, t. C, p. 135-139.
(2) De Choisy, *Histoire de l Eglise*, t. IV.
(3) Duchesne, *Epist. LXIII.*

Il entretenait une étroite amitié avec le patriarche d'Aquilée, saint Paulin, son auxiliaire contre l'erreur, apôtre de la Carinthie et de la Styrie, mort en 804. Il lui écrivit : « Combattez le mal avec énergie, triomphez-en par votre courage, pour régner heureux avec Jésus-Christ (1). »

Alcuin fut aussi intimement lié avec l'aigle de Salzbourg, qu'il appelait son frère et qui convertit tant de Saxons. « Élevons-nous, lui écrivait-il, par les degrés de la charité, jusqu'à cette cité dont l'Éternel seul est le roi. Donnons les richesses de ce monde aux malheureux ; la main du pauvre est le coffre-fort de Jésus-Christ. *Nam pauperis manus gazophylacium est Christi.* Et, ajoutait-il, Jésus-Christ est le meilleur gardien des trésors (2).

Il eut un commerce affectueux de lettres avec Edelhard, archevêque de Cantorbéry. Il l'encourageait à faire le bien sans crainte : « Soyez le consolateur des infortunés, le père des pauvres, affable à tout le monde. Votre place est de vous tenir entre Dieu et les hommes pour communiquer les enseignements divins au peuple et intercéder pour ses fautes auprès du Très-Haut (3). »

Il était aussi en correspondance avec l'archevêque Edilbert : « Mettez le plus grand zèle, lui disait-il, à instruire les enfants et les jeunes gens, afin qu'ils vous succèdent avec honneur et qu'ils intercèdent pour vous (4). »

Il use des droits d'une vieille amitié pour rappeler à Ricbode, de Trèves, qu'un évêque doit plus aimer et plus méditer les quatre Évangiles que les douze chants de

(1) Duchesne, *Epist. CXIII.*
(2) Duchesne, *Epist. LXVI.*
(3) Duchesne, *Epist. XXVIII.*
(4) Duchesne, *Epist. XXXII.*

l'*Énéide* (1). Il profite des présents que lui envoie le prélat Remi pour l'exhorter à mériter tous les biens qu'il désire (2). Il presse Pierre Oldrade, archevêque de Milan, qu'il nomme son bien-aimé père, de se souvenir de lui dans ses prières (3). Il réclame d'Agin, évêque de Vérone, les reliques qu'il lui a promises avec tant de bienveillance (4). Il recommande à l'évêque Spérat d'avoir toujours à sa suite un prudent dispensateur qui veille aux besoins des pauvres : « Il vaut mieux, ajoute-t-il, que vous nourrissiez de votre table les indigents que des histrions et des amis de plaisir. Pendant votre repas, il convient que vous entendiez un lecteur et non un joueur de cithare. Je n'ignore pas, continue-t-il, que vous savez tout cela et que vous le faites mieux que moi, mais ma tendre affection pour vous me fait vous le rappeler encore (5). »

Il a des relations fréquentes avec les chefs des associations religieuses, qui ne doivent vivre que pour la gloire de Dieu et les bonnes œuvres. C'est ce qu'il dit sans cesse. Il écrit à l'abbé Ithier : « Je sais qu'après vous, jamais je ne trouverai un ami aussi parfait que vous l'êtes... Mais rendons grâce à Dieu, au Dieu qui flagelle et guérit... Hâtez-vous de faire le bien que vous projetez et n'aimons pas ce qui nous sépare de celui qui nous a aimés jusqu'à la mort (6). » Voilà ce qu'il enseigne encore au grand maître de la vie religieuse dans tout l'Occident, à saint Benoît d'Aniane dont il avait toute la confiance (7).

(1) Duchesne, *Epist. XXXIV.*
(2) Duchesne, *Epist. LXXIV.*
(3) Duchesne, *Epist. LIX.*
(4) Duchesne, *Epist. LXV.*
(5) Duchesne, *Epist. CVIII.*
(6) Duchesne, *Epist. LXXV.*
(7) *Patrol., Epist. CCXX.*

Nous avons aussi des lettres d'Alcuin aux simples prêtres, aux simples religieux, aux religieuses. Toutes sont écrites dans le même esprit d'amour de Dieu et de dévoûment au prochain : « Soyez unanimes dans tout bon dessein, d'accord dans tout l'ensemble d'une vie régulière, écrivait-il aux frères d'York (1). » « La charité, mandait-il à ceux de Saint-Martin, veut que nous aimions Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme, de toute notre force, et notre prochain comme nous-mêmes. Si quelqu'un demande quel est notre prochain, il faut comprendre tout chrétien, comme dans l'Évangile nous lisons le trait du Samaritain, qui secourut un homme couvert de blessures.... Il faut savoir aussi que l'obéissance est double : il faut éviter le mal qui est défendu et faire le bien qui est commandé. Voilà les règles qui ouvriront aux moines les portes du ciel (2). » Dans sa lettre aux frères de l'église de Jarow, il explique encore mieux l'étendue de l'objet de l'amour fraternel : « *Omnem vero hominem proximum esse, exemplo vulnerati et Samaritani discamus. Nullum autem exceptum esse cui misericordiæ denegetur officium, quis non videat? Quando ad inimicos etiam porrectum est, Domino dicente : diligite inimicos vestros; benefacite his qui oderunt vos* (3). »

Le blessé secouru par un Samaritain,
Te crie éloquemment : tout homme est ton prochain.
Des droits à ton amour n'excepte donc personne.
Vois l'ordre que le Christ à ses disciples donne :
Aimez vos ennemis ; répandez des faveurs
Sur ceux qui contre vous déchaînent leurs fureurs.

(1) Duchesne, *Epist. XCVIII.*
(2) Duchesne, *Epist. XXXI.*
(3) Duchesne, *Epist. LXXVIII.*

Il écrivit aussi aux religieuses, ces âmes célestes qui peuvent et qui doivent faire tant de bien et qui sont vouées au triomphe de la vertu la plus angélique, il écrivit à ces héroïnes de la charité, pour les encourager aux progrès, à la persévérance. Il leur adressait tout ce qu'une *céleste affection et une humble recherche avaient pu recueillir d'édifiant*, comme il le dit lui-même, dans la lettre qui précède son commentaire sur saint Jean (1).

Mais on aime aussi à le voir écrire à de pauvres frères religieux, surtout à un enfant prodigue, à cet Osulfe dont il avait prévu les malheurs. On voit dans cette utile et touchante admonition toute la charité d'Alcuin presser le coupable de revenir à la vertu. Il regrette inconsolablement ce jeune homme naguère estimé de tout le monde, aimable, recherché par tous, maintenant censuré universellement, objet d'une détestation générale. Il le conjure de consoler les anges par son retour, de ne pas mépriser ses conseils paternels, de se hâter d'échapper aux châtiments qui le menacent, d'aller rejoindre un ami de son âge qui trouve le bonheur et la gloire dans le bien. Alors, se jetant en quelque sorte à ses pieds, il lui crie : « Levez-vous donc, mon fils, toujours tendrement aimé, et allez au-frère que je viens de vous rappeler. Je sais tout le plaisir que lui causeront vos succès. Ne rejetez pas les prières, les larmes de votre vieux maître, de votre pauvre père; car c'est moi, mon fils bien aimé, c'est moi qui vous ai nourri, qui vous ai allaité, qui vous ai élevé. Ne soyez pas ma honte, votre confusion, l'opprobre de votre âge. Un effort courageux, de la confiance dans le Seigneur! Victoire sur tous vos ennemis, afin que ma joie soit entière en vous et que personne ne change votre allégresse en deuil! Ne ravissez pas au ciel la satisfaction de contempler votre

(1) *Patrol.*, t. C, p. 743.

heureux changement; ne renoncez pas à votre félicité. Gardez ce billet, relisez-le souvent, jusqu'à l'accomplissement du vœu de celui qui l'a dicté. J'espère que le bon Dieu fera ce que mon affection toute paternelle cherche dans un fils; mais ne différez plus de vous rendre, car nous ne savons ce qu'apporte demain (1). »

Ailleurs il dit à tous les ordres de l'État et de l'Église : « En vertu d'une affection mutuelle, rivalisez dans la pratique du bien. *Non solum vos admoneo, sed et omnes, seu ecclesiasticæ pietatis ordines, seu secularis potentiæ sublimitates, communi caritatis intuitu, Dei diligentissime obedire præceptis* (2). »

Dans la lettre précédente, il veut qu'un dévoûment réciproque fasse des laïques et des ecclésiastiques un seul troupeau du Dieu de la paix et de la charité, que les séculiers soient les défenseurs du clergé, que les prêtres soient les intercesseurs des gens du monde. « *Illi, id est, seculares sunt defensores vestri, vos intercessores illorum, ut sit unus grex sub uno Deo Christo pastore.* »

La soixante-dix-huitième renferme la plus pressante exhortation à retracer les vertus de la primitive Église, âge d'or du christianisme, où les serviteurs de Dieu n'avaient qu'un esprit, qu'un cœur, où tous les biens étaient communs, non seulement les biens temporels, mais aussi tous ceux d'un ordre supérieur. « *Hoc non solum in seculari substantia servandum esse arbitror, sed etiam in spiritalibus.* »

Finissons cette revue bien imparfaite et bien incomplète, sans doute, de la correspondance d'Alcuin, par la lettre adressée à Pépin, qu'il appelle son très-noble et bien aimé fils.

(1) Duchesne, *Epist. CIII.*
(2) Duchesne, *Epist. XXVII.*

Elle est placée la quatre-vingt-onzième dans l'édition de Duchesne. « Je remercie votre bienveillance et en même temps la bonté du roi, qui a daigné, sur ma demande, accorder la délivrance des captifs. Je sais que par ces bonnes actions vous méritez la bénédiction du ciel et une longue prospérité. Pour vous, excellent jeune homme, ayez soin de relever la noblesse de votre naissance par la noblesse de vos mœurs. Efforcez-vous d'accomplir la volonté du Tout-Puissant, et de procurer sa gloire, afin que son inestimable amour exalte votre trône, étende les limites de vos États, multiplie vos sujets. Soyez généreux envers les misérables, affectueux pour les étrangers; traitez avec honneur les serviteurs de Jésus-Christ et les églises, pour que leurs prières vigilantes vous aident. Soyez honnête dans votre conduite et chaste de corps, ferme contre les ennemis, fidèle à l'amitié, humble avec les chrétiens; faites-vous respecter des païens; montrez-vous affable aux malheureux et prudent dans vos conseils. Usez de l'expérience des vieillards, de la force des jeunes gens. Que tout votre royaume proclame l'équité de vos jugements, retentisse des louanges de Dieu aux heures convenables et surtout de l'efficacité de votre dévouement. C'est par là que vous serez agréable au Seigneur et honorable aux yeux des hommes. Ayez dans le cœur les pensées de la modération, sur les lèvres les accents de la vérité, dans vos mœurs les exemples de l'honnêteté, pour que partout la divine Clémence vous élève et vous garde. Je vous prie de porter et de conserver cette lettre en témoignage de mon amour. » Elle était suivie de deux distiques que voici :

Vive Deo florens, læta gaudensque salute :
Dextra te Christi protegat atque regat.
Obsecro, commendes Albini ut nomen ubique,
O fili, famulis, per tua regna, Dei (1).

(1) Duchesne, *Epist. XCI.*

Vivez dans la ferveur, la paix et l'allégresse :
Que le bras du Très-Haut vous protége toujours;
Que dans tous vos États, vos dons, votre sagesse,
Des gens de bien, mon fils, vous valent les amours.

CHAPITRE V.

Poésies d'Alcuin.

Duchesne donne 316 poèmes, *comme fruit de cette muse sacrée;* plusieurs sont dispersés dans son *Recueil des œuvres d'Alcuin,* les autres sont rapprochés. Mais quelques-uns sont dus à d'autres auteurs. Le troisième, sur le temple de Bugga, fut composé sous le règne de saint Ina, roi des Saxons occidentaux, près d'un siècle avant la naissance d'Alcuin (1). Bède a fait le quarante-huitième en l'honneur de sainte Ethildride ou Ethelburge, princesse qui, après avoir brillé à la cour du roi son père, se consacra à Dieu et devint abbesse de Barking, à deux lieues de Londres, dont son frère, saint Eréonvalde, était évêque (2).

Angilbert, abbé de Centule, est auteur du cent soixante-dix-septième (3). Au vingt-septième vers, il se nomme et implore les prières du lecteur :

Quisque legat titulum dicat : precor Angilberto.

Le 178e ne peut être d'Alcuin; il y est parlé de la déprédation de l'église de Saint-Pierre de Rome, désastre que les Sarrasins ne causèrent qu'en 840 (4) ;

(1) Mabill., t. V, *Act. ord. S. Bened.*, p. 177.
(2) Mabill., *Elogium historic., B. Alcuini,* n. 82; *Patr.*. t. CI; *Col.* 1440.
(3) Mabill., *ibid.*
(4) Mabill., *ibid.*

Jam domus alma Dei princeps qua corpore passat
Petrus apostolica primus in arce pater,
Perfidiæ manibus fertur vastata fuisse,
Dum preciosa domus impia dextra tulit.

Le 222e fut fait après la mort d'Alcuin et d'Angilbert, dit dom Remy Ceillier (I), sans doute parce qu'on y lit ces vers adressés au monastère de Corméry, où Alcuin et Angilbert allaient se retremper dans la solitude :

In te personuit quondam vox alma magistri
Quæ sacro sophiæ tradidit ore libros.
Te modo nec Flaccus, nec fatus Homerus habebit.

Il me semble que rien ne prouve clairement que notre vertueux abbé ne fût plus quand cette pièce fut écrite. Elle renferme d'ailleurs des conseils qu'Alcuin aimait à donner à son élève :

Clementer mitis populo miserere misello,
Grex est quippe tuus; tu, pastor amabilis illi;
Mercedem tribuet tibimet per sæcula Christus (2).

Ah! pour le pauvre peuple épuisez la douceur!
Qu'il trouve en vous toujours le roi plein de clémence :
Il est votre troupeau, soyez le bon pasteur;
Le Christ promet le ciel à votre bienfaisance.

Le poème sur l'arrivée du pape Léon III à la cour du roi Charles est bien du style d'Alcuin, imitateur d'Horace et de Virgile. L'auteur annonce qu'il est fatigué de sa carrière et qu'il reprend sa lyre pour chanter David : toutes circonstances qui vont bien à Alcuin. La principale objection de

(1) *Histoire générale des Auteurs ecclésiastiques*, t. XII, p. 201.
(2) Duchesne, p. 1731.

dom Remy Ceillier (1), c'est que l'auteur atteste qu'il a été témoin oculaire des violences commises contre le pontife. Mais souvent un poète suppose qu'il a vu ce qu'il raconte afin de rendre le fait plus frappant. Ainsi, quand il dirait qu'il a vu, cela pourrait n'être qu'une fiction ; mais il ne le dit pas du tout. Duchesne croit que cette pièce de vers n'est qu'un fragment d'un plus grand ouvrage et un passage de l'*Histoire de Charlemagne* par Alcuin.

Presque tous les poèmes que Duchesne donne à Alcuin célèbrent des sujets de piété. Il en est un qui offre un recueil de maximes morales pour diriger toute notre vie. Les *Soixante-Dix Maximes d'un honnête homme*, que Blanchard commente et appuie par des exemples dans son *École des mœurs*, sont d'un écrivain qui a visiblement puisé à cette source (2). On attribua longtemps les *Soixante-Dix Maximes* à Fénélon ; on en connaît aujourd'hui l'auteur (3). Quant à la réalité des emprunts faits à Alcuin par l'auteur des *Maximes*, elle sera proclamée par tous ceux qui les compareront avec le poème latin (4).

Alcuin disait :

Radix est sophiæ Dominum quoque mente timere.

Le français a traduit le vers par ce distique :

Craignez un Dieu vengeur, et tout ce qui le blesse ;
C'est là le premier pas qui mène à la sagesse.

Le poète latin a dit :

Quod dare non cogitas, noli promittere verbis.

(1) *Histoire génér. des Auteurs ecclés.*, t. XII, p. 201.
(2) L'*École des mœurs*, in-12. Paris, 1784, t. I, p. 121 *et seq.*
(3) *Œuvres de Fénélon*, t. XIX, édition de 1823.
(4) *Poem. CLXXIX*; Duchesne, p. 1717.

L'imitateur rend ainsi cette pensée :

Tenez votre parole inviolablement,
Mais ne la donnez pas inconsidérément.

Donnez de bonne grâce, ajoute le français; le latin avait dit :

Dum poteris, benefac caro tu semper amico.

Le moderne moraliste noie dans quatre vers ce que l'ancien exprimait en un seul.

Improperes nunquam dederas munuscula si quæ.

Rappelez rarement un service rendu;
Un bienfait qu'on reproche est un bienfait perdu.
Ne publiez jamais les grâces que vous faites;
Il faut les mettre au rang des affaires secrètes.

Notre français est moins verbeux quand il traduit ce vers :

Consilio facias, rogo sit tibi quicquid agendum.

Il dit assez brièvement :

Ne décidez rien qu'après l'avoir pesé.

Il modifie celui-ci :

Semper in ore tuo resonent bona verba salutis.

Il dit en général :

A la religion soyez toujours fidèle;
On ne sera jamais honnête homme sans elle.

Le latin dit en général :

Quod tibi vis fieri alii præstare memento.

Le français aime mieux dire moins universellement et moins clairement :

Aimez le doux plaisir de faire des heureux.

Le latin dit :

Non tu, quæso, jocis lædas nec carmine quemquam.

Le français veut présenter ainsi cette recommandation :

Jamais ne parlez mal des personnes absentes;
Badinez prudemment les personnes présentes.

Il est moins poète que son modèle dans ce passage :

Aimez à vous venger par beaucoup de bienfaits.

Alcuin s'était écrié :

Te ferat ad cœlum quadriga repleta triumphis!

Il avait écrit ce vers plein de deux défenses énergiques :

Sit servus mentis venter, sit serva libido.

Le traducteur y ajoute le jeu.

Point de folles amours, ni de vin, ni de jeux;
Ce sont là trois écueils en naufrages fameux.

On est surpris de l'entendre bientôt recommander le jeu qu'il avait interdit.

Jouez pour le plaisir, et perdez noblement.

On ne trouve point de ces contradictions dans Alcuin. Il recommande la prudence, mais il reste dans cette voie de modération.

Cui secreta quidem credas cautissime cerne.

L'imitateur va jusqu'à prescrire la défiance. Il est plus fidèle à garder la pensée d'Alcuin dans ce vers :

Où règne la discorde apportez-y la paix.

Le sage et pieux diacre avait cependant encore mieux dit :

Eripe, si valeas, non suggere tela furenti.

Le dernier distique français,

Ne demandez à Dieu ni grandeurs, ni richesse,
Mais, pour vous gouverner, demandez la sagesse.

revient à ce vers du bon abbé :

Sint tibi divitiæ divinæ dogmata legis.

On regrette de ne pas trouver dans l'imitateur la fidélité aux amis malheureux. Alcuin a dit avec raison :

Rebus in adversis nunquam dimittes amicum.

Le français omet encore le soin de profiter, comme d'une leçon salutaire, des infortunes d'autrui ; de profiter des bons conseils des autres, fussent-ils nos inférieurs ; d'en donner soi-même, comme preuve d'amitié, l'amour du travail, que le maître de Charlemagne recommande tant :

Dives erit dure semper qui operatur in agro

la fuite des moindres fautes et surtout de la rechute ; la prière, la correction fraternelle faite à propos et avec charité. On aime à voir Alcuin résumer toute la morale, toute la perfection dans ces vers si beaux de sens :

Sit tibi carus homo, ut frater ; Deus, ut pater almus !

Dans chaque homme, voyez et chérissez un frère ;
Chérissez le Seigneur comme le meilleur père.

Le 275e poème d'Alcuin devait être affiché dans tous les lieux où les copistes s'occupaient à transcrire des livres, pour leur rappeler qu'il fallait se servir d'exemplaires très-corrects, n'en rien omettre, n'y rien ajouter.

On trouve quelques poèmes sous le nom d'Alcuin dans la bibliothèque impériale de Lambécius, tome II (1), dans les Analectes de Mabillon (2), tomes I et IV, dans son itinéraire en Italie, page 36, dans le Spicilège de dom d'Achéry (3), tome IV, dans la Dissertation de Lebeuf sur l'état des sciences en France, sous Charlemagne. On croit qu'Alcuin est auteur du poème sur les archevêques et les saints d'York. Il a 1,658 vers. Gale l'a édité en entier dans son premier volume des *Historiens d'Angleterre* (4). On voit dans ce poème que l'auteur avait été disciple d'Egbert, ce qui convient à Alcuin qui s'y nomme, quand il dit qu'il avait été chargé avec son condisciple Eambalde de surveiller la construction de la nouvelle église d'York. On pense que le poème publié sous le nom d'Alcuin, par Duchesne, au deuxième tome des *Historiens de France*, est partie de Fardulfe, abbé de Saint-Denis, partie d'Angilbert.

Alcuin joignait souvent un petit poème à ses écrits en prose. C'est ainsi qu'il ajoute celui-ci à une de ses lettres à Charlemagne sur l'astronomie.

Vivere me terris vix vix sinit improba febris,
Et me cœleste scandere vultis iter.
Per campos, colles, herbas et prata, virentes
Quærere suggessit dum mihi cara salus :
Vestra repente poli jussit me sidera summi
Infirmis pietas scandere jam pedibus.

(1) *Lambecii bibliot.*, t. II, p. 403, 413.
(2) *Mabill. Analect.*, t. I, p. 369; t. IV, p. 322.
(3) *Ibid.*, t. IV, p. 471.
(4) *Hist. anglic.*, t. I, p. 701.

Signaque zodiaci distinguere partibus alti,
Etquis conveniat ordo, locus, numerus.
Hippocratis campos nonne esset pollice pluris
Cum pueris Flacco jam peragrare suis ;
Quam radio arati cœli describere signa,
Vel lunæ et solis dinumerare dies ?
Sed tamen, ut cecinit præclarus commate vates.
Omnia vincit amor, nos quoque vincat amor.
Descripsi paucis partes et sidera cœli,
Te mandante, meo pectore magnus amor (1).

Essayons de donner en français une idée de ces vers.

Une fièvre indomptable à peine sur la terre
Me laisse encor traîner des jours pleins de langueur,
Et pourtant vous voulez que d'une aile légère
Je parcours des cieux l'effrayante hauteur.
Comment pourrais-je oser cet immense voyage ?
C'est la cour du soleil qu'il faudrait visiter.
Ne me savez-vous pas au déclin de cet âge
Que des pieds affaiblis refusent de porter ?
Toutefois, dans ces chants, comme l'a dit Virgile,
Du véritable amour, tout tombe sous les coups.
Je veux à vos désirs, jusqu'au trépas docile,
Montrer que je ferais l'impossible pour vous.
Ce ciel tant souhaité, je viens vous le décrire :
Voici ses régions, ses peuples lumineux.
Puisse encore ce travail vous charmer, vous redire
Combien j'aime toujours le maître de ces lieux.

Alcuin, qui fait un devoir de cultiver l'amitié et de lui rester inviolablement attaché même dans les plus rudes épreuves, se plaît à couronner ses missives par quelque petit poème rempli d'une pieuse sensibilité. Il dit à un ami :

Pars, mea pars, valeas : semper sit pars tua Christus :
Esto memor patris, pars, precor, alma, tui ! (2)

(1) Duchesne, *Epist. XIV.*
(2) Duchesne, *Epist. LIII.*

A vous toujours bonheur, douce part de moi-même !
Que votre noble part soit toujours le Sauveur.
Vous sourirez, j'espère, à ce vœu de mon cœur :
Gardez le souvenir du père qui vous aime.

S'il savait cultiver l'amitié des vivants, il n'oublie pas le culte des morts. Plusieurs de ses poèmes sont des hommages rendus à ceux que la religion recommande à notre imitation. Il y a aussi des épitaphes où sa muse en deuil gémit sur des pertes qui affligaient son cœur et celui de ses contemporains. Il paraît que ce fut Alcuin qui fit, au nom de Charlemagne, l'épitaphe du pape Adrien. Elle est en dix-neuf distiques que Charles fit graver en lettres d'or sur un marbre pour être placé sur le tombeau du défunt. On la voit à l'entrée de l'église du Vatican, à Saint-Pierre de Rome ; la voici :

Hic pater ecclesiæ, Romæ decus, inclitus auctor,
Adrianus requiem papa beatus habet,
Vir cui vita Deus, pietas lex, gloria Christus,
Pastor apostolicus, promptus ad omne bonum.
Nobis ex magna genitus jam gente parentum,
Sed sacris longe nobilior meritis.
Exornare studens devoto pectore pastor
Semper ubique suo templa sacrata Deo.
Ecclesias donis, populos et dogmate sancto
Imbuit, et cunctis pandit ad astra viam.
Pauperibus largus, nulli pietate secundus,
Et pro plebe sacris pervigil in precibus,
Doctrinis, opibus, muris erexerat arces,
Urbi caput orbis, honor inclita Roma tuas.
Mors cui nihil nocuit, Christi quæ morte perempta est,
Janua sed vitæ mors melioris erat.
Post patrem lacrymis Carolus hæc carmina scripsi,
Tu mihi dulcis amor te modo plango pater.
Tu memor esto mei, sequitur te mens mea semper,
Cum Christo teneas regna beata poli.

Te clarus populus magno dilexit amore
Omnibus unus amor optime præsul eras.
Nomina jungo simul titulis clarissime nostra,
Adrianus, Carolus, rex ego, tuque pater.
Quisque legas versus, devoto pectore supplex
Amborum, mitis dic, miserere Deus (1).

Un père de l'Église, un illustre écrivain,
Un pape, honneur de Rome et d'heureuse mémoire,
Adrien dort en paix dans ce temple divin.
Dieu même était sa vie et Jésus-Christ sa gloire.
La tendre piété fut sa plus douce loi :
Des Apôtres en tout il retraça le zèle ;
Noble par ses aïeux, plus noble par sa foi
Et les autres vertus dont il fut le modèle,
Du monarque suprême en tous temps, en tous lieux,
Il voulut relever l'éclat des sanctuaires.
Qui n'a pas admiré ses offrandes pour eux,
Sur les peuples sa voix répandant les lumières,
Aux pauvres sa bonté prodiguant des secours,
Des cieux l'entrée à tous par ses soins aplanie,
Pour l'univers ses vœux plus nombreux que ses jours,
Sa ferveur angélique à la prudence unie ?
D'un rempart imposant, des sciences et des arts,
De tout ce qui pouvait la rendre encor plus belle,
Il savait enrichir la ville des Césars,
Le centre, l'ornement de l'univers fidèle.
Du meilleur des séjours il a trouvé le seuil
Dans la mort que d'un Dieu la mort a désarmée.
Digne objet de mes vers, digne objet de mon deuil,
Sainte âme que toujours j'ai tendrement aimée,
Bon père au cœur d'un fils sans cesse encor présent,
Trônez auprès du Christ, dans la cité chérie ;
Mais, au sein du bonheur, songez à votre enfant,
Songez à tout l'amour de votre bergerie ;

(1) Duchesne, édition de 1617, p. 1739.

Oui, pasteur excellent, vous gagniez tous les cœurs.
Le mien me dit d'unir nos noms sur votre bierre
Que ma douleur accourt arroser de ses pleurs ;
Adrien, Charles, roi, regrette en vous un père.
Lecteurs, touchés du sort des deux amis constants
Que vient de séparer la mort, la mort cruelle,
Prosternés devant Dieu, formez des vœux ardents ;
Implorez pour nous deux sa bonté paternelle.

Le 218e poème d'Alcuin dans l'édition de Duchesne est sur le même sujet. Il a six distiques que Baronius joint aux précédents. Les citations latines et les traductions que j'ai essayées suffisent pour montrer qu'Alcuin n'est pas sans mérite et qu'il a des droits réels à notre considération, même comme poète. Le sens de ses poésies est éminemment moral et céleste ; l'expression est souvent forte et heureuse. Je crois que c'est bien le cas d'appliquer un beau principe d'appréciation donné par le législateur du Parnasse latin.

Verum ubi plura nitent in carmine non ego paucis,
Offendar maculis, quas aut incuria fudit.
Aut humana parum cavit natura (1).

Quand de mille beautés un poème étincelle,
Gardons-nous de saisir quelques défauts frappants,
Qu'imparfaite toujours notre nature y mêle,
Pour vouer au mépris le poète et ses chants.

Les œuvres poétiques d'Alcuin sont presque toutes fugitives et un air de négligence donne plus de naturel. Horace lui-même, cependant proclamé le poète des grâces, a connu et suivi cette loi dans le siècle d'Auguste. Il est glorieux pour

(1) *Ars poet., vers. 351 et seq.*

le contemporain de tant de barbares de l'avoir pris pour modèle, fût-il autant resté au-dessous de son style qu'il est au-dessus de sa pensée. Le paganisme enchaînait Horace à la terre; le christianisme élève Alcuin jusqu'aux cieux. Ce que nous venons de voir des écrits d'Alcuin justifie pleinement ce bel éloge qu'en fait Buchanam. « *Plurima ingenii documenta reliquit;* il laissa une foule de documents de son génie (1).

(1) *Lib. V, rerum Scot.*, p. 48.

F. HAMELIN.

Vu et lu :

Rennes, le 30 mai 1873.

Le Doyen de la Faculté des lettres,

H. MARTIN.

Vu : *Le Recteur,*

MALAGUTI.

ERRATA.

Page 6, ligne 8, suppléez : ... éloges. *Le premier chapitre de la seconde partie annonce également un écrivain distingué.* C'est...

Page 15, ligne 27, lisez : *ruens.*

Page 20, ligne 2, lisez : non concederet. »

Page 22, ligne 7, lisez : *ces* travaux.

Page 24, ligne 8, lisez : votre serviteur écoute. »

Page 28, ligne 1, lisez : toute la *sienne.*

Page 36, ligne 20, lisez : mansuetudinis ejus. »

Page 43, ligne 5, lisez : fut *ramené.*

Page 48, ligne 14, lisez : Domini *regis.*

Page 49, ligne 10, lisez : *Vence.*

Page 65, ligne 6, lisez : « Je fais couler.

Page 66, ligne 17, lisez : *mandata.*

Page 66, ligne 24, lisez : divin *Maître.*

Page 67, ligne 2, lisez : *hospite.*

Page 67, ligne 8, lisez : *præcepta.*

Page 83, ligne 1, lisez : *rangea.*

Page 84, ligne 9, lisez : *es.*

Page 116, ligne 12, lisez : est Christi. »

Page 121, ligne 30, lisez : *dextera.*

3 Page 128, ligne 1, lisez : *pausat.*

Page 129, ligne 15, lisez : je *parcoure.*

Page 132, ligne 19, lisez : *quas.*

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

INTRODUCTION..... 5

PREMIÈRE PARTIE.

Vie d'Alcuin.

CHAPITRE I. — Enfance d'Alcuin.

Naissance d'Alcuin. — Ses noms. — Son éducation..... 9

CHAPITRE II. — Jeunesse d'Alcuin.

Il est diacre. — Il est chargé de l'enseignement. — Il est bibliothécaire. — Il est architecte dans le Northumberland. 18

CHAPITRE III. — Age mur d'Alcuin.

Belle conduite d'Alcuin à la mort d'Elbert et d'Eambalde. — Voyage en Italie. — Alcuin en France. — Il rentre dans sa patrie. — Retour définitif en France..... 29

CHAPITRE IV. — Vieillesse d'Alcuin.

Alcuin à Tours. — Il se démet successivement de tous ses emplois. — Comment il se prépare à mourir. — Mort d'Alcuin..... 63

DEUXIÈME PARTIE.

Écrits d'Alcuin.

CHAPITRE PREMIER.

État des lettres, des sciences et des arts au commencement du VIIIe siècle..... 87

Pages

CHAPITRE II.

Écrits d'Alcuin sur l'Écriture sainte..... 91

CHAPITRE III.

Écrits d'Alcuin sur les connaissances humaines 97

CHAPITRE IV.

Lettres d'Alcuin..... 114

CHAPITRE V.

Poésies d'Alcuin..... 122

Typ. Oberthur et fils.

This book should be returned to
the Library on or before the last date

cents a day is incurred
beyond the specified

n promptly.

THE BORROWER WILL BE CHARGED THE COST OF OVERDUE NOTIFICATION IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.

WIDE
BOOK DUE
DEC 29 1980
CANCELLED
6985639

U. of Ore.
4-12-

CANCELLED

C 603.84
Essai sur la vie & les ouvrages d'A
Widener Library 003278504
3 2044 081 729 360